

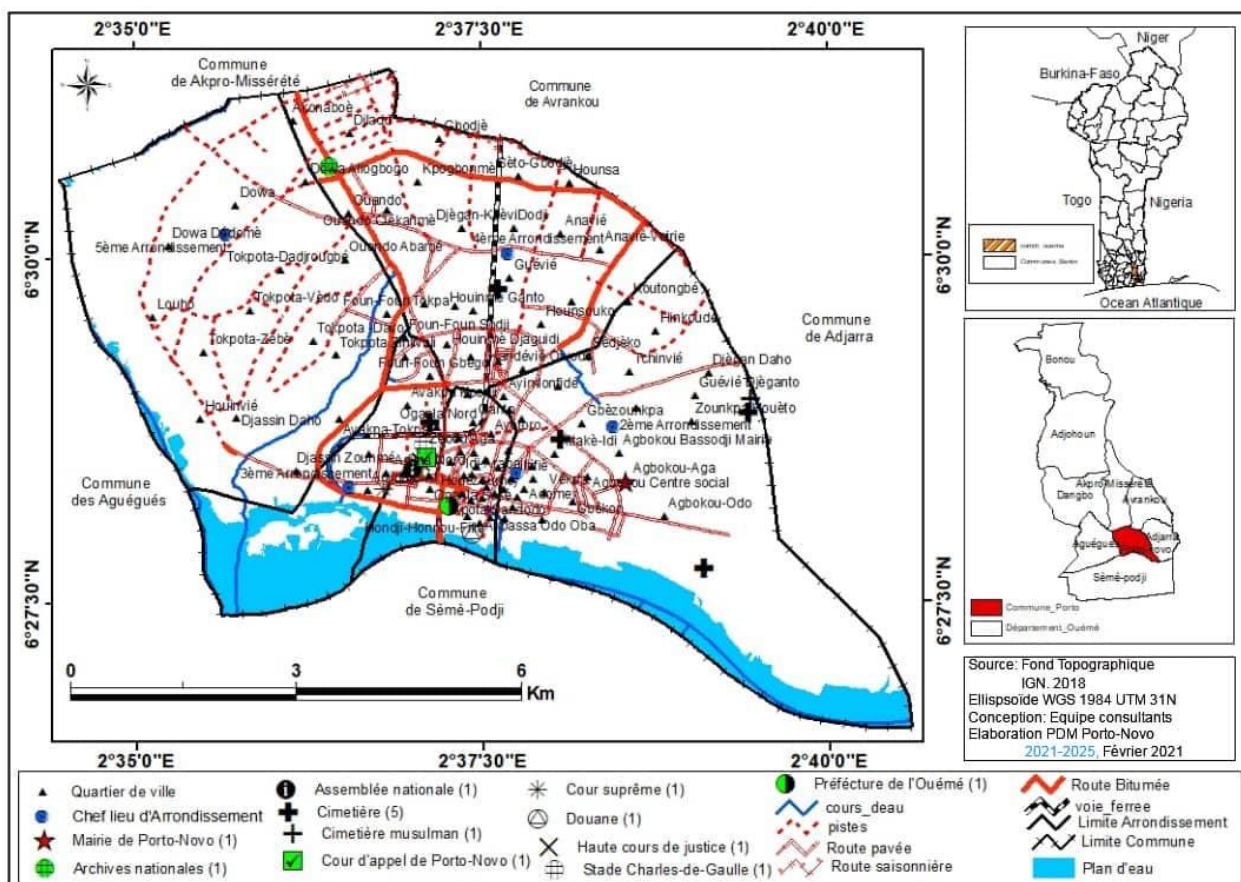


MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
DE LA GOUVERNANCE LOCALE

REPUBLIQUE DU BENIN



PLAN DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (PDM) DE LA VILLE DE PORTO-NOVO 2021-2026



(Octobre 2021 à Septembre 2026)

VERSION FINALE APRES APPROBATION

Octobre 2021

Table des matières

SIGLES & ABREVIATIONS.....	3
AVANT PROPOS	5
RESUME.....	6
Chapitre 1 : Introduction, démarche méthodologique et difficultés rencontrées	8
1.1. Introduction.....	8
1.2. Démarche méthodologique d'élaboration du rapport diagnostique du PDM 2021-2026 de la Municipalité de Porto-Novo.....	9
1.3. Difficultés rencontrées dans l'élaboration du PDM 2021-2026 de la Municipalité de Porto-Novo.....	11
Chapitre 2 : Présentation de la Municipalité de Porto-Novo.....	12
2.1. Cadre physique.....	12
2.2. Cadre humain	17
Chapitre 3 : Problématique et diagnostic stratégique du développement.....	21
de la Municipalité de Porto-Novo.....	21
3.1. Bilan évaluatif du PDM 2016-2020	21
3.2. Situation pluviométrique, changements climatiques et impacts sur la	24
3.3. Diagnostic des secteurs de l'économie locale	25
3.3.1. Agriculture	25
3.3.2. Elevage	25
3.3.3. Pêche et pisciculture.....	26
3.3.4. Exploitation du sable lagunaire	28
3.3.5. Commerce et équipements marchands	28
3.3.6. Artisanat, hôtellerie, tourisme et culture	29
3.4. Développement de l'économie locale	33
3.5. Diagnostic de l'Accès aux Services Socio Communautaires et gestion de l'environnement	43
3.5.1. L'éducation	43
3.5.2. Alphabétisation	46
3.5.3. Santé	47
3.5.4. Hygiène et assainissement.....	49
3.5.4.2. Mode de Gestion des eaux pluviales	51
3.5.5. Sports et loisirs	53
3.5.6. Protection sociale	54
3.5.7. Nutrition.....	55
3.5.8. Energie et l'approvisionnement en eau potable	56
3.6. Diagnostic de la gouvernance locale	66
3.6.1. Fonctionnement des organes élus.....	66
3.6.2. Administration municipale.....	70
3.6.3. Participation citoyenne et contrôle de l'action publique.....	71
3.6.4. Intercommunalité et coopération décentralisée.....	71
3.6.5. Prise en compte du genre dans la municipalité de Porto-Novo	76
3.6.6. Sécurité des personnes et des biens	77
3.6.7. Les Structures déconcentrées de l'administration centrale dans la ville de Porto-Novo.....	77
3.7. Diagnostic des finances locales	78
3.7.1. Evolution des recettes budgétaires de la municipalité de Porto-Novo.....	78

3.8. Grands défis de développement de la Municipalité de Porto-Novo	84
Chapitre 4 : Le cadre stratégique de développement de la Commune de Porto- Novo	85
4.1. Vision de développement de la Commune.....	85
4.2. Déterminants du développement de la Commune de Porto-Novo	85
4.3. Orientations stratégiques de développement de la Municipalité de Porto-Novo	87
4.4. Objectifs stratégiques de développement de la Municipalité de Porto-Novo	88
4.5. Cohérence entre les orientations du PDM et les objectifs stratégiques.....	88
4.6. Cohérence entre le PDM et les orientations nationales et internationales	89
4.7. Objectifs et résultats	93
4.8. Cadre logique de développement de la commune de Porto-Novo.....	95
4.9. La théorie de changement de l'intervention	102
Chapitre 5 : Le Plan quinquennal de développement de la Commune de Porto- Novo	104
5.1. Programmes et projets.....	104
5.2. Plan quinquennal d'actions du PDM 2021-2026	107
Chapitre 6 : Stratégies de mise en œuvre et dispositif de suivi évaluation du.....	164
6.1. Enjeux et défis de mise en œuvre du PDM	164
6.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDM	164
6.3. Le financement du Plan	165
6.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre et Suivi-Evaluation	165
CONCLUSION	171
ANNEXES	172
ANNEXE 1 : Fiches de projet.....	173
ANNEXE 2 : Equipe de consultants.....	215

SIGLES & ABREVIATIONS

ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
CA	: Chef d'Arrondissement
CAD	: Conférence Administrative Départementale
CM	: Conseil Municipal
CCCN	: Cadre Municipal de Concertation pour la Nutrition
CdP	: Comité de Pilotage
CHUDO	: Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé
CT	: Comité Technique
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CQ	: Chef Quartier
CS	: Circonscription Scolaire
CSA	: Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	: Centre de Santé Communal
EPP	: Ecole Primaire Publique
ENPLT	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FNDA	: Fonds National de Développement Agricole
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MEMP	: Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MESFTP	: Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PANA	: Programme d'Action Nationale aux fins de l'Adaptation aux Changements Climatiques
PDM	: Plan de Développement Communal
PDU	: Plan Directeur Urbain

PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SBEE	: Société Béninoise d'Énergie Electrique
SG	: Secrétariat Général
SMART	: Simple Mesurable Atteignable Réaliste Temporel
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
ST	: Service Technique
TdR	: Termes de Référence
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

AVANT PROPOS

« Porto-Novo, capitale du Bénin, est à l'horizon 2026, une ville bien gouvernée, à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel, bien aménagée, respectueuse de l'environnement où règnent l'union, la sécurité et le bien-être social »

Ainsi se décline la vision de développement de notre ville. Cette vision se veut opérationnelle par des orientations stratégiques, des objectifs et un ensemble de résultats avec une série d'activités planifiées.

Ce plan composé de quatre (4) grands programmes et de quarante-deux projets est le résultat d'une projection inclusive pour laquelle les sensibilités socio professionnelles, les élus, les organisations de la société civile de même que les services déconcentrés de la commune ont opéré des choix stratégiques susceptibles d'impacter les populations de la ville de Porto-Novo.

L'innovation du PDM de la ville de Porto-Novo (2021-2026) est caractérisée par la définition du mécanisme de son financement. Celle-ci se repose sur la dynamisation des structures opérationnelles de mobilisation de ressources et de suivi.

Par ailleurs, au regard des défis que nous impose le présent plan, sa mise en œuvre sera marquée par la communication et le développement de partenariats. Il sera donc vulgarisé, popularisé en vue de rendre son contenu accessible à tous.

A cet effet, je voudrais inviter les filles et fils de la ville, d'ici et de la diaspora, les partenaires au développement, les ONG locales, nationales et internationales à adhérer au contenu de cet outil afin d'assurer aux populations de Porto-Novo de meilleures conditions socio-économiques, gage d'un développement durable.

Le Maire de la ville de Porto-Novo,

Charlemagne N. YANKOTY

RESUME

L'élaboration de ce précieux outil de développement de la ville de Porto-Novo s'est inspirée du guide d'élaboration actualisé du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (Juillet 2016). Le processus de l'élaboration a été donc conduit de façon participative avec une forte implication des populations de la phase de la préparation, d'évaluation du PDM 2016-2020 en passant par le diagnostic jusqu'à la validation.

Le diagnostic, l'actualisation de la vision, la définition des orientations et la programmation du PDM ont été réalisés à travers des ateliers dans les arrondissements et des ateliers au niveau municipal.

Sur la base de l'analyse de la situation actuelle, la vision de développement de la ville de Porto-Novo est actualisée comme suit :

« Porto-Novo, capitale du Bénin, est à l'horizon 2026, une ville bien gouvernée, à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel, bien aménagée, respectueuse de l'environnement où règnent l'union, la sécurité et le bien-être social »

L'analyse de la problématique de développement en fonction de cette vision a permis aux acteurs de prioriser les déterminants majeurs de développement de la ville en terme de Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

Les principales forces retenues sont : i) Existence de zones marécageuses, de la lagune de Porto Novo et des zones humides ; ii) Existence d'infrastructures routières et fluvio-lagunaires (Routes Inter Etat, urbaines, pistes rurales et lagune de Porto-Novo) ; iii) Existence de l'hôpital CHUDO, de centres de santé, de cliniques privées et de l'hôpital des tuberculeux ; iv) Existence d'une forte potentialité culturelle et historique, de riches patrimoines touristiques et d'un environnement sécuritaire pour le tourisme ; v) Existence d'écoles maternelles, primaires et secondaires publiques et privées; de centres de formations professionnelles publiques et privées; d'universités publiques et privées et des centres d'alphabétisation ; vi) Existence de la Commission de Gestion Foncière (COGEF) et d'un service des affaires domaniales ; vii) Existence d'un projet de résilience au changement climatique et d'un plan de contingence ; viii) Organisation des séances de reddition de compte permettant au maire de rendre compte de sa gestion

Les faiblesses quant à elles sont relatives à : i) Insuffisance d'aménagement des terres cultivables et Mauvaise formalisation des contrats fonciers ; ii) Inexistence d'une base de données des commerçants et des projets, Fort taux d'artisans exerçant dans l'informel ; iii) Inexistence de carte touristique de la ville ; iv) Plateau technique des centres de santé non renforcé; Insuffisance de personnels qualifiés; Insuffisance de spécialités dans les centres de santé ; mauvais accueil au niveau de certains centres de santé publics et insuffisance d'ambulances ; v) Insuffisance de modules de classe et mobiliers dans les écoles; Insuffisance de domaines pouvant abriter les infrastructures scolaires et absence d'appui financier et matériel aux maîtres alphabétiseurs ; vi) Mauvaise gestion des déchets solides, liquides, sachets plastiques déversés dans la lagune et non entretien des basfonds et des berges ; vii) Inexistence de la commission communale d'autorisation de Permis de construire ; viii) Insuffisance de la collaboration entre les forces de sécurité, les élus locaux, les services déconcentrés et la population

Les opportunités majeures sont entre autres : i) Appartenance de Porto-Novo au pôle 7 , Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) ; ii) Existence de programmes et projets d'assainissement et d'aménagement des infrastructures routières dans les villes ; iii) Proximité du Nigéria, Projet LAEIA et l'existence des banques et des IMF ; iv) Existence de structures nationales et départementales d'appui à la nutrition (DANA ;....) ; v) PAG " volet éducation" et existence d'un service alphabétisation (DDEPS) ; vi) Existence de la Société de Gestion des Déchets Solides et de la salubrité dans le Grand Nokoué (SGDS-GN) ; vii) Existence du Code foncier et domanial ; viii)Présence des médias et autres organes de presse

Quant aux menaces les principales sont : i) Risque de récupération ou de revendication des parcelles par les propriétaires terriens ; ii) Envahissement du marché local par les produits importés ; iii) Présence des jacinthes d'eau ; iv) Risque de maladies hydriques ; v) Promotion des langues étrangères ; vi) Proximité du Nigéria ; vii) Changement climatiques (catastrophes hydro climatiques) ; viii) Crises politiques

Pour atteindre la vision, une Matrice d'Orientation Stratégique a été élaborée, onze (11) orientations stratégiques en sont déduites et quatre programmes de développement retenus à savoir :

- ✓ **Programme 1** : Développement de l'économie locale
- ✓ **Programme 2**: Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
- ✓ **Programme3** : Amélioration du cadre de vie des populations
- ✓ **Programme 4** : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre

Sur le plan opérationnel, ces programmes ont été déclinés en 42 projets à mettre en œuvre sur une période de 5 ans (d'octobre 2021 à septembre 2026).

Pour atteindre les différents résultats attendus, des ressources financières nécessaires (y compris le suivi-évaluation) sont estimées à **douze milliards deux cent quarante et un millions deux cent mille (12 241 200 000) francs CFA.**

La mise en œuvre du PDM 2021-2026 appelle la définition d'une stratégie claire de mobilisation de ressources extérieures dont les principaux acteurs sont l'Etat et les partenaires que la Municipalité doit rechercher et intéresser au financement des projets du plan. Tout ceci doit être soutenu par un cadre institutionnel et un système de suivi-évaluation des performances du PDM.

Chapitre 1 : Introduction, démarche méthodologique et difficultés rencontrées

1.1.Introduction

La décentralisation territoriale favorise la responsabilisation des acteurs au niveau local. Le Bénin a amorcé ce processus depuis 1999, qui s'est concrétisé en décembre 2002 par les premières élections communales et municipales, dotant ainsi le pays de 77 communes dirigées par des Conseils Communaux et Municipaux.

Il est prescrit, Conformément aux dispositions de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin, en son article 84, que « la Commune élabore et adopte son Plan de développement.... » et veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales.

Le PDM est un document de planification du développement de la Commune sur une période de cinq ans. Il est élaboré sur la base d'une méthodologie qui intègre toutes les prévisions et programmations d'ordre économique, social, spatial, environnemental, culturelle et autres de la Commune. Celles-ci sont en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents régionaux (niveau départemental), nationaux et internationaux.

La ville de Porto-Novo a connu son premier PDM en mars 2005 qui a couvert la période de 2005 à 2009. De 2009 à 2014, la ville de Porto-Novo a été gérée sans PDM créant ainsi un vide juridique dans la gouvernance de la ville. En décembre 2014, un deuxième PDM a été adopté par le Conseil Municipal sur la période de 2015 à 2019 et dont le processus d'approbation est resté sans suite. Après l'installation du Conseil Municipal en 2015, un processus de relecture du PDM 2015-2019 a été initié et a permis de produire le PDM 2016-2020 (2^{ème} génération) qui a été adopté par le Conseil municipal le 24 décembre 2015 à l'unanimité de tous les 33 conseillers.

Dans le cas spécifique de l'élaboration du PDM 3^{ème} génération de la Municipalité de Porto-Novo, le commanditaire l'a placée sous le contrôle d'un Comité de Pilotage et d'un Comité Technique avec l'expertise technique et la facilitation d'une équipe d'experts, et prend comme élément d'orientation global du travail, les axes stratégiques du Plan National de Développement, le Programme d'Actions du Gouvernement, les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'agenda spatial 2063. En effet, les ODD constituent aujourd'hui une base globale des orientations stratégiques de développement des pays en développement dont le Bénin.

Le processus d'élaboration du Plan de Développement 2021-2026 de la Municipalité de Porto-Novo a démarré en Janvier 2021, après une prise de contact entre l'équipe de consultants, prestataire, les autorités municipales et acteurs directs sur ce processus, à savoir le Cabinet du Maire, le Conseil Municipal, le Secrétariat Général, les directions techniques et le Comité de Pilotage mis en place à cet effet.

1.2.Démarche méthodologique d'élaboration du rapport diagnostique du PDM 2021-2026 de la Municipalité de Porto-Novo

L'élaboration du PDM de la Municipalité s'est basée sur une approche participative mettant en synergie d'action tous les acteurs de développement de la commune. Elle a pris en compte toutes les spécificités signalées dans le document du nouveau guide actualisé pour l'élaboration du PDC III du Ministère de la Décentralisation édition 2016 ; elle a fait l'objet d'ateliers auxquels ont activement pris part les représentants des différentes couches socioprofessionnelles.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du présent PDM se décline en huit (08) étapes principales. Il s'agit de :

- la préparation ;
- l'évaluation du PDM II ;
- le diagnostic ;
- l'actualisation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement ;
- la programmation;
- la validation ;
- l'adoption et
- l'approbation

- **La préparation**

Il y a eu : (i) la rencontre avec le Conseil de la Municipalité et les services techniques ; (ii) la mise en place du Comité de pilotage (CP) et du comité technique sur la base d'arrêté pris par le Maire ; (iii) l'étude et l'adoption du chronogramme et l'organisation des activités de démarrage du processus ; (iv) la préparation de l'atelier de lancement du processus par le Comité technique et l'équipe de consultants.

- **L'évaluation du PDM II (2016-2020)**

Le Plan de Développement Municipal II de Porto-Novo qui arrive à son terme en décembre 2020 a été évalué suivant les critères tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la cohérence. Cette étape a permis de faire : i) le bilan de toutes les actions mises en œuvre au cours de la période 2016-2020, et d'aller jusqu'aux calculs du Taux d'Exécution Physique et du Taux d'Exécution Financière ; ii) une évaluation de la pertinence du PDM II ; iii) une analyse de la performance des programmes et projets dudit plan.

- **Le diagnostic de la Municipalité de Porto-Novo**

Le diagnostic de la Municipalité de Porto-Novo a été réalisé suivant une approche participative et conformément au guide d'élaboration. À cet effet, l'essentiel des travaux a fait l'objet d'ateliers de quartiers et d'arrondissements auxquels ont pris activement part les représentants des différentes couches socioprofessionnelles (conseils de quartier, artisans, sages, jeunes, femmes, handicapés, producteurs agricoles, éleveurs, pêcheurs, membres de l'association de développement, organisations

de la société civile, cultes endogènes et religions chrétiennes, services déconcentrés de l'Etat, personnes ressources et groupes vulnérables.....).

La démarche mise en œuvre pour la réalisation du diagnostic peut être résumée en des étapes suivantes :

- ✓ **Une revue documentaire :** cette étape concerne l'analyse de tous les documents qui apportent des informations quantitatives et qualitatives sur la Municipalité de Porto-Novo et les documents de politiques et de planification aux niveaux départemental et national. Cette revue documentaire a également contribué à l'évaluation finale du PDM échu.
- ✓ **La collecte des données statistiques :** Cette phase nous a amené à collecter des données auprès des services déconcentrés de l'Etat et de la Municipalité de Porto-Novo. Il s'agit entre autres des données socio-économiques, financières, environnementales et des indicateurs de gouvernance.
- ✓ **Les ateliers de diagnostic des Arrondissements :** ils ont été organisés dans tous les arrondissements sous la supervision des Chefs d'Arrondissements et du Comité de Pilotage. Ces séances ont connu la participation :
 - des Conseillers Municipaux élus des Arrondissements ;
 - des membres du conseil de quartier ;
 - des représentants des différentes couches socioprofessionnelles ;
 - des Représentants des ONG et projets intervenant dans la Commune ;
 - des Représentants des services déconcentrés de l'État en poste.

Chaque groupe, a eu à :

- identifier les problèmes majeurs dans chaque secteur de développement;
- identifier les forces/opportunités atouts prioritaires à valoriser au niveau de chaque quartier de ville par secteur ;
- identifier les faiblesses/menaces importantes à corriger au niveau de chaque quartier de ville par secteur.

▪ **L'actualisation de la vision et des orientations stratégiques de développement**

Grâce à la revue de la vision du PDM échu de la Commune de Porto-Novo et du Bénin affichées au niveau des Etudes Nationales sur les Perspectives à Long Terme ALAFIA 2025, le comité de pilotage a procédé à l'actualisation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement de la Commune qui ont servi de fondement à la planification et à la programmation des activités pour la période 2021-2026.

▪ **La programmation**

Elle a été organisée au niveau communal avec les mêmes acteurs et s'est poursuivie avec un comité restreint constitué des consultants et du Chef Service de la Planification et du Développement Local.

Elle a débouché sur l'élaboration du cadre logique du plan de développement ; la détermination des programmes et projets à mettre en œuvre pour la période 2021-2026 du plan et l'estimation de leurs coûts.

- **La validation**

Elle a été organisée au niveau de la Maison Internationale de Culture de Porto-Novo les 17 et 18 août 2021 par le comité de pilotage.

- **L'adoption et l'approbation**

Elles ont été tenues en octobre 2021, la première à une session extraordinaire du conseil municipal le 1^{er} octobre à la maison des jeunes de Porto-Novo et la seconde au cours de la deuxième session ordinaire du CDCC à la Préfecture de Porto-Novo.

1.3. Difficultés rencontrées dans l'élaboration du PDM 2021-2026 de la Municipalité de Porto-Novo

Au cours de la présente mission, l'équipe de consultants a été confrontée à certaines difficultés. Il s'agit notamment de : l'insuffisance des données statistiques sur certains secteurs d'activités au niveau de la municipalité, la mobilité des responsables des Services déconcentrés de l'État et autres acteurs souvent sollicités hors de la Commune pour des raisons professionnelles ou personnelles perturbant ainsi l'exécution normale des tâches suivant le calendrier établi.

Toutefois, ces difficultés n'ont pas empêché la collecte des données disponibles et l'établissement de la problématique de développement de la ville de Porto-Novo. Les données manquantes ont été collectées pendant la suite du processus.

Chapitre 2 : Présentation de la Municipalité de Porto-Novo

2.1. Cadre physique

2.1.1. Situation géographique

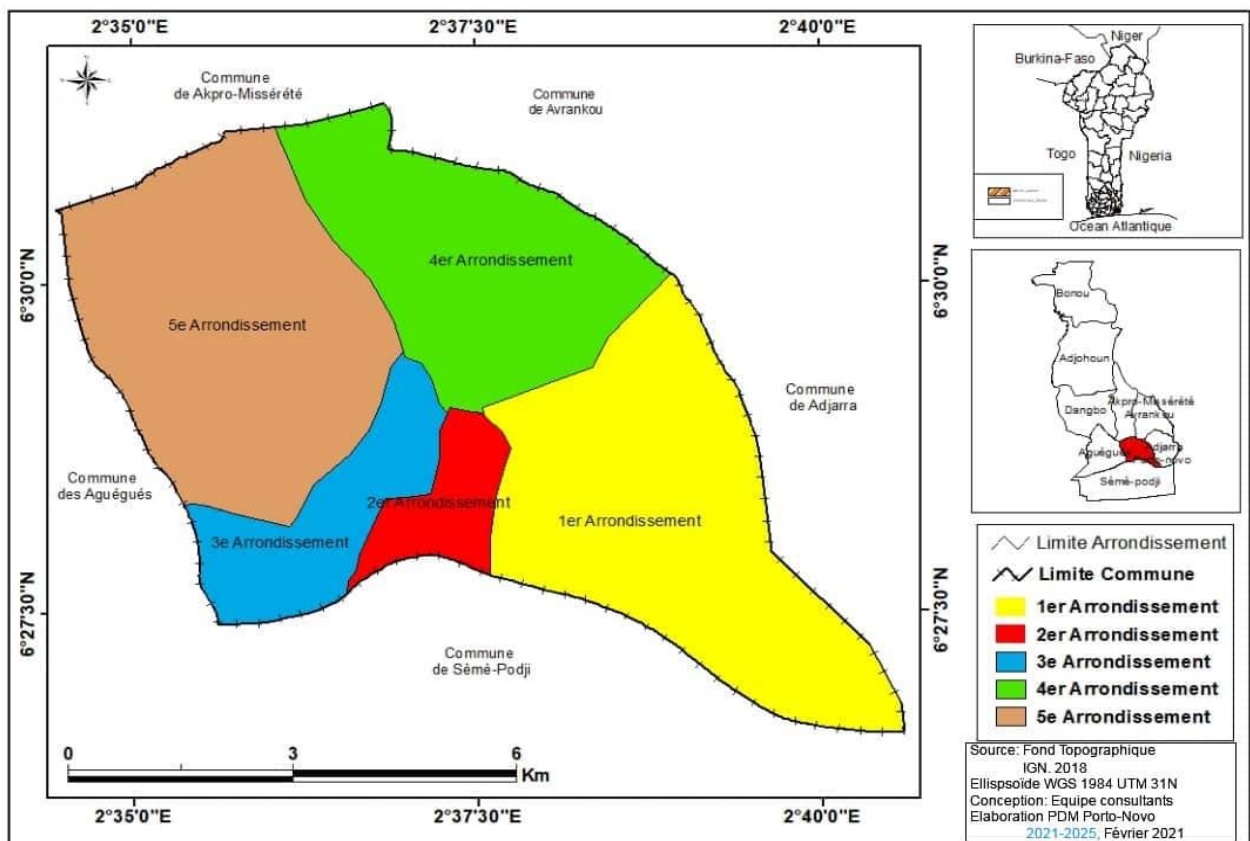
Situé au sud du Bénin à 30 km de Cotonou, la ville de Porto-Novo est localisée entre 6°30' de latitude nord et 3°30' de longitude Est. Elle est limitée :

- au nord par les communes d'Akpro-Missérété, d'Avrankou et d'Adjarra ;
- au Sud par la commune de Sèmè-Podji ;
- à l'Est par la commune d'Adjarra ;
- à l'Ouest par la commune des Aguégus

La ville de Porto-Novo couvre une superficie de 52,4 km² soit 0,046 % du territoire national. Le climat est typique d'un climat humide subéquatorial. Deux saisons des pluies et deux saisons sèches se partagent l'année climatique. Des températures chaudes et humides avec des moyennes mensuelles de 32°C entre mars et avril et de 23,1°C entre août et décembre. Une forte pluviométrie : moyenne annuelle des précipitations oscille entre 1.100 mm et 1.200 mm atteignant ainsi le niveau le plus élevé de tout le pays. (DDAEP_OP, 2021).

Elle est présentée sur la carte ci-après :

Carte 1 : Situation géographique de la Municipalité



2.1.2. Organisation administrative

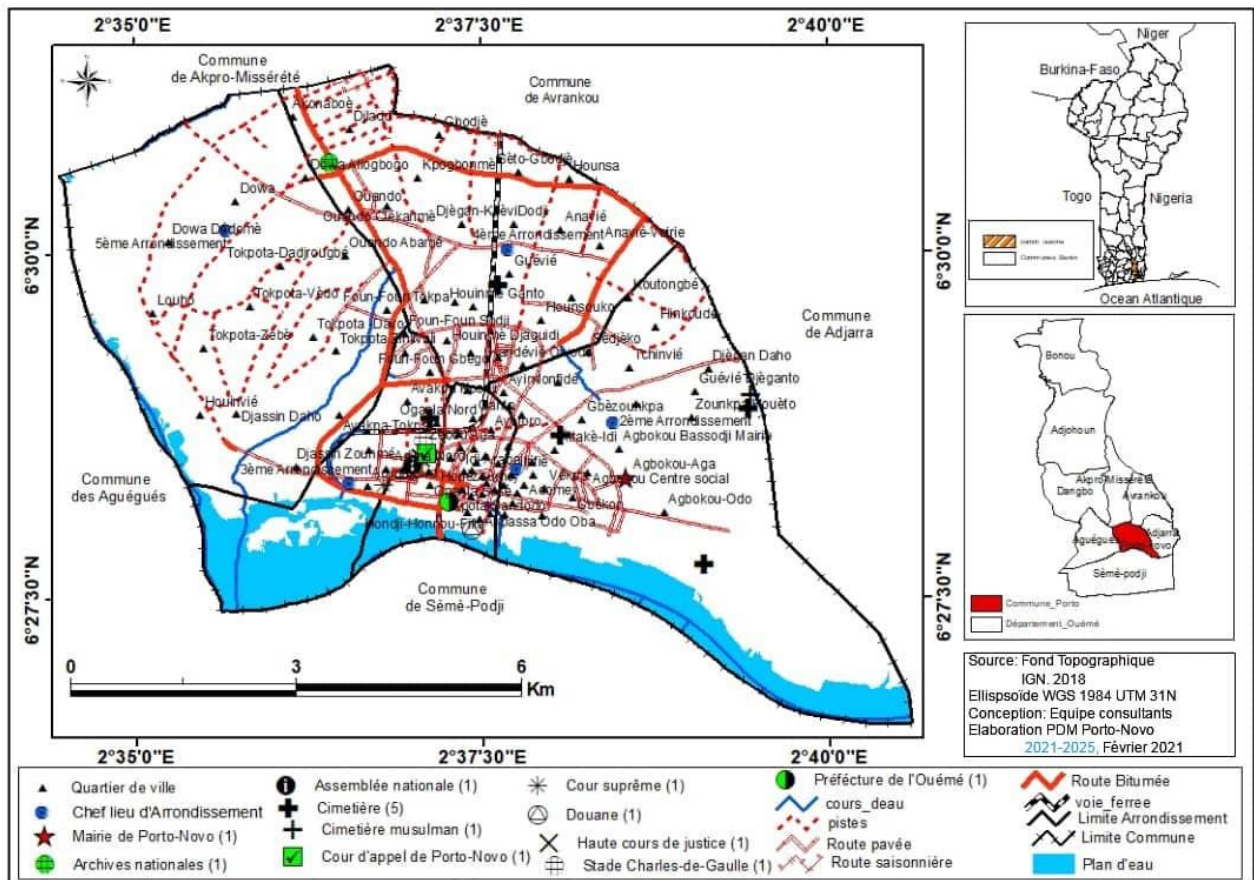
Aux termes des dispositions de l'article 4 et suivants de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la municipalité de Porto-Novo est subdivisée en cinq (05) arrondissements qui regroupent 100 quartiers administratifs. Elle s'étend sur une superficie de 52,4 km² sur laquelle vit une population de 264.320 habitants avec une densité d'environ 5044 habitants au km² (RGPH4, 2013). Cette population serait estimée à 314 906 habitants en 2025.

Tableau1 : Organisation administrative de Porto-Novo

ARRONDISSEMENT	QUARTIERS	NOMBRE DE QUARTIERS
1^{er} arrondissement	Accron-Gogankomey ; Adjègounlè ; Adomey ; Ahouantikomey ; Akpassa Odo Oba ; Avassa Bagoro Agbokomey ; Ayétoro ; Ayimlonfidé ; Déguèkomè ; Dota-Attingbansa-Azonzakomey ; Ganto ; Gbassou-Itabodo ; Gbècon ; Guévié-Zinkomey ; Hondji-Honnou Filla ; Houègbo-Hlinkomey ; Houéyogbé-Gbèdji ; Houèzounmey ; Idi-Araba ; Iléfiè ; Kpota Sandodo ; Lokossa ; Oganla-Gare-Est ; Sadognon-Adjègounlè ; Sadognon-Woussa ; Sagbo Kossoukodé ; Sokomey-Toffinkomey ; Togoh – Adankomey ; Vèkpa	29
2^e arrondissement	Agbokou Aga ; Agbokou Bassodji Mairie ; Agbokou Centre social ; Agbokou Odo ; Attakè Olory-Togbé ; Attakè Yidi ; Djègan Daho ; Donoukin Lissèssa ; Gbèzounkpa ; Guévié Djèganto ; Hinkoudé ; Kandévié Radio Hokon ; Koutongbé ; Sèdjèko ; Tchinvie ; Zounkpa Houèto	16
3^e arrondissement	Adjina Nord ; Adjina Sud ; Avakpa Kpodji ; Avakpa-Tokpa ; Djassin Daho ; Djassin Zounmè ; Foun-Foun Djaguidi ; Foun-Foun Gbègo ; Foun-Foun Sodji ; Foun-Foun Tokpa ; Hassou Agué ; Oganla Atakpamè ; Oganla Nord ; Oganla Poste ; Oganla Sokè ; Oganla Sud ; Ouinlinda Aholoukomey ; Ouinlinda Hôpital ; Zèbou Aga ; Zèbou Ahouangbo ; Zèbou – Itatigri ; Zèbou –Massè	22
4^e arrondissement	Anavié ; Anavié Voirie ; Djègan kpèvi ; Dodji ; Gbèdjromèdé Fusion ; Gbodjè ; Guévié ; Hlogou ; Houinmè Château d'eau ; Houinmè Djaguidi ; Houinmè Ganto ; Houinmè Gbèdjromèdé ; Hounsa ; Hounsouko ; Kandévié Missogbé ; Kandévié Owodé ; Kpogbonmè ; Sèto – Gbodjè	18
5^e arrondissement	Akonaboè ; Djlado ; Dowa ; Dowa Aliogbogo ; Dowa Dédomè ; Houinvié ; Louho ; Ouando ; Ouando Clékanmè ; Ouando Kotin ; Tokpota Dadjrourbé ; Tokpota Davo ; Tokpota Vèdo ; Tokpota Zèbè ; Tokpota Zinlivali	15
TOTAL		100

Source : RGPH 4, 2013

Carte 2 : Carte administrative de la Municipalité de Porto-Novo



2.1.3. Relief

Située dans la plaine côtière, la ville de Porto-Novo évolue dans le cordon littoral abritant des bas-fonds et la lagune de Porto-Novo. Dans son évolution, cette plaine côtière fait suite au plateau de terre de barre par un talus irrégulier. Ce relief de la ville de Porto-Novo présente une situation topographique qui laisse apparaître des zones de plateau, des zones hautes mais également des zones basses. Ces dernières sont constituées le plus souvent de cuvettes impropres à l'installation d'établissements humains car recueillent la majeure partie des eaux pluviales.

2.1.4. Climat et hydrographie

La ville connaît un climat tropical humide particulier appelé climat sous-équatorial, avec quatre saisons, deux sèches (de novembre à mi-mars et de mi-juillet à mi-septembre) et deux humides (mi-mars à mi-juillet et mi-septembre à mi-novembre). L'humidité est importante (75 %), les températures varient entre 21,9 °C et 32,8 °C, la pluviométrie est en moyenne de 1 200 mm par an. L'harmattan souffle de décembre à janvier un vent froid et sec.

La lagune de Porto-Novo, d'une superficie de 50 km², est située au sud-est du Bénin, et constitue l'exutoire par lequel les eaux du fleuve Ouémé se jettent dans l'océan Atlantique par le chenal de

Lagos. Elle est à l'image de ces cours d'eau, lacs et lagunes de certaines grandes villes de l'Afrique de l'Ouest dans lesquels se déversent presque toutes les eaux usées de la ville. Les eaux de ruissellement constituent une source de pollution non négligeable.

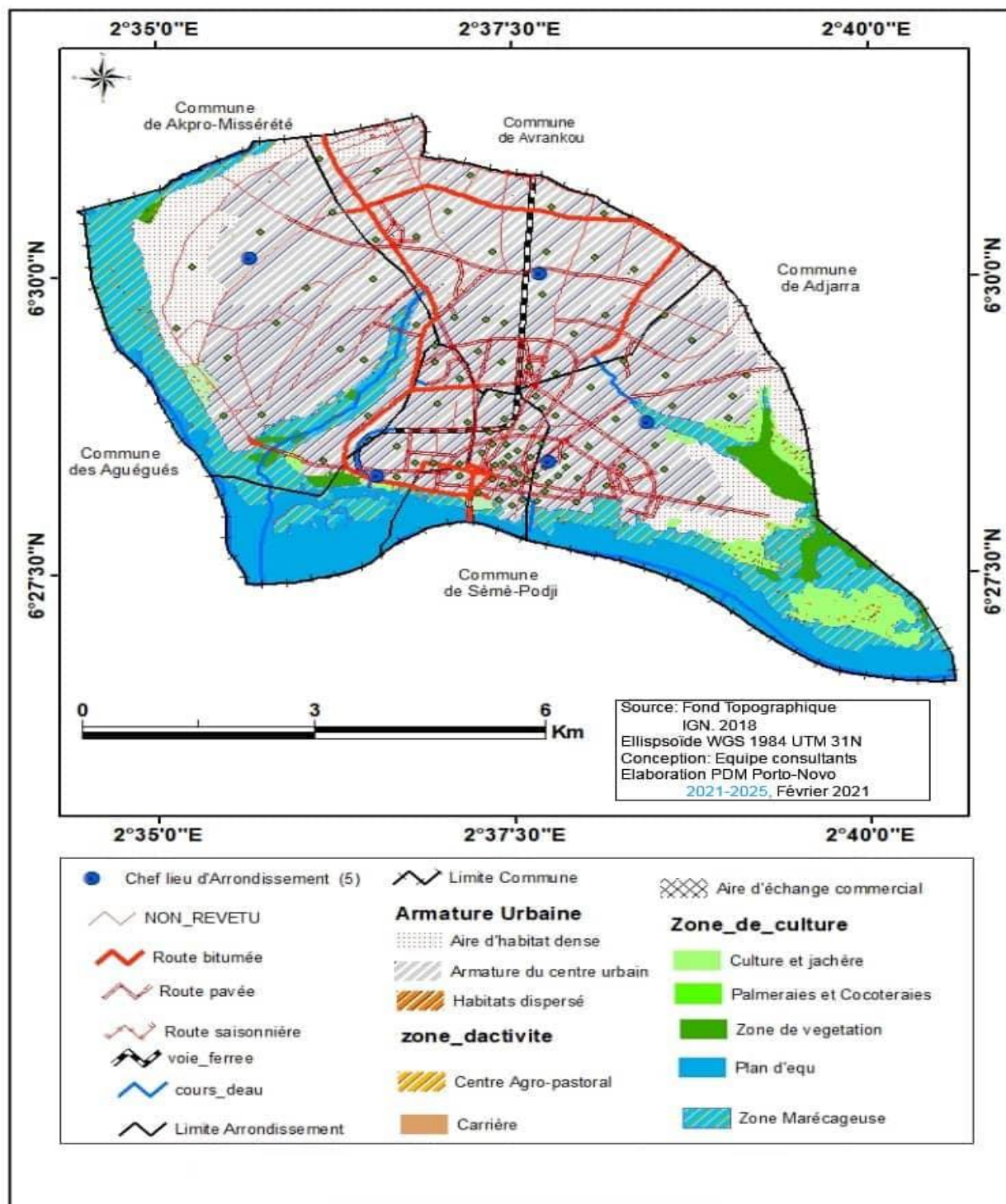
2.1.5. Nature et paysage

Le climat typique des zones sub-équatoriales, l'irrigation du fleuve Ouémé, du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo favorisent la présence d'une végétation variée et luxuriante à Porto Novo et région. Malgré l'urbanisation, dans beaucoup de quartiers de Porto Novo la végétation cohabite avec les agglomérations urbaines. Les interdictions liées à la sacralisation vodoun de certaines forêts a aussi un rôle de protection des espaces verts et des arbres centenaires qu'ils abritent. Le paysage est dominé par des palmiers de toutes formes, de cocotiers, de manguiers, d'arbres à palabre, d'hysopes et d'autres arbres centenaires de hauteur supérieure à dix (10) mètres, tels que l'iroko, le fromager, le kapokier.

A Porto Novo, la non platitude du relief de la zone, consente au touriste de jouir d'un spectaculaire paysage végétal avec la vue de la lagune à l'horizon, renvoie davantage à son charme.

La faune est riche et comprend toutes sortes de reptiles, beaucoup d'espèces d'oiseaux (les plus attrayantes à proximité des rivières), les écureuils, les singes à ventre blanc du Jardin des Plantes et de la Nature de Porto Novo, les lamantins dans la lagune de Porto-Novo et sur le fleuve Ouémé.

Carte 3 : Occupation du sol de la Municipalité de Porto-Novo



2.2. Cadre humain

2.2.1. Historique et peuplement

Selon la tradition orale, les origines de Porto-Novo remontent vers la fin du 14^e siècle autour du mythe des trois chasseurs yoruba venus du Nigéria pour créer le 1^{er} quartier : « Accron ». Les dissidents « adja » de la région Ouest-Allada ont suivi entre le 17^e et le 18^e siècle les yoruba avec l'installation de Tê-Agbanlin créant ainsi le palais royal « Honmè ». A partir du 18^e siècle, les explorateurs portugais, hollandais, anglais, et français avaient organisé ce commerce lucratif qui a conduit à la colonisation et à la traite des esclaves nègres. Ainsi naquit la cité qui s'est progressivement organisée dans le temps pour devenir « Adjatchê » pour les yoruba, « Hogbonou » pour les adja, mais aussi « Porto-Novo » pour les explorateurs et les colonisateurs en 1742. Il faut noter que les Haoussa sont venus le 18^e siècle et ont porté coup de main à Toffa.

A la fin de la traite des esclaves, un autre commerce, celui des produits agricoles et manufacturés prit la relève et se développa. Le premier traité de protectorat avec les français a été signé en 1863 sous le règne du roi Sôdji, suite aux velléités de conquête de la ville par les Anglais en 1861. Le deuxième protectorat établi le 14 avril 1882 sous le règne du roi Toffa, marque la présence de l'installation de l'administration coloniale française. La Colonie du Dahomey est créée et Porto-Novo en est la capitale par décret du 22 juin 1894.

Porto-Novo a gardé, malgré les aléas de l'histoire et l'ascension de la ville de Cotonou, son statut de « Capitale du Bénin ». La ville a été cependant dépouillée de ses attributs de capitale vers les années 60 et 70 avec le transfert de la Présidence et des Ministères à Cotonou. Avec l'avènement du Renouveau Démocratique en 1990, le statut de capitale du Bénin a été confirmé à nouveau et la ville connaît un nouvel essor avec la mise en œuvre d'un programme spécial de réhabilitation dont le principal objectif est de lui redonner ses attributs de Capitale du Bénin.

Cette densité historique et humaine a produit aussi des paysages urbains spécifiques marqués par des contrastes et des harmonies originales. Le paysage urbain se caractérise par plusieurs types d'architecture dont les plus significatifs sont :

- **L'architecture traditionnelle** : Elle marque le noyau ancien occupé par les concessions familiales Gouns et Yorubas centré autour du palais royal « Honmè ».
- **L'architecture coloniale** : elle est visible dans la zone administrative coloniale avec des bâtiments à caractère monumental et servant de lieux de travail et de résidences administratives.
- **L'architecture de type afro-brésilien** localisée dans l'espace de jonction entre le noyau ancien et la zone administrative coloniale à l'ouest de la ville. C'est le modèle véhiculé par les esclaves affranchis et inspiré des constructions de type brésilien ou portugais. Les constructions sont imposantes et marquées de motifs décoratifs. La mosquée centrale de Porto-Novo est l'un des prototypes le plus représentatif de ce modèle.
- **L'architecture religieuse** : Elle est caractéristique des temples-couvents, les églises et les mosquées (inspirées de l'architecture portugaise et du Moyen-Orient).
- **L'architecture contemporaine** dans les « nouveaux quartiers » situés en périphérie de l'ancien Porto-Novo.

L'identité culturelle propre à la ville de Porto-Novo repose sur le triptyque des croyances ancestrales et le syncrétisme religieux que constituent la croyance en dieu suprême, créateur de l'univers et le culte des ancêtres connu sous l'appellation « Vodoun » en goun ou « Orisha » en yoruba.

Les langues couramment parlées sont le Goun et le Yoruba et plus tard le français qui s'est imposé comme langue officielle de travail.

2.2.2. Organisation socio-culturelle, religieuse et politique

L'histoire du peuplement de Porto-Novo, montre une stratification de couches successives de populations plus ou moins homogènes : goun, yoruba et agouda.

Le groupe yoruba comprend aussi les Nagos dont la langue et à l'origine nigériane sont similaires. Ce groupe est composé en grande partie de pratiquants de l'Islam. Le groupe est caractérisé par une spécialisation professionnelle marquée dans le secteur du commerce, tant au niveau local que transfrontalier avec le Nigeria voisin.

Les Goun, les Tori, les Seto et les Toffin, sont des populations spécialisées dans les activités de production comme la pêche, l'agriculture et l'artisanat. Elles sont majoritairement de confessions chrétiennes, toutes églises confondues. Les Toffin, sont souvent qualifiés comme les « hommes de l'eau ». Spécialisés dans la pêche et la pisciculture en lagune (à travers la technique des « acadjas »), ils habitent les berges de la lagune, dans un habitat particulier, composé de maisons sur pilotis.

Les Agoudas, descendants d'anciens esclaves affranchis de retour du Brésil, est le groupe considéré comme le mieux inséré dans les administrations publiques et privées. Ayant été les premiers auxiliaires de l'administration coloniale française, ils ont de ce fait acquis un statut social intermédiaire entre les colons et les populations locales. Même si la communauté agouda compte quelques musulmans, la grande partie de ses membres est catholique.

Au-delà des distinctions que l'on vient de présenter - ethnie, religion, profession - la réalité de Porto-Novo révèle plutôt une mosaïque imbriquée tant au point de vue ethnique que religieux. Les enquêtes et la bibliographie montrent que sur le plan spatial, il n'y a pas de discontinuité entre ces groupes. Les lieux de culte se côtoient : l'adhésion aux religions révélées (christianisme et Islam) n'est en rien incompatible avec les cultes endogènes, notamment le culte vodoun.

Enfin, la population de Porto-Novo est relativement homogène au niveau ethnique : seule une personne sur 10 n'appartient pas aux deux groupes ethniques majoritaires que sont les Goun/Foun et les Yoruba.

Sur le plan religieux, nous notons une multitude d'appartenances. Le catholicisme est la religion majoritaire à Porto-Novo (45,7 %), l'Islam représente la deuxième religion (25,1 %), le vodoun (4,7 %) et les églises chrétiennes non catholiques et les cultes dits « post-coutumiers ». (Barbier et Dorier-Apprill (2002)).

Sur le plan politique, le processus de décentralisation, régi par les textes de 1999, est mis en œuvre avec les premières élections communales et municipales en décembre 2002 et en mars 2003. Les élections de conseillers communaux et des maires se sont tenues ensuite en 2008 et 2015.

Depuis juin 2020, le nouveau conseil municipal de la ville est composé de 17 conseillers de l'Union Progressiste (UP) et 16 Conseillers du Bloc Républicain (BR).

2.2.3. Dynamiques sociodémographiques de la Commune de Porto-Novo

Les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) ¹, affichaient en 2013 la taille de la population de Porto-Novo à 264 320 habitants composée à 52,32 % de femmes (soit un point de plus que la moyenne nationale qui s'établissait, pour la même période, à 51,2 %). Cette féminisation de la population est confirmée par le taux élevé de femmes chefs de ménage à Porto-Novo. En effet, la ville en compte 30,8 % contre 26,1 % dans le département de l'Ouémé et 10,4 % au niveau national. Le nombre de ménages régis par les femmes dans la commune est quasiment trois fois supérieur à la moyenne nationale du Bénin : à Porto-Novo près d'un chef de ménages sur trois est de sexe féminin. Quant à la taille moyenne des ménages, elle est estimée à 4,9 personnes contre 5,6 pour l'ensemble du Bénin. La féminisation serait aussi liée aux flux des hommes en quête de revenus vers Cotonou et le Nigeria et l'installation des pêcheurs sur les berges de la lagune : de façon saisonnière ou permanente.

La répartition de la population par sexe est présentée dans le tableau n°2. Les données sont fournies par l'Institut national de la statistique et des analyses économiques (INSAE) ².

Tableau n°2 : Répartition de la population par sexe

Divisions administratives	Total	Masculin	Féminin	Femmes (en %)	Poids de l'arrondissement dans la ville (en %)
1er Arrondissement	33 161	15 434	17 727	53,46	12,55
2ème Arrondissement	52 571	25 017	27 554	52,41	19,89
3ème Arrondissement	33 535	16 472	17 063	50,88	12,69
4ème Arrondissement	63 306	29 900	33 406	52,77	23,95
5ème Arrondissement	81 747	39 193	42 554	52,06	30,93
Total	264 320	126 016	138 304	52,32	100,00

Source : Répartition de la population de Porto -Novo en 2013, RGPH4

Porto-Novo compte une population d'environ vingt mille habitants à la fin du XIXème siècle. Cotonou à la même époque compte moins du dixième de cet effectif avec environ 1800 habitants. L'effectif démographique reste supérieur à celui de Cotonou jusqu'à la fin des années 1950, avec des taux de croissance très réduit. Il est de 1,1 % à la fin de la deuxième guerre mondiale puis augmente par la suite à 4,15 % entre 1961 et 1979 à cause de l'exode rural et de la concentration de fonctions politiques et administratives au lendemain de l'indépendance. La tendance baisse à nouveau par la suite, puis se stabilise autour de 2,2 %, entre 1979 et 2002. Le recensement de 2013 révèle une baisse ultérieure du taux de croissance : 1,47 % entre 2002 et 2013.

¹ RGPH4, 2013

² INSAE, RGPH4 ; 2013

Selon le recensement général de la population de 2013, les émigrants représentent 1,7 % de l'effectif de la ville. Les données sur les migrations du département de l'Ouémé montrent que les pays de provenance de 80 % de la population non-nationales sont : le Nigeria (30,8 %), le Niger (27,8 %) et le Togo (21,2 %).

Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants dans la ville, est négatif si l'on se réfère aux données des RGPH depuis 1992. En d'autres termes, les personnes qui quittent Porto-Novo sont plus nombreuses que celles qui y entrent. Le solde migratoire négatif est général au Bénin et illustre la tendance à l'émigration des bras valides de Porto-Novo à Cotonou, mais aussi vers le Nigeria et le Gabon.

La densité est de 5044 habitants au km² en 2013, contre 87 habitants au km² pour la moyenne nationale. Selon les projections en fonction du taux d'accroissement naturel, on a :

Tableau n° 3 : Estimation de l'évolution de la population de 2013 à 2025

Années	2013	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Effectifs	264 320	288 506	292 747	297 179	301 678	306 245	310 881	314 906	318 983

Source : INSAE

Chapitre 3 : Problématique et diagnostic stratégique du développement de la Municipalité de Porto-Novo

Le présent chapitre est consacré dans une première partie à la présentation du résumé exécutif de l'évaluation du PDM 2016-2020 et ensuite à l'analyse des données collectées. Elle nous a permis de déboucher sur la situation actuelle de développement de la municipalité grâce à un diagnostic participatif réalisé au cours des ateliers de janvier à février 2021 sur une problématique partagée par tous. Les contraintes liées au développement socio-économique et environnemental de la Municipalité de Porto-Novo sont répertoriées à ce niveau.

3.1. Bilan évaluatif du PDM 2016-2020

Tableau n° 4 : Point des actions mises en œuvre des programmes du PDM 2016-2020

N°	Programmes de développement	Taux de réalisation physique
01	Programme 1 : Valorisation des attributs de Porto-Novo, Capitale du Bénin et inscrite dans les grandes Capitales de la CEDEAO	0 %
02	Programme 2 : Aménagement qualitatif et confortatif de la ville	7,69 %
03	Programme 3 : Construction des infrastructures et équipements de la ville	23,80 %
04	Programme 4 : Construction de l'hôtel de ville, de salle de fête et de spectacle, parking et jardin municipal	25 %
05	Programme 5 : Amélioration du cadre de vie des populations, de l'hygiène, de gestion de l'environnement et des changements climatiques	37,5 %
06	Programme 6 : Gestion des plans d'eau et bas-fonds	0 %
07	Programme 7. : Développement de l'économie locale	0 %
08	Programme 8 : Développement municipal de l'artisanat, de l'art, de la culture et du tourisme	15,38 %
09	programme 9 : Amélioration des taux de scolarisation et d'alphabétisation des enfants et des filles	11,11 %
10	programme 10 : Renforcement de la coopération intercommunale et internationale	0 %
11	Programme 11 : Réduction de la criminalité dans la ville	60 %
12	programme 12. Amélioration de la gouvernance locale et les performances de l'administration municipale	35,48 %
13	Programme 13. Promotion d'une Ville Intelligente	5,5 %
Taux moyen		17,03 %

Source : Données mairie et calcul consultants, février 2021

☞ **Pertinence au regard de la problématique de développement de la ville de Porto-Novo:**

Les cinq (05) orientations stratégiques du PDM et l'ensemble des 13 programmes qui en découlent se positionnent assez bien pour faire de la ville de Porto-Novo, une capitale attrayante avec un développement socio-économique, culturel et touristique durable. Les projets et activités ciblés sont également positionnés suivant le plan institutionnel et organisationnel, suivant le plan économique et financier et suivant le plan technique des autres secteurs de développement de la ville. Ces projets sont effectivement susceptibles d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations de minimisation des problèmes qui influencent le développement de la ville d'une part, et aux préoccupations de toutes les parties prenantes que sont principalement le Conseil municipal, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Au total, l'examen du PDM révèle qu'il ressort pertinent et opportun au regard de la problématique identifiée à l'origine qui justifie pleinement les orientations stratégiques et programmes qui lui sont assignés. De plus, 29,51 % des enquêtés déclarent que les programmes mis en œuvre s'alignent sur leurs besoins. Ce faible taux peut s'expliquer par la méconnaissance de la plupart des actions mises en œuvre par le Conseil municipal.

☞ **Pertinence / cohérence de l'alignement du PDM sur les priorités du programme d'action du Gouvernement (PAG 2016-2021)**

Le Gouvernement a retenu de fonder ses actions au cours du quinquennat 2016-2021 sur trois (3) piliers à savoir : Pilier 1 : Consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Ce pilier couvre deux axes d'intervention : a) Renforcement des bases de la démocratie et l'Etat de droit et b) Amélioration de la gouvernance. Ce deuxième axe du pilier 1 inclut, entre autres, l'informatisation et la dématérialisation de l'administration (smart gouv), voire la dynamisation et la modernisation de l'administration publique ; Pilier 2 : Engager la transformation structurelle de l'économie. Pilier 3 : Améliorer les conditions de vie des populations. Ces différents piliers tirent également leurs sources des orientations des Etudes Nationales sur les Perspectives à Long Terme (ENPLT, Alafia 2025) et les Objectifs Stratégiques de Développement (OSD 2006-2016)

Ces différents piliers se retrouvent pleinement dans les orientations stratégiques du PDM. Ainsi la dénomination de chacun des 13 programmes du PDM et les projets et actions qu'ils portent, intègrent assez bien le contenu des piliers du PAG 2016-2021. En effet de manière majoritaire les Programmes 1, 10, 11 12 et 13 sont intégrés aux Piliers 1 du PAG. Les programmes 3, 7, 8 et 9 concourent bien au Pilier 2 du PAG. Les programmes 2, 4, 5 et 6 s'intègrent bien au pilier 3 du PAG. On peut donc retenir que le PDM est bien cohérent avec le PAG 2016-2021 et contribue à atteindre les ambitions du Gouvernement.

En ce qui concerne les orientations stratégiques de développement des secteurs de la ville de Porto-Novo, elles sont cohérentes avec le bilan de l'état des lieux des secteurs de développement de la ville et permettent de concourir à un développement durable. Les 13 programmes sont arrimés avec les 05 orientations stratégiques. Les 51 projets sont cohérents avec les programmes retenus et les 216 activités du PDM à leurs tours sont en cohérence avec les projets inscrits au PDM.

Cet alignement du PDM sur les priorités du PAG et sur les orientations des secteurs de développement de la ville, est également acté par le caractère participatif de son processus d'élaboration allant de la phase de préparation jusqu'à la finalisation du document en passant par les phases de diagnostic et de cadrage stratégique.

☞ **Efficacité** : Le PDM n'étant pas pondéré au départ, nous n'avons pas pu utiliser « la méthodologie harmonisée de calcul du Taux d'Exécution Physique » ; l'approche de calcul du taux moyen d'exécution physique a été donc adoptée. Il ressort de l'analyse que sur les 216 activités prévues, 27,48 % des activités du PDM sont en cours d'exécution, 17,03 % sont exécutées et 55,49 % ne sont pas exécutées. Non seulement le taux d'exécution des activités est faible, mais aussi le taux des activités exécutées ou en cours d'exécution est inférieur à 50 %. On en déduit donc que les efforts fournis par le conseil municipal dans l'exécution du PDM sur la période 2016-2020 n'ont pas permis d'atteindre efficacement tous les résultats escomptés.

☞ **Efficience** : Le Budget global du PDM sur la période 2016-2020 était de 45 838 500 000 F CFA. En faisant le rapport des dépenses globales (fonctionnement et investissement) sur les cinq années du PDM au budget global du PDM, on obtient $(11\,819\,525\,701) / (45\,838\,500\,000) = 0,2578$ soit 25,78 %. La valeur de ce ratio est faible. Il signifie que seulement 25,78 % des moyens financiers prévus ont été utilisés dans la mise en œuvre.

Nous rappelons que 17,03 % des activités prévus au PDM ont été entièrement exécutés et 27,48 % de ses activités sont en cours d'exécution. En rapprochant le taux d'exécution des activités au taux de réalisation financières du PDM, on obtient le ratio $17,03/25,78 = 0,66 < 0,9$. Ce résultat montre que les activités du PDM n'ont pas été exécutées avec efficience. La perte d'efficience globale est aussi renforcée par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDM et qui concerne notamment l'absence d'un plan efficace de mobilisation des ressources auprès des partenaires.

☞ **Durabilité** : La durabilité des résultats de la mise en œuvre est fonction de déterminants clés, d'amont et d'aval. En amont, il y a la qualité des résultats engendrés par la mise en œuvre du PDM, et en aval la qualité de l'appropriation des bénéficiaires et leur capacité à prendre le relai et à tenir un résultat. Sans résultats de qualité, l'on ne peut envisager de réelle pérennité. Aussi bien, si de bons résultats ont été pourvus mais ne sont pas tenus comme ils devraient l'être et que le conseil municipal, n'est pas réellement prêt à les porter, l'on ne peut pas davantage parler de durabilité.

La qualité des résultats engendrés par la mise en œuvre du PDM est ressortie à première vue globalement solide. Les résultats ont été produits par les différentes structures concernées à grands efforts tangibles sur le terrain et par rapport aux procédures adoptées.

Sur le plan méthodologique, l'approche institutionnelle mise en avant est aussi, au-delà de la qualité des résultats, un facteur propice à une bonne pérennité. Les interventions sont ancrées dans un bon cadre institutionnel. Les structures d'exécution se sont efforcées d'être en première ligne dans la définition de leurs besoins et la mise en œuvre des activités servant de cadre de prise en compte de

ces besoins. Cet état de chose a été facilité par l'existence et la validation du document de PDM. Néanmoins, il faut noter que les actions de communication ne sont pas bien visibles dans le cadre des actions menées par la ville de Porto-Novo ; ce qui fait que les bénéficiaires montrent un engagement et un enthousiasme faible pour les actions menées et 59,8% des enquêtés déclarent qu'ils n'ont pas été impliqués dans la mise en œuvre des projets donc ne connaissent aucune mesure de pérennisation des réalisations.

3.2. Situation pluviométrique, changements climatiques et impacts sur la municipalité de Porto-Novo

3.2.1. Pluviométrie

De l'analyse des données collectées, nous constatons que les pluviométries moyennes annuelles ont évolué en dents de scie de 2016 à 2020 avec seulement une tendance en hausse en 2017 et en 2019. Les années les plus pluvieuses sont 2017, 2018 et 2019. La synthèse de l'évolution est faite dans le tableau suivant :

Tableau n° 5 : Evolution de la pluviométrie dans la Commune de Porto-Novo

Années	Pluviométrie (mm)	Nombre de jours de pluies dans l'année
2016	1217	62
2017	1570	76
2018	1483	72
2019	1865	82
2020	1318	55

Source : Données agricoles DDAEP_OP, Février 2021

3.2.2. Risques climatiques et ses impacts

Les risques identifiés selon le plan de contingence de la Municipalité de Porto-Novo sont les inondations. Elles sont causées par :

- ✓ Occupation des voies d'écoulement ;
- ✓ Inexistence ou mauvaise mise en œuvre d'un plan d'assainissement /d'urbanisation ;
- ✓ Engorgement des canaux d'écoulement (caniveaux, collecteurs, bassins de rétention, exutoires..) ;
- ✓ Insuffisance d'Infrastructures et /ou d'assainissement inadéquates ;
- ✓ Installation des populations dans les zones humides.

Les effets escomptés sont entre autres : Déplacement des populations, maladies hydriques, paludisme pollution des eaux, dégradation de l'environnement, noyade, électrocution, affaissement des habitations, vols etc.

3.3. Diagnostic des secteurs de l'économie locale

3.3.1. Agriculture

Les principales spéculations agricoles de la commune de Porto-Novo sont les céréales (maïs....), les légumineuses (niébé, arachide), les cultures maraîchères (tomate, piment, légumes feuilles) et les racines et tubercules (manioc).

Tableau n° 6 : Estimation des superficies emblavées et la production en tonnes par spéculations en 2019

Spéculations	Superficies emblavées en hectares	Productions en tonnes
Céréales	53	51
Cultures maraîchères	84	1124
Légumineuses	6	4
Racines et tubercules	15	118

Source : Données agricoles DDAEP_OP, Février 2021

Le tableau suivant donne un aperçu des superficies emblavées et de la production en tonnes par types de cultures.

Tableau n°7 : Estimation des superficies emblavées et de la production en tonnes par types de cultures

Année	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019		
Cultures	Sup(ha)	Prod(t)	Red(t/ha)	Sup(ha)	Prod(t)	Red(t/ha)	Sup(ha)	Prod(t)	Red(t/ha)	Sup(ha)	Prod(t)	Red(t/ha)
Maïs	70	1124	78	66	1223	81	67	1088	73	78	1299	101
Manioc	12	7272	84	13	7621	101	17	8572	142	18	8198	147
Niébé	4	600	2	3	610	2	3	623	2	4	660	3
Légumes feuilles	25	15207	385	35	17267	599	44	16236	708	30	17634	522
Arachide	6	717	4	3	675	2	3	673	2	4	820	3
Tomate	14	17080	231	9	16515	144	10	13207	128	9	13111	124
Piment	1	4740	2	2	4330	8	3	4307	12	1	4973	6

Source : Données agricoles DDAEP_OP, Février 2021

3.3.2. Elevage

La filière d'élevage n'est pas des moindres dans la commune de Porto-Novo avec les principales espèces élevées telles que le porc, le mouton, le bœuf et le lapin. A cela nous pouvons ajouter la production avicole (œuf de table, poules pondeuses). Les données statistiques des importations ne sont pas disponibles pour faire une analyse des besoins.

Tableau 8 : Situation de la production animale en 2019

Noms des espèces.		Productions locales (kg)		
Local	Scientifique	Frais	Fumés	Frits
Porc			151 200	
Moutons		67 095		
Bœufs		237 600		

Source : DDAEP OP, Février 2021

Les œufs sont écoulés par les bonnes dames sur tout le territoire national. Ces productions permettent de satisfaire les besoins de Porto-Novo. Les acteurs ont bénéficié des appuis importants (subventions) qui ont fait passer la production de poules pondeuses de 13 273 à 18 811 en 2020. En début de campagne 2020-2021, la filière œuf de consommation compte un effectif d'environ 23 acteurs dans la commune de Porto-Novo et celle de l'aviculture traditionnelle compte environ 150 acteurs.

Tableau 9 : Situation de la production avicole

Libellés.	Productions locales	
	2019-2020	2020-2021
Poules pondeuses	13 273 têtes	18 811 têtes
Œufs de table	70,72 t	115,5 t

Source : ATDA, Février 2021

3.3.3. Pêche et pisciculture

Dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, la commune de Porto-Novo s'investit à la fois dans la production locale que dans l'importation. Les unités de transformation existantes sont au nombre de cinq (05) et toutes artisanales. La quantité de poissons frais transformée dans ces unités au cours de la campagne agricole 2020-2021 est de 171,6 tonnes selon le rapport de la cellule communale de développement agricole. Les poissons sont écoulés sur les marchés locaux et nationaux du Bénin ainsi que sur les marchés du Nigéria. Aucune unité de transformation de poissons semi-industrielle n'est encore identifiée dans la commune de Porto-Novo.

Tableau 10 : Situation de la production halieutique en 2019

	FAMILLES/ESPECES DES PRODUITS	Frais	Fumés	Frits	TOTAL (en Kg)
PRODUCTION LOCALE	Cichlidae	13 638	905	915	15 458
	Clupeidae/Ethmalosa	1 175	1 033	0	2 208
	Clupeidae/Pellonula	0	0	0	0
	Claroteidae/chrysichthys	3 565	0	50	3 615
	Mugilidae	2 990	0	123	3 113
	Elopidae	2 935	90	40	3 065
	Penaeidae/Penaeus	459	291	0	750
	Macrobrachium	1 518	320	390	2 228
	Portunidae/callinectes	14 155	680	610	15 445
	Gecarcinidae/cardiosoma	450	0	0	450
	Anabantidae/ctenopoma	1 058	0	0	1 058

	FAMILLES/ESPECES DES PRODUITS	Frais	Fumés	Frits	TOTAL (en Kg)
	Eleotridae/kribia	950	0	0	950
	Eleotridae/eleotris	0	0	0	0
	Gerreidae	1 200	0	0	1 200
	Clariidae	4 190	2 700	0	6 890
	Channidae/parachanna	2 185	3 535	0	5 720
	Shilbeidae	1 875	0	0	1 875
	Mormyridae	1 628	0	0	1 628
	Mochokidae/Synodontis	3 370	25	0	3 395
	Osteoglossidae/Heterotis	3 555	35	0	3 590
	Polynemidae/polydactylus	45	0	0	45
	Haemulidae/pomadasys/kokouin	500	0	0	500
	Lutjanidae/agossouvè	700	0	0	700
	Cynoglossidae/cynoglossus/afokpakpa	25	0	0	25
	Protopteridae	0	0	0	0
	Batraciens	0	0	0	0
	Autres espèces	925	0	0	925
	TOTAL DE L'ANNEE	63 091	9 614	2 128	74 833

Source : DDAEP OP, Février 2021

Tableau 11 : Situation de l'importation halieutique en 2019

	FAMILLES/ESPECES DES PRODUITS	Congelés	Fumés	Frits	TOTAL (en Kg)
IMPORTATIONS	Trachurus	3 149 105	258 700	2 500	3 410 305
	Maquereau (Scombridae)	41 8450	87 750	4 500	147 400
	Sardinella	49 0280	33 700	4 925	287 420
	Sardinelle	19 3120	88 220	450	20 000
	Merlu (kpali)	13 0120	19 070	15 900	0
	Tilapia	186 500	10 000	0	105 000
	fretin	167 190	19 550	0	50 560
	Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>)	201 300	14 500	3 500	81 300
	Sole	61 200	1 050	250	25 300
	Autres	46 355	4 940	0	20 265
	TOTAL DE L'ANNEE	504 3620	537 480	32 025	414 7550

Source : DDAEP OP, Février 2021

De manière générale, la production halieutique est limitée par les difficultés ci-après :

- ✓ Le poisson est bradé à un prix très bas à cause de la fermeture des frontières du Nigéria, ce qui ne permet pas de bien rentabiliser l'activité de productions de poissons ;

- ✓ La mévente des poissons amplifiée par la crise sanitaire de COVID 19. En effet, il existe actuellement une forte biomasse de poissons encore dans les infrastructures d'élevage et pour lesquels les débouchés d'écoulement sont toujours recherchés ;
- ✓ La perte de poissons par évaison due à l'inondation de certains sites piscicoles situés topographiquement dans des dépressions dans la commune de Porto-Novo et aggravés par les travaux d'asphaltage de la ville qui font que les eaux des caniveaux inondent les sites piscicoles ;
- ✓ L'Insuffisance de moyens financiers limitant la production aquacole à grande échelle ;
- ✓ La cherté de l'aliment poissons ;

Il faut souligner que le secteur agricole emploie 1 184 personnes soit un 0,45 % de la population de Porto-Novo (RGPH 4)

3.3.4. Exploitation du sable lagunaire

Il existe dans la commune de Porto-Novo un important gisement de sable fluvial dont l'exploitation apporte une plus-value à l'économie locale et permet de réaliser un certain nombre d'infrastructures.

Deux zones d'exploitation sont autorisées dans la commune. L'une se fait de façon artisanale au niveau du boulevard lagunaire et l'autre mécanisée avec l'Etude d'Impact Environnementale (EIE) et l'autorisation d'exercice de l'Etat à Louho. Cette exploitation permet à la Municipalité d'émettre des valeurs inactives pour chaque voyage de sable. C'est une source de mobilisation de ressources.

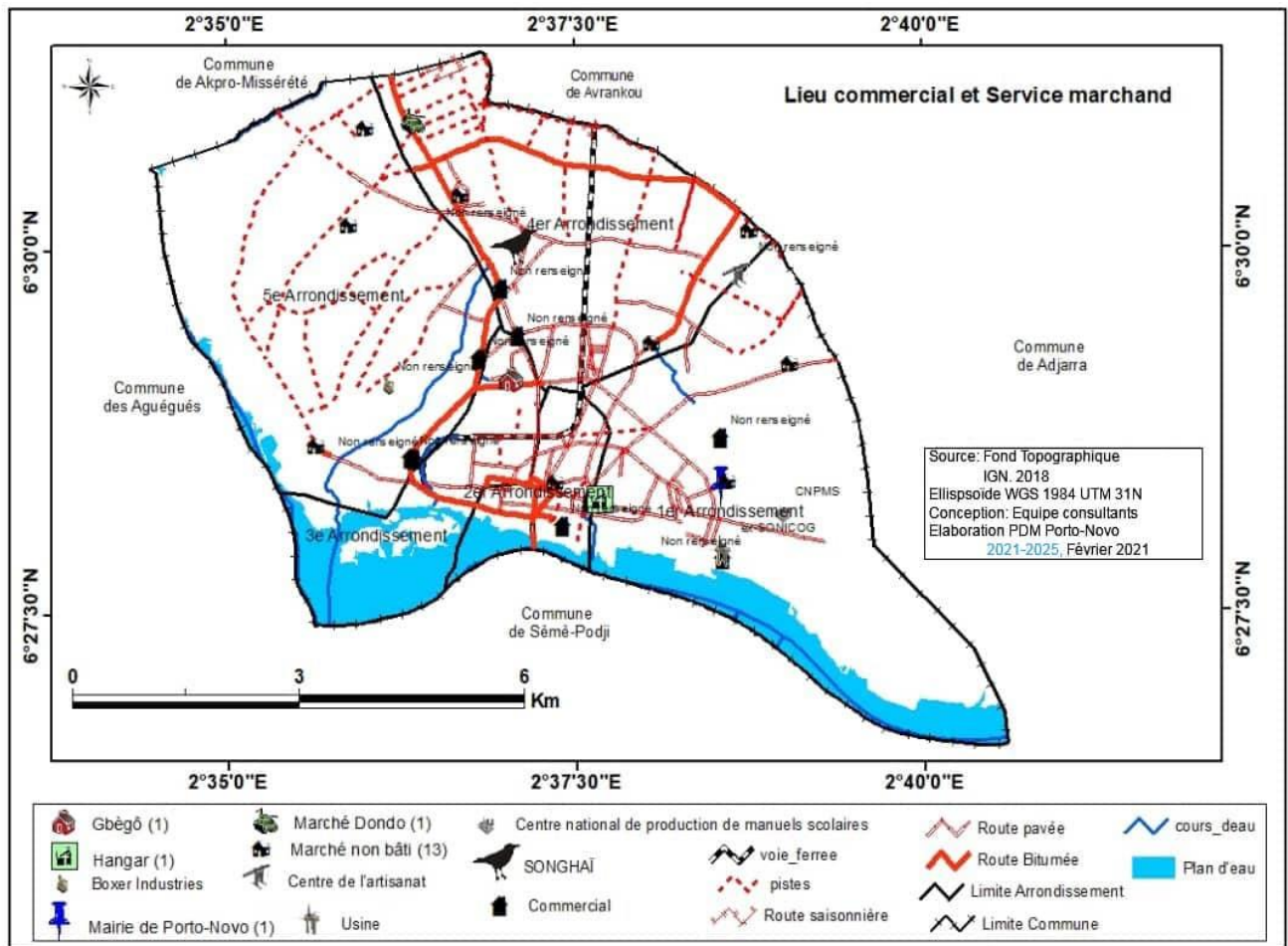
3.3.5. Commerce et équipements marchands

Le commerce est l'un des facteurs essentiels de l'accélération de la croissance de l'économie et de réduction de la pauvreté tant au niveau national qu'au niveau communal.

Le commerce demeure l'activité principale à Porto-Novo. Il occupe une place de choix au sein des activités économiques. Il mobilise 47 % de la population (RGPH 4) et touche une diversité de produits. Il s'agit des hydrocarbures, des produits manufacturés, des matériaux de construction, des denrées alimentaires, des boissons, des produits cosmétiques, des produits agricoles, des produits d'élevage etc. Ces produits proviennent du Nigeria, de Cotonou (par le port) et des environnements ruraux de Porto-Novo. Cette activité est majoritairement exercée par les femmes.

Pour faciliter le commerce, la Municipalité de Porto-Novo dispose de plusieurs équipements marchands dont les marchés (grand marché / marché central dans le 1er arrondissement, les marchés Kpétoukpinmindé, Djègan daho et Agbokou dans le 2^e arrondissement, Djassin daho, Ahouangbo et Gbègo dans le 3^e arrondissement, Dodji dans le 4^e arrondissement, Ouando, Tohounto, Hlingbé et Davo et les gares routières (Gare saint pierre et Paul OLOYE, gare routière d'Adjarra docodji (privées) , Dangbéklunon et Pobè gare (Mairie)).

Carte 4 : Lieu commercial et équipements marchands de la Municipalité de Porto-Novo



3.3.6. Artisanat, hôtellerie, tourisme et culture

• Artisanat

Le secteur de l'artisanat est l'un des secteurs dont la réglementation est bien fournie au Bénin à travers :

- ✓ le code de l'artisanat du Bénin,
- ✓ le décret portant création des CIM et de l'UCIMB,
- ✓ le décret portant approbation des statuts des CIM et de l'UCIMB ;
- ✓ le décret portant adoption de la PNDA ;
- ✓ le décret portant approbation de la nomenclature des métiers de l'artisanat ;
- ✓ et plusieurs arrêtés.

L'artisanat dans la ville de Porto-Novo est très diversifié et organisé. Il est structuré conformément aux dispositions du règlement n°01/2014/CM/UEMOA du 27 mars 2014 portant code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA. Les activités artisanales se subdivisent en groupes, en branches d'activités, corps de métiers et métiers de l'artisanat. Ainsi nous avons 3 groupes (artisanat de production ou de transformation ; artisanat de services et artisanat d'art), huit (08) branches, 40 corps de métiers et 175 métiers. La structure d'encadrement des artisans est le Collectif des Associations et Groupements

Professionnels des Artisans de Porto-Novo qui est une structure décentralisée de la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB).

Les types de services ou prestations les plus courantes sont la mécanique, la soudure, la menuiserie, le dépannage radio, TV, la réparation de bobine, la vitrerie, la plomberie, l'électricité, la maçonnerie, la coiffure, la couture, le tissage, le tricotage, le fumage de poisson, la transformation de noix de palme et de coco en huile, du manioc en gari, de huile en savon, la vannerie et l'alimentation, la photographie ; la fonderie et la forge, la fabrication des savons liquide et solide et l'apiculture.

L'artisanat concerne aussi bien les femmes que les hommes. Les artisans exercent dans les ateliers le long des rues et sont organisées en plusieurs associations suivant les corps de métier. Cependant il se développe de plus en plus un artisanat informel.

Au niveau de la Municipalité de Porto-Novo, le secteur est caractérisé par des représentations des chambres de Métiers et par l'existence des associations communales d'artisans.

Les artisans sont confrontés à diverses difficultés à Porto-Novo dont notamment :

- ✓ le véritable problème d'emplacement pour l'installation des ateliers. A cause des travaux d'Asphaltage dans la ville, certains ont vu leurs lieux de travail disparaître ;
- ✓ l'insertion, l'installation des nouveaux diplômés faute de moyens financiers ;
- ✓ l'absence d'un atelier central regroupant presque tous les métiers pour faciliter l'insertion des nouveaux diplômés qui pourraient venir travailler à temps partiel ;
- ✓ l'absence d'un espace permanent d'exposition ;
- ✓ la faible participation des artisans au Festival international de Porto-Novo.

• **Tourisme et Hôtellerie**

Dans le cadre de la promotion du tourisme au Bénin, le Gouvernement a créé l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) qui est directement rattachée à la Présidence. Elle a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel du Bénin pour promouvoir le pays comme une des destinations phares de l'Afrique de l'Ouest. Elle porte plusieurs projets dont « l'édification d'un musée international des Art, culture et civilisation vodoun à Porto-Novo ». La définition des stratégies est assurée par le Ministère en charge du Tourisme.

Le tourisme joue un rôle capital en tant que secteur moteur de développement économique et social des territoires. Ce secteur est la principale source de créations d'emplois dans un grand nombre de pays. Non seulement dans l'industrie touristique elle-même mais aussi, par effets d'entraînement, dans d'autres secteurs. Il est donc hors de question que des territoires pourvus de potentialités comme Porto-Novo (voir tableaux 11 et 12), dans un contexte de décentralisation, reste en marge de cette dynamique de développement et de promotion du tourisme.

Riche de son passé tumultueux et glorieux, Porto-Novo abrite un grand nombre de vestige datant de la création du premier village sur ses terres jusqu'à l'époque coloniale. La vieille ville de Porto-Novo comme toutes les villes anciennes, se caractérise par des rues étroites, tortueuses, bordées de maisons familiales collées les unes à côté des autres. Cette mosaïque représente le cœur et l'âme de cette ville.

Cette cité n'a pas de ressources minières, mais elle très riche en patrimoine matériels, immatériels, historiques et naturels. Elle charme par les différents tissus urbains qu'elle présente. Cette beauté, elle le doit aux différents peuples qu'elle a accueillis car chacun y a laissé son empreinte.

Avec cette potentialité, le secteur du tourisme s'impose comme l'un des leviers majeurs de développement du territoire. La mise en tourisme du patrimoine crée une fonction économique et devient un enjeu vital, stratégique pour les communautés. La ville ayant pris conscience de cette réalité depuis des années à créer son Office de Tourisme.

La synthèse des sites touristiques et des hôtels est faite dans les tableaux suivants :

Tableau 12: Liste des sites et attraits touristiques de la ville de Porto-Novo

Arrondissement	Quartier	Liste des SITES ET ATTRAITS TOURISTIQUES	Effectifs	Total
1 ^{er} arrondissement	Accron	Temple Abessan	1	14
	Adomey	Marché Central ; Temple Elèdja	2	
	Agbokomè	Le Palais du Akplogan	1	
	Akpassa	Centre marial de Maria Tokpa	1	
	Avassa	Musée Honmè ; Temple Kpakliyao ; La place Ogagbami ; Temple des pythons	4	
	Gbekon	Palais Toffa 1 ^{er}	1	
	Houèzounmè	Temple la Cité de grâce	1	
	Lokossa	Temple des 13 lignages	1	
	Guévié	Mosquée Centrale	1	
	Sokomè	Première concession de Tê-Agbanlin	1	
2 ^e arrondissement	Attakè	Palais Royal des yoruba	1	2
	Kandévie	Siège mondial du christianisme céleste, le temple Haoussa	1	
3 ^e arrondissement	Foun Foun	Les Musées de la Fondation Panafricaine pour le développement Culturel (FONPADEC)	1	12
	Oganla	Cathédrale Notre Dame; L'Assemblée Nationale ; L'Ecole du Patrimoine ; Le Jardin des Plantes et de la Nature (JPN) ; Le tribunal ; Marché Ahouangbo ; Médiation de la République ; Musée da Silva ; Musée Vodoun "Ischèbayé" ; Le Musée ethnographique ; Place Bayol	11	
5 ^e arrondissement	Ouando	Le centre Songhaï ; Marché International de Ouando	2	2
Plusieurs arrondissements	Plusieurs axes	La piste des esclaves	1	1
	Plusieurs quartiers	Les temples vodun (gbeloko ,etc) ; Maisons afro-brésilienne	2	2

	Porto Novo	La lagune de Porto-Novo ; Les différentes danses ; Berge lagunaire ; Les marchés de nuit ; Le style vestimentaire ; Les us et coutumes (baptême, mariage, funérailles, etc.) Les religions endogènes	7	7
TOTAL				40

Source : Mairie de Porto-Novo et données de terrain, consultants

Tableau 13 : Liste des hôtels de la ville de Porto-Novo

Arrondissement	Quartier	Liste des Hôtels	Effectifs	Total
2 ^e	Agbokou	Hôtel 29 D ; Hôtel VIE NOUVELLE ; Motel NEW PALACE	3	5
	Tchinvié	Hôtel PALAIS ORIENTAL 1 ; Hôtel OSCAR&HENRIETTE	2	
3 ^e	Adjinan	MB Hôtel ; Auberge Le Bonheur	2	8
	Avakpa	FREEDOM PALACE Hôtel	1	
	Djassin	Hôtel QUEEN'S ; Auberge MALABO, Hôtel BEAURIVAGE (cessation d'activité), Hôtel Le PALAIS	4	
	Oganla	Motel CASA DANZA	1	
4 ^e	Anavié	Hôtel DHM	1	23
	Gbodjè	Hôtel 08 JANVIER 1 ; Hôtel 08 JANVIER 2 ; Auberge RELAIS INTERNATIONAL ; Auberge HOUENONTIN ; Pension HEUREUX 1 ; Pension LE CAVALIER ; Motel AUREX LA LIBERTE, Motel HEUREUX 2	8	
	Houinmè	NOVELLA PLANET Hôtel ; Auberge CADI, Complexe Agricole et Hôtelier SONGHAI, Pension VILLAGE PP	4	
	Hounsa	Motel LE DESTIN	1	
	Djègan -Kpèvi	Hôtel CASANOVA, Auberge VIP, Auberge YEVEDO, Auberge AYELAWADJE MICH 1, Motel ROMANCERO, Hôtel SODAS, Hôtel AYELAWADJE	7	
	Kandévié	Hôtel DONA, Hôtel GRACIAS, Hôtel Les AMBASSADEURS	3	
5 ^e	Akonaboè	Hôtel HOROCO ; Hôtel La CAPITALE ; Hôtel Les OLIVIERS ; Hôtel LES PALMIERS Doré ; Motel MFA ; Hôtel KC+ ; Pension de l'Unité	7	24
	Dowa	Hôtel VENUS ; Auberge La MÉMOIRE, Hôtel SAINT LAURENT	3	
	Louho	Pension le ROSEAU	1	
	Ouando	Pension HOUNNOU, Hôtel MISTER K.A	2	
	Topkota	Hôtel PALAIS ORIENTAL 2 ; Hôtel JULIANA HOUSE ; Motel AYELAWADJE ; Auberge CARREFOUR J ; Hôtel AYELAWADJE 2 ; Pension Le DIALOGUE ; Auberge LE CHOIX ; Auberge Méloni ; Hôtel Tour Eifel ; Hôtel LA GASTRONOMIE, Hôtel PORTO LA BELLE	11	
TOTAL				60

Source : Mairie de Porto-Novo et collecte de données de terrain, consultants

Malgré toute la richesse patrimoniale de la ville, le tourisme peine à décoller. Les difficultés sont entre autres : *tous les sites ne sont pas viabilisés, les voies d'accès difficiles, les guides non reconnus et surtout non formés, travaillent sans crainte sur le territoire empêchant ainsi la ville de faire des recettes.* Cette situation découle du fait que l'Office de Tourisme a du mal à se positionner comme centre névralgique de toutes activités touristiques dans la ville faute de moyen et de légitimité.

De plus, des attractions idoine ne sont pas trouver pour drainer du monde dans la ville. Il faille donc trouver la bonne formule pour faire de l'office de tourisme un véritable terreau sur lequel le tourisme connaîtra son essor en faveur des touristes locaux, régionaux, nationaux ou étrangers ; des professionnels du tourisme, des producteurs, des commerçants, et des étudiants des filières de tourisme. Si la bonne formule est trouvée, l'Office de Tourisme devrait être une vraie source de revenus sachant que cet établissement communal est appelé à grandir, à développer des sources de recettes innovantes.

• Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel de la ville de Porto-Novo est l'ensemble des biens matériels et intangibles de ce territoire qui fait la synthèse de plusieurs aires culturelles fortes de leurs patrimoines, en particulier le patrimoine immobilier et naturel constitué de sites, d'ensembles de monuments, de paysages culturels et naturels, d'espaces sacrés et de divinités.

Porto-Novo est connue pour la richesse de ses patrimoines matériels et immatériels et la diversité culturelle de ses habitants tributaire de son peuplement.

Pour promouvoir cette richesse culturelle, source de mobilisation de ressources, les autorités municipales ont créé la Direction de la Culture et du Patrimoine. Il faut noter que c'est le patrimoine colonial qui est mieux conservé à Porto-Novo. Il offre plusieurs circuits touristiques dont celui afro-brésilienne qui est constitué d'un pack privé et est inscrit sur la liste indicative au patrimoine mondial de l'UNESCO. La situation actuelle du secteur de la culture se présente comme suit : des espaces culturels non animés, peu fréquentés, mal entretenus et mal gérés, le patrimoine culturel est menacé ; la mairie ne dispose pas d'une vision, politique ou stratégie claire de promotion des valeurs culturelles ; le budget communal n'accorde pas une place importante au soutien et à la promotion culturelle.

Plusieurs défis sont à relever à ce niveau. Il s'agit entre autres :

- ✓ la construction du musée des arts et civilisation du vodou et ORISHA (Appellation du vodou en yoruba) pour le tourisme ;
- ✓ le travailler pour la restauration des places et placettes de vodou (patrimoine culturel Niagé) ;
- ✓ la réhabilitation du musée honmè ;
- ✓ la réhabilitation des obélisques.

3.4. Développement de l'économie locale

3.4.1. PME /PMI

Conformément à la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin, les entreprises sont caractérisées par un certain de critères. Ainsi, la micro-entreprise est celle qui emploie, en permanence, moins de dix (10)

personnes et réalise un chiffre d'affaires hors taxes annuel, inférieur ou égal à trente millions (30 000 000) de FCFA. La petite entreprise est celle qui emploie, en permanence, moins de cinquante (50) personnes et réalise un chiffre d'affaires hors taxes annuel, supérieur à trente millions (30 000 000) de FCFA et inférieur à cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA et enfin la moyenne entreprise emploie, en permanence moins de deux cents (200) personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à cent cinquante millions (150 000 000) et inférieur à deux milliards (2 000 000 000) de FCFA.

Le secteur des PME/PMI dans la Municipalité de Porto-Novo représente environ 5 % des activités économiques.

D'après les données du recensement des activités économiques réalisé par l'Agence Nationale de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) en 2017, on a dénombré dans la ville de Porto-Novo des imprimeries, des boulangeries, des scieries, des usines de fabrique de glace, des unités de fusion & galvanisation, des laboratoires photo, fabrique de plastique, des fabriques Yaourt, des pressing, des entreprises de transformation agro-alimentaires. Ce secteur offre peu d'emplois à la population active.

Les principaux problèmes de ce secteur sont les suivants :

- ✓ l'absence d'un document de politique de promotion et de développement des PME au niveau de la Mairie ;
- ✓ les difficultés d'obtention de crédit bancaire (faute de garanties) ;
- ✓ l'absence de données fiables sur les MPME ;
- ✓ la faible capacité managériale des PME ;
- ✓ les difficultés de transfert de technologie ;
- ✓ la difficulté d'écoulement des produits.

3.4.2. Institutions financières ou de micro-finances

L'environnement financier est marqué par l'existence de banques (Ecobank, Atlantique banque, BOA, NSIA etc.) et des structures de micro finances (PEBCo Bethesda, Alidé, Vital finance, CLCAM, PADME, UNACREP, ASF, COWEC, LAMD, etc.) pour la mobilisation de l'épargne auprès des acteurs (producteurs, commerçants, artisans, salariés....) en vue du financement du développement local. L'accès de certains acteurs aux crédits est limité par les conditions dont les garanties.

Tableau n°14 : Synthèse du diagnostic de l'économie locale

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Agriculture urbaine, sécurité alimentaire et nutritionnelle	- Existence de la cellule communale de l'ATDA - Pratique du jardinage, Petite production de céréales, tubercules, épices, et Production maraichère légumes - Disponibilité de jeunes agronomes et Population majoritairement jeune - Existence de zones marécageuses	- Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) + DDAEP + Centre horticole - Appartenance de Porto-Novo au pôle 7, - Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) - Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) - Projet Songhaï, PAIAVO, PADMAR, Existence FADEC Agriculture, FNDA, Existence des ONG etc. 3 - Programme de drainage d'eau et de la production hors-sol - Existence d'une plateforme multi acteurs de la ville pour la nutrition	- Insuffisance de terres cultivables et Mauvaise formalisation des contrats fonciers - Faible vulgarisation des documents de planification agricole et Absence de mécanisme d'implication des jeunes - Faible synergie d'action entre les ATDA, le FNDA et le DDAEP puis le Manque de formation et d'appui technique et financier au profit des agriculteurs - Accès difficile aux crédits et Utilisation d'outils rudimentaires - Projets d'Identification, d'Appropriation et de Sécurisation des Domaines Agricoles - Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole	- Animaux dévastateurs - Risque de récupération des parcelles par les propriétaires terriens - Changement climatiques (inondations ; variations pluviométriques....)

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Elevage	- Elevage domestique de volailles, de ports, de moutons, de lapins, de canards, de bœufs, de pigeons, de dindons etc. - Existence de la cellule communale de l'ATDA - Existence de provenderies, de vétérinaires et de la main d'œuvre - Existence de marchés de consommation et d'écoulement	- Existence de structures d'appuis techniques et financiers (ATDA/pôle7, DDAEP, FNDA et FADeC Agriculture, Songhai) - Existence du groupement pour la promotion de l'élevage et de l'UNAB (l'Union Nationale des Aviculteurs du Bénin) - Existence FADeC Agriculture	- Faible vulgarisation des documents de planification de l'élevage et Difficultés d'accès aux crédits - Faible synergie d'action entre les ATDA, le FNDA et le DDAEP et Manque de formation et d'appui technique et financier au profit des éleveurs - Présence d'intrants avariés sur le marché et Insuffisance de soins vétérinaires - Faible collaboration entre éleveurs et agriculteurs sur l'utilisation des fientes et Insuffisance d'espaces pour l'élevage - Inexistence d'infrastructures adéquates pour l'abattage des animaux	- Vols - Gripes aviaires, peste porcine - Envahissement du marché local par les produits importés
Pêche / pisciculture	- Existence de la lagune de Porto-Novo et zones humides - Existence de pêcheurs, de pisciculteurs et de l'association des pêcheurs (UNAPECAB) - Existence de quelques matériels appropriés (pirogue, filets etc.) - Existence de - Existence de	- Existence de structures d'appui technique et financier (ATDA, DDAEP, FNDA et FADeC Agriculture) - Existence de projets d'appui technique et financier (PROVAC 2 etc.) - et de la Pêche (DDAEP)	- Encombrement de la surface de la lagune par les jacinthes d'eau et Occupation anarchique de la lagune par les filets acadja - Difficulté relative à la conservation des produits et Cherté des moteurs pour les bacs motorisés - Utilisation de filets prohibés (filets à mailles réduites) et d'outils archaïques - Difficultés d'accès aux crédits - Ensablement et pollution de la lagune, Surpêche et dragage anarchique puis Trop de boues dans la lagune	- Crue - Jacinthe d'eau - Existence des prédateurs - Concurrence des poissons congelés

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUPS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Route, transport et mobilité urbaine	- Existence d'infrastructures routières et fluvio-lagunaires (Routes Inter Etat, urbaines, pistes rurales et lagune de Porto-Novo) - Pratique des transports fluvio-lagunaires entre Porto-Novo et Nigéria à travers la lagune et existence des embarcadères et de débarcadères - Existence de gares routières et de parcs automobiles - Existence de Plan directeur d'assainissement et de Plan de mobilité urbaine	- Projet ASPHALTAGE - Projet Porto-Novo Ville Verte - Existence de Structures d'appui technique et financier (FADeC Pistes rurales, DDIT (Direction départementale d'infrastructures de transport/ O-P), - Existence de programmes et projets d'assainissement et d'aménagement des infrastructures routières dans les villes - Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires - Projets d'aménagement des pistes - Existence de compagnies de transports fiables - Devises issues de la circulation des biens et des personnes et Proximité de Porto-Novo avec le géant Nigéria	- Présence de flaques d'eau en saison pluvieuse sur les voies - Faible consommation de FADeC pistes rurales - Inexistence d'un système de transport en commun - Difficulté d'accessibilité et de praticabilité de certaines voies - Occupation anarchique de la berge lagunaire - Difficulté de la navigabilité due à la prolifération de la jacinthe d'eau - Couverture anarchique des jacinthes d'eau - Inadaptation des ponts actuels au passage des barques motorisées et des bateaux - Non-respect du code routier par certains conducteurs - Insuffisance de barrières, de gares routières et d'arrêts de bus - Caniveaux à ciel ouvert et à fermeture endommagée (dalles défectueuses) - Vandalisation des feux tricolores et panneaux de signalisation 7	- Accidents de circulation - Effets des changements climatiques (baisse du niveau d'eau.....) - Ensablement de la lagune - Insécurité territoriale - Importation des véhicules venus de France - COVID 19 - Occupation anarchique des voies et espaces publics

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
		- Existence d'un projet de transformation des jacinthes d'eau en énergie et en produits artisanaux - Existence des emprises ferroviaires		
Commerce	- Existence de commerçants et revendeurs - Existence de marchés et boutiques de diverses tailles - Existence de capacités d'achat	- Proximité du Nigéria - Existence des Banques et autres institutions de microcrédits - Existence du tribunal de commerce - Existence de marchés intercommunaux - Possibilité de requalification foncière	- Inexistence d'une base de données des commerçants - Trop de contrainte pour lever un fonds et Taux d'intérêt assez élevé chez les IMF puis Difficulté de remboursement des emprunts - Occupation anarchique des trottoirs - Opération de libération des espaces publics - Rareté des produits sur le marché - Mévente - Inexistence de marchés spécialisés et de grandes maisons de commerce	- Fermeture des frontières et Fluctuation de Naira - Tracasseries douanières - Morosité financière - Crise sanitaire (COVID-19)
Artisanat	- Présence de plusieurs corps de métiers - Existence d'associations par corps de métiers - Présence de consultants et formateurs endogènes agréés par l'Etat - Existence d'ateliers des artisans	- L'organe communal du CNAB - FODEFCA - Direction départementale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (DDICA), Chambre	- Fort taux d'artisans exerçant dans l'informel - Flambée du prix des matières premières - Faible adhésion des artisans aux associations, Faible renforcement de capacités des artisans, Faible niveau d'instruction des jeunes artisans et Faible niveau de formation des artisans et	- Désaffection des métiers - Fermeture des frontières - Pénurie de matières premières - Concurrence déloyale des produits importés - Patentes élevées et

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	et des centres de formations techniques et professionnelles, CQM, CQP -	Interdépartementale des Métiers - Existence de nomenclatures (nationale, UEMOA) - Projet ARCH - Chambre Internationale des Métiers et union de branche - Existence de curricula de formateur	Présence d'apprentis mineurs - Guerre de leadership au sein des dirigeants du secteur artisanal (intérêt personnel) - Insuffisance de recyclage des produits - Formalité administrative compliquée pour l'obtention d'un crédit et Faible implication des artisans aux projets de l'Etat - Rareté d'apprentis - Ateliers dévalisés par des voleurs - Forte tendance à la politisation des corps de métiers - Ralentissement de la formation du type dual - Faible engagement des parents dans la formation des jeunes - Manque de suivi et installation des jeunes formés - Manque de connaissance des textes juridiques régissant le secteur - Cherté des locations d'ateliers et Cherté de l'électricité - Occupation anarchique des trottoirs	Répression fiscale - Inadéquation des formations avec la dynamique du marché de travail

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUPS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
PME/PMI	- Existence de PME et PMI	- Banques et IMF - Existence d'une politique nationale de dématérialisation	- Formalité administrative compliquée pour l'obtention d'un crédit - Cherté des locations de siège d'entreprise - Insolvabilité ou faible taux de recouvrement des crédits et Insuffisance du fonds de roulement - Faible accompagnement de la part de l'Etat et des structures déconcentrées et Faillite des PME/PMI - Pression fiscale - Disfonctionnement des faitières PME-PMI au niveau de la Commune	- Fermeture de frontières - Rareté des matières premières
Services financiers	- Présence de banques (Ecobank, Atlantique banque, BOA, NSIA BIIC, UBA etc.) et des IMF (PEBCo Bethesda, Alidé, Vital finance, CLCAM, PADME, UNACREP, ASF, COWEC etc.) - Domiciliation de fonds au niveau des structures de micro finances	- Projet LAEIA	- Faible taux de recouvrement - Non présentation d'avaliseurs et de garanties par les débiteurs	- Débiteurs insolubles - COVID -19 - Fermeture des frontières
Culture/Arts (patrimoine culturel)	- Existence d'une forte potentialité culturelle et historique - Existence de musées (DA-SILVA, ISEBAYE, Honmè etc.), du panthéon Nègre et Africain et de la Maison Internationale de la Culture (MIC) et de palais royal et temples de Vodoun, de	- Projet de réhabilitation, de construction et de sécurisation des sites culturels - Existence du Centre OUADADA, du projet de construction du Musée international des arts et	- Faible entretien des musées, des couvents sacrés, et autres lieux historiques et Non entretien des lieux de cultes - Défaut de fond d'aide à la culture - Non fonctionnement du CEMAAC et Faible capacité du centre musicale à satisfaire les demandes	- Disparition des valeurs endogènes par manque d'entretien des lieux de cultes - COVID-19

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUPS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	couvents sacrés, siège mondiale de l'église du christianisme céleste, des fidèles musulmans et chrétiens, - Existence de cultes endogènes (Zangbéto, Egoungoun, etc.) - Existence du Centre d'Etude Musicale Artisanale d'Animation Culturelle (CEMAAC) - Portique classé parmi les patrimoines de l'UNESCO - Existence d'un centre de formation musicale - Présence des artistes chanteurs (des musiciens traditionnels et modernes), plasticiens et autres - Forte capacité des jeunes en fabrication des objets d'art - Existence du festival international de Porto-Novo - Présence de l'EPA	civilisation Vodoun/ORISHA et existence du pool thématique (Art, Culture et religion) - Projet de restauration des places et placettes vodoun de la ville - Fonds des Arts et Culture	- Animation des cultes à des heures de repos - Faible sécurisation des domaines patrimoniaux et Faible capacité de préservation du patrimoine historique - Inexistence de grandes salles de spectacle (théâtre)	
Tourisme hôtellerie	- Existence de riche patrimoine touristique et d'un environnement sécuritaire pour le tourisme - Disponibilité circuits touristes et guides touristiques, d'hôtels et de Complexe touristique fluvio-lagunaire	- PAG volet tourisme - ANPT - Riche patrimoine gastronomique	- Manque de synergie dans la gestion des sites touristiques - Faible fréquentation des hôtels, Faible niveau de standing des hôtels de la ville, Faible visibilité et Nombre limité de complexes hôteliers - Inexistence de carte touristique de la ville	COVID-19

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	- Existence d'un guide touristique (document) - Disponibilité de touristes - Présence de l'Office de Tourisme - Existence du FIP - Existence des ONG exerçant dans le domaine du tourisme		- Insuffisance du nombre de guide (document) du tourisme - Manque de fonds d'accompagnement des ONG exerçant dans le secteur du tourisme	
Industrie	- Industrie de fabrication des ustensiles de cuisine - Industrie de transformation (Projet Songhai, .)	- Politique Nationale de Développement de l'Industrie	- Insuffisance d'équipements	COVID-19

3.5. Diagnostic de l'Accès aux Services Socio Communautaires et gestion de l'environnement

3.5.1. L'éducation

• Préscolaire

Le préscolaire et le primaire sont animés par deux circonscriptions scolaires dans la Municipalité de Porto-Novo ; il s'agit d'Attakè et d'Oganla.

On a dénombré 24 écoles maternelles publiques et 147 privées dans ces deux circonscriptions. Les problèmes rencontrés par ces écoles maternelles publiques sont entre autres :

- Manque de salles de classe au niveau de certaines écoles (par exple EM Tokpota) ;
- Manque de personnels enseignants (par exple EM Centre...).

• Primaire

A ce niveau, on a dénombré 128 écoles primaires publiques et 282 privées dans les deux circonscriptions scolaires. Les problèmes rencontrés par ces écoles primaires publiques sont entre autres :

- Absence de clôture pour les écoles abritant les centres d'examen (exple EPP HOUINVIE Djassin..) ;
- Manque de personnels enseignants (par exple EPP HOUINVIE Djassin....).

• Secondaire général

Tableau n°15 : Statistiques des écoles publiques et privées dans la Municipalité de Porto

Arrondissements	Etablissements		Cycle d'enseignement
	Publics	Privés	
1 ^{er}	CEG AKPASSA		1 ^{er} et 2 nd
2 ^e	CEG AGBOKOU; CEG DAVIE; CEG KOUTONGBE; CEG ZOUNKPA; LYCEE TOFFA 1 ^{er}	VICTORIA MARIE-JEANNE ESTEVE; LA DIFFERENCE; LES JOYEUX; CHAMP DE LA REUSSITE; LE VERGER; LE VERGER DE DJEGAN DAHO; LE PRODIGE ; FRANCO-ARABE; UP LE JALON; LUTHER KING; PYRAMIDE DES ARTS; LE PERSEVERANT; UP PEACE; NOTRE DAME DE LOURDES D'ATTAKE; COLLEGE PROTESTANT DE P/N; CHOL-FAL	1 ^{er} et 2 nd
3 ^e	CEG APPLICATION; CEG BIO GUERRA; CEG DJASSIN; LYCEE BEHANZIN	CP LA ROSETTE; ABM, NOTRE DAME DE LOURDE DE PORTO-NOVO; LES ELUS; NOTRE DAME DE LOURDE DE DANGBEKLOUNON; LES SURDOUES	1 ^{er} et 2 nd

4 ^e	CEG ANAVIE; CEG DJEGAN KPEVI	CCM ROBERT DJIDONOU; PRISTINE PATH; INTERNATIONAL SCHOOL; LUMIERE DIVINE MISERICORDE; LA REUSSITE, UP DE L'APRES; LE BERCEAU DES MERVEILLES; CSPE MANDELA; LA CITE; ELISEE; CS LA METHODE; ST ANTOINE DE PADOUE; PERSPECTIVES REFORMEES; TRINITY MONTESSORI SCHOOL; SAINTE DELPHINE; LES ERUDITS; LA MERVEILLEUSE; OUME LA FONTAINE; LA GLOIRE DIVINE; LE PACIFIQUE; ALLOGNON; MARIA-MONTESSORI; CHERUBINS ET SERAPHINS; KATA DAKI; LA PROVIDENCIA; BEL AVENIR	1 ^{er} et 2 nd
5 ^e	CEG DOWA; CEG LES COCOTIERS; CEG UNITE	CS LA LUMIERE DU ROYAUME; NOTRE DAME DE LOURDE; D'AKONABOE; LE MEILLEUR; SAINTE CENIA; LES MERVEILLES; EVEIL; HAMADOU HAMPATE BA; VIE SOLIDAIRE; J. B. DE LA SALLE LES JAMBETTES; LES JUMELLES; NOTRE DAME DE FATIMA; LA JOUVANCE HEUREUSE; LA PRIORITE; COLLEGE DES SOURDS ET ENTENDANTS DU BENIN; LE CREUSET DE L'EXCELLENCE; ESPOIR DE LA REUSSITE; LES ETOILES; ENJEU; BON PASTEUR; NOTRE DAME DE LOURDE DE DOWA; POINT DU JOUR; SAINT ETIENNE; LES PALMIERS; LA PERTINENCE; SAINT JOSEPH; LE TRESOR DE DOWA; SAINT JEAN BOSCO	1 ^{er} et 2 nd
TOTAL	15	78	

Source : DDESFTP Ouémé, Février 2021

Ces différentes écoles (publiques et privées) sont animées par 1920 enseignants toutes catégories confondues (882 au niveau du public et 1038 pour le privé). On note ainsi une couverture de la Municipalité en collèges en nombre suffisant. On niveau du secteur public, le manque d'enseignants est réglé par les Aspirants au Métier d'Enseignants (AME). Nous notons également l'accompagnement des travaux dirigés dans tous les CEG et enseignements primaires avec l'appui financier de la mairie, l'organisation des compétitions des génies en herbe au niveau des CEG, la récompense des cinq premiers aux examens de CEP BEPC et BAC depuis 03 ans, la découverte de la ville aux élèves du primaire (touristique) et l'organisation de championnat au niveau des collèges.

Toutefois, les CEG publics sont sujets à un certain nombre de problèmes, on note :

- nombre de groupes pédagogiques supérieur au nombre de salles de classe : ce qui amène à faire les cours pendant les heures creuses ;
- bâtiments sont vieillissants ;
- retard dans la réfection des bâtiments ;
- fonds FADEC insuffisants pour les réfections ;

Il urge donc de faire une évaluation globale de la situation des bâtiments des écoles, d'actualiser les plans de construction en adoptant si possible des bâtiments en hauteur.

- Technique et professionnel

Tableau n°16 : Statistiques des centres de formation professionnelle

Arrondissements	Centres de formation Professionnelle	
	Publics	Privés
1 ^{er}		CPET CHOL-FAL; CPET WELDIOS, INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'ARTISANAT (IFMA)
2 ^e	LYCEE TECHNIQUE DE PORTO NOVO	CPET UP PEACE; CPET LE PERSEVERANT
3 ^e		CPET LES ELUS; CPET NOTRE DAME DE LOURDES DE P/N, CENTRE CFPCT ELEGANCE FEMININE, CENTRE DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION EN COIFFURE ET ESTHETIQUE (CPFCE/NATH), CENTRE DE FORMATION ESTHETIQUE PHOTO VIDEO (CFEPV), INSTITUT DE BEAUTE AFRICAINE (IBA)
4 ^e		CPET LES ERUDITS; CPET LA METHODE; CPET LA MERVEILLEUSE; CPET UP DE L'APRES; CPET LA REUSSITE, CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT AUREAL COIFFURE (CFPAC), CENTRE DE FORMATION AIH IDEAL, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE FRANCE PHOTO VIDEO
5 ^e		CPET SAINT JOSEPH ; CPET LE PHENIX, ECOLE PROFESSIONNELLE D'ESTHETIQUE, DE COIFFURE ET DE COUPE COUTURE-GEMMA
TOTAL	01	22

Source : DDESFTP Ouémé, Février 2021

Nous avons dénombré 15 centres de formation professionnelle au total dont un du secteur public. L'enseignement est assuré dans ces centres par 593 enseignants dont 315 au niveau des centres privés.

- Enseignement supérieur

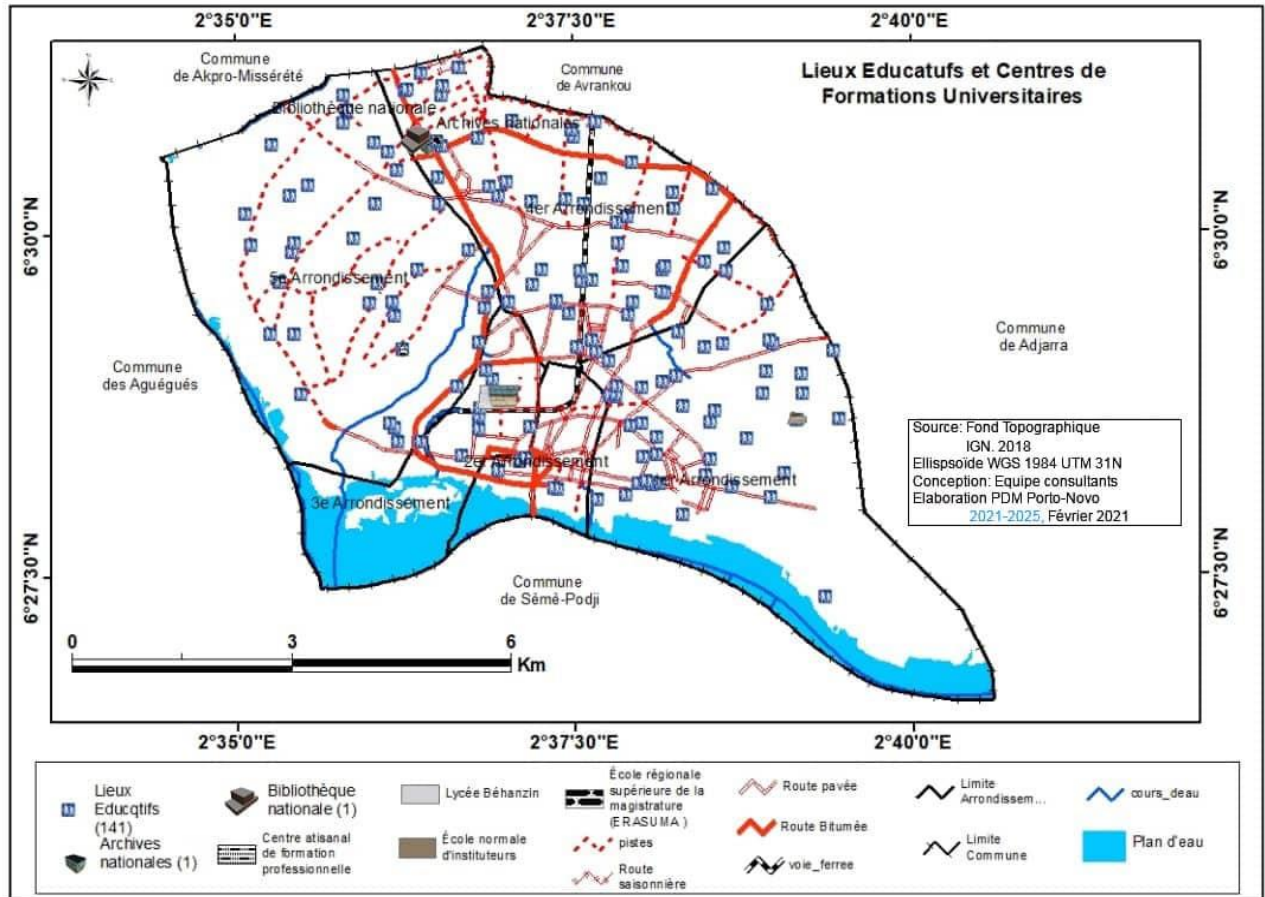
Tableau n°17 : Statistiques des centres universitaires

N°	Etablissements	Localisation dans la ville
1	Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest (UPAO)	2 ^e arrondissement
2	UPI –ONM	3 ^e arrondissement
3	INJEPS	3 ^e arrondissement
4	ESEP Le Berger	3 ^e arrondissement
5	HECM	3 ^e arrondissement
6	UATM Gaza formation	4 ^e arrondissement
7	ESCAE	1 ^{er} arrondissement
8	ISM Adonai	3 ^e arrondissement
9	ENS	3 ^e arrondissement
10	ENI (Zoukpa)	2 ^e arrondissement
11	ESM	3 ^e arrondissement
12	CBRST	3 ^e arrondissement
13	Cours Sonou	3 ^e arrondissement
14	Sapientia	5 ^e arrondissement

Source : Collecte de données, consultants 2021

Le grand problème identifié à ce niveau est le débouché des étudiants issus de ces écoles universitaires. En effet, il se pose un problème d'adéquation entre la formation et l'emploi.

Carte 5: Infrastructures scolaires et universitaires de la Municipalité de Porto-Novo



3.5.2. Alphabétisation

La langue est à considérer comme un élément essentiel dans la construction de l'identité culturelle des individus, des collectivités et des peuples. Elle contribue de ce fait, au développement véritable et durable de la cité.

L'ANPA (Agence Nationale de Promotion de l'Alphabétisation) a créé des centres d'alphabétisation par arrondissement et la liste est envoyée à la Mairie. On ne note aucune action probante de la part de l'Agence. En dehors des centres d'alphabétisation mis en place par l'Etat qui ne sont pas légion, on note la présence de centres confessionnels, d'ONGs et d'autres partenaires à travers des programmes et projets qui accompagnent l'alphabétisation dans la Municipalité de Porto-Novo dans le but de valoriser les langues nationales.

Les problèmes qui minent ce secteur sont entre autres :

- ✓ Absence de local devant abriter le service municipal d'alphabétisation et d'éducation des adultes ;

- ✓ Manque de ressources financières pour accompagner et développer le secteur ;
- ✓ Absence d'une stratégie de développement du secteur au niveau de la Municipalité de Porto-Novo.

3.5.3. Santé

Dans la municipalité de Porto-Novo, on note la présence de trois (03) centres de santé communale et huit (08) centres de santé d'arrondissement. Ils sont appuyés par les centres privés confessionnels et lucratifs. Elle abrite le Centre Hospitalier Départemental de l'Ouémé. Ils offrent une gamme de services variés. Les affections les plus rencontrées dans ces centres sont entre autres : Paludisme, Infections respiratoires aiguës, Autres affections gastro-intestinales, Traumatismes, Hypertension artérielle, Autres affections dermatologiques, Douleurs, abdominales basses et les Affections ostéo-articulaires. Le taux de paludisme simple est de 16,6 % et celui du paludisme grave est de 1,8 % en 2019 (source : DDS Ouémé). Il est la première cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité dans la commune.

Tableau n° 18 : Infrastructures sanitaires disponibles à Porto-Novo

Arrondissement	Formations Sanitaires	CSC	CSA	Infirmières scolaires et Garnison	Centres privés confessionnels	Centres privés lucratifs
1er	CS Akron		X			
2e	Clinique d'accouchement eutocique Délivrance Mariale ; Clinique Saint Nicolas ; Clinique La Pyramide ; Clinique du Boulevard Extérieur ; Clinique Cité de Grace ; Cabinet La Paix ; Clinique d'accouchement eutocique Saint Joseph					X
	CH St Samuel				X	
	CS Agbokou		X			
	CS Attakè	X				
	Dispensaire St Luc				X	
3ème	CHD Ouémé					
	Clinique FENOUE (Porto) ; Clinique Louis Pasteur ; Cabinet Medical Mondoukpe ; Cabinet Medical Santé pour tous ; Joie des geniteurs et des malades handicapés					X
	CS Oganla	X				
	Inf. Collège Notre Dame de Lourdes Porto-Novo ; Inf. ENS ; CMS Garnison ; Infirmerie de l'INJEPS			X		
4ème	Cabinet de Soins Infirmiers ELRA ; Clinique RAPHA ; Clinique Déo-Gratias ; Clinique Coopérative Hounsouko ; Clinique d'accouchement eutocique Saint Pierre ; Clinique Bonne Espérance ; CJAV Djegan kpevi ; Cabinet de Soins Infirmiers TOUT EST GRACE ; Cabinet de Soins Infirmiers Saint Christopher					X
	CS Djegan-Kpevi ; CS Hounsouko		X			
	CS Houinmè	X				

Arrondissement	Formations Sanitaires	CSC	CSA	Infirmières scolaires et Garnison	Centres privés confessionnels	Centres privés lucratifs
	Polycl. Bon Samaritain				X	
	AHMADIYYA Porto-Novo ; Hopital El Fateh				X	
5ème	Cabinet de Soins Infirmiers LA GUERISON VITALE ; Clinique Coopérative Ouando ; Clinique Biowa ; Clinique ALAFIA ; Cabinet de Soins ; Infirmiers LA PAIX ; CJAV Ouando ; Clinique Médicale Les Anges ; Cabinet Medical Sol des anges ; Cabinet de Soins Infirmiers Sainte Thérèse ; Cabinet de Soins Infirmiers Saint Raphael ; ABPF OUEME ; Clinique d'accouchement eutocique Sacré Cœur ; Clinique d'accouchement eutocique VIRGO POTENS ; Clinique d'accouchement eutocique La Sainte famille					X
	CS Dowa ; CS Tokpota ; CS Ouando ; CS Louho		X			
	Inf. Ecole des Sourds			X		

Source : Zone sanitaire PAS, Février 2021

On note cependant des besoins en personnels de santé selon les normes de l'OMS. Il s'agit de 27 médecins, 1 infirmier (ère) ; 15 sages-femmes et 23 techniciens de laboratoire. Ces besoins n'ont pas pris en compte ceux couverts par les centres privés lucratifs et confessionnels.

Tableau n°19 : Besoins en personnels de santé dans la commune de Porto-Novo

Type d'agents	Effectif actuel	Population	Normes de l'OMS	Besoins en personnels
Médecins	02	292 747	1 pour 10 000 hbts	27
Infirmier (ères)	57	292 747	1 pour 5 000 hbts	1
Sages- Femmes	43	292 747	1 pour 5 000 hbts	15
Techniciens de laboratoire	06	292 747	1 pour 10 000 hbts	23

Source : Zone sanitaire PAS, Février 2021

Les problèmes soulevés par les populations et les acteurs de santé rencontrés sont entre autres :

- ✓ mauvais accueil de certains agents de santé ;
- ✓ qualité des soins ;
- ✓ manque de personnels qualifiés ;
- ✓ centres de santé peu équipés ;
- ✓ certains centres présentent un niveau de vétusté avancée ;
- ✓ insuffisance d'assainissement du milieu de vie
- ✓ automédication et/ou recours tardif aux formations sanitaires en cas de fièvre/maladie
- ✓ faible pouvoir d'achat des populations ;

- ✓ insuffisance de séances de Communication pour un Changement de Comportement.

3.5.4. Hygiène et assainissement

3.5.4.1. Gestion des excréta et des eaux usées

3.5.4.1.1. Au niveau des marchés, des centres de santé, des écoles et des gares routières

Dans les onze (11) marchés identifiés, cinq (05) disposent des latrines publiques fonctionnelles, deux sont en chantier (Ahouangbo et Ouando) et quatre (04) n'en disposent pas. Au niveau du marché de Gbègo, la latrine disponible est déjà remplie et une nouvelle construction est nécessaire et au niveau de Dondo, le nombre est insuffisant et ne respecte pas les normes. De plus, on constate une très mauvaise gestion des déchets solides et des eaux usées qui sont déversées anarchiquement dans les marchés ; favorisant ainsi la prolifération des mouches, vecteurs de toutes sortes de maladies.

Sur les huit (08) centres de santé fonctionnels, sept (07) disposent de latrines publiques.

Toutes les écoles primaires publiques disposent de latrines publiques mais celles de DAVIE sont défectueuses.

Toutes les gares routières sont également dotées de latrines publiques.

Il urge d'améliorer les modèles de latrines dans les marchés, les centres de santé et les écoles.

La synthèse est faite dans le tableau suivant :

Tableau n°20 : Point des latrines dans marchés, centres de santé et écoles primaires publiques

	Localisations	Présence de latrine publique		Observations	Autres commentaires
		Oui	Non		
Dans les marchés	Grand marché	X			
	Marché Ahouangbo	En chantier			
	Marché Kpétounkpinmèdé		X	Prévu au PPM de 2021	
	Marché Agbokou	X			
	Nouveau Marché Agbokou		X		
	Marché Gbègo	X		Déjà rempli. Nouvelle construction nécessaire.	
	Marché Kandeivié		X		
	Marché Ouando	En chantier			
	Marché Dondo	X		Insuffisant et ne respecte pas les normes	
	Marché Tohounto	X			
	Marché Akonaboè		X		
Dans les centres de santé	Centre de santé d'Accron	X			
	Centre de santé zèvou	X	Insuffisant	Le Centre est actuellement	

	Localisations	Présence de latrine publique		Observations	Autres commentaires
		Oui	Non		
				fermé mais il y est prévu la construction d'une maternité et d'un bloc de latrine moderne au titre de l'année 2021 sur FADeC Affectés MS 2019-2020	
	Centre de santé d'Attakè	X			
	Centre de santé de Tchinvie	X			
	Centre de santé d'Agbokou	X			
	Centre de santé de Houinmè	X			
	CHDO	X			
	Centre de santé de Louho		X		
	Centre de santé de Dowa	X			
Dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP)	EPP Accron	X			
	EPP GBEKON	X			
	EPP GBEKON ANNEXE	X			
	EPP GBEDJI	X			
	EPP ATTAKE	X			
	EPP AGBOKOU 1	X			
	EPP AGBOKOU 2	X			
	EPP AGBOKOU 3	X			
	EPP DAVIE	X	Défectueuse		
	EPP ZOUNKPA	X			
	EPP DJEGAN DAHO	X			
	EPP KOUTONGBE	X			
	EPP FOUN FOUN	X			
	EPP HOUINVIE	X			
	EPP QUINLINDA	X			
	EPP URBAINE CENTRE	X			
	EPP ANAVIE	X			
	EPP HOUINME	X			
	EPP HLOGOU	X			
	EPP DEDOME	X			
	EPP DOWA CENTRE	X			
	EPP DOWA ABAGODO	X			
	EPP DOWA AHLAME	X			
	EPP DAVO	X			
	EPP LOUHO	X			

Source : DST Porto-Novo, 2021

3.5.4.1.2. Au niveau des ménages

On constate qu'au niveau de la commune, le taux d'accès des ménages aux latrines familiales est acceptable.

Dans les ménages, la gestion des eaux usées laisse à désirer en dépit des sensibilisations faites par les ONGs et les services compétents de la Municipalité. Ces eaux usées constituées principalement des eaux de douches et des eaux de travaux ménagers (lessives, vaisselles) sont par conséquent évacuées anarchiquement dans la rue, la cour des maisons, à côté de la maison, sur des tas d'ordures et dans les caniveaux. Ces caniveaux servant ainsi des gîtes pour les moustiques, vecteurs du paludisme. Les latrines sont également utilisées pour l'évacuation de ces eaux. Les eaux de douche sont écoulées sur le sol ; les eaux de lavage des motos et auto sont déversées de manière anarchique dans certaines rues.

3.5.4.2. Mode de Gestion des eaux pluviales

Le relief de la ville de Porto-Novo présente une situation topographique qui laisse apparaître des zones de plateau, des zones hautes mais également des zones basses. Ces dernières sont constituées le plus souvent de cuvettes impropres à l'installation d'établissements humains car recueillent la majeure partie des eaux pluviales.

L'urbanisation galopante que la ville a connue depuis les années 70 à nos jours s'est faite sans documents de planification. Les documents d'extension de la ville sont les plans de lotissement qui sont classés comme des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD). Ces occupations ont eu pour conséquences l'installation d'habitats dans les zones inondables ou peu propices aux habitations. Ce phénomène commun aux villes béninoises s'illustre par les habitations régulièrement inondées après les fortes précipitations.

Plusieurs solutions ont été mises en œuvre avec l'appui du gouvernement et des partenaires au développement à travers le programme d'assainissement pluvial des villes secondaires et le plan de mobilité urbaine qui ont produit des résultats assez encourageants.

Il s'agit des programmes de constructions de collecteurs et des bassins de retentions d'eaux. Il est important de signaler que plusieurs zones critiques habitées se retrouvent toujours dans l'attente de solutions appropriées pour améliorer les conditions de vie des populations et les préserver contre les désagréments annuels d'invasion par les eaux pluviales. La réalisation actualisée en juillet 2020 se présente comme suit :

Tableau n°21 : Point de réalisation des ouvrages d'assainissement

Rue	Linéaire caniveaux (ml)
Rue3b	10 450
Rue6	6 600

Rue	Linéaire caniveaux (ml)
Rue12	4 170
Rue36	9 024
Rue3a	1 200
Rue12 Bretelle	284
Rue19A1	482,32
Rue19A2	2 538
Rue19B	3 200
Rue19D	2 600
Rue19F1	1 418,26
Rue35	0
Rue1037	490
Total	42 456,58
Caniveaux latéraux	38,953
Dalots	0,142
Emissaires (Collecteurs)	1,961
Amorces longues	3.415

3.5.4.3. Gestion des déchets solides ménagers et salubrité urbaine

Elle est actuellement assurée par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité Urbaine du Grand Nokoué (SGDS-GN SA) créée en novembre 2018 par l'État béninois, pour la mise en œuvre du Projet de Modernisation de la Gestion des déchets solides ménagers inscrite dans le Programme d'Actions du Gouvernement. L'objectif est de rendre efficaces les services de gestion des déchets (collecte, tri et recyclage) par le déconditionnement des déchets ménagers, le broyage des encombrements, l'élimination et la valorisation de déchets, le transport et le transbordement des déchets en vue de leur élimination par incinérateur ou dans un centre d'enfouissement technique et sanitaire. L'intervention de la société se fait en lien avec les collectivités locales : travaux d'entretien de la voirie urbaine, de balayage et de piquetage des voies et places publiques, et de curage des caniveaux. Le transfert de ces activités de Municipalité à la SGDS a fait arrêter le projet de tri et de valorisation semi-mécanisé financé par l'AFD au niveau de la Municipalité.

Toutefois, de nombreux problèmes subsistent encore. Il s'agit :

- ✓ des problèmes d'organisation au niveau de la société (nombre d'engins insuffisants par endroit, faible appropriation des domaines par les acteurs, faible collaboration avec les services techniques de la mairie...) ;
- ✓ des problèmes de délimitation des zones (par exemple Porto-Novo et Akpro-Missérété) ;
- ✓ de l'irrégularité de l'enlèvement des déchets au niveau des ménages ;
- ✓ de la destruction des dallettes lors des curages et qui ne sont pas remplacées ;
- ✓ de la valorisation des déchets qui n'est pas encore effective.

3.5.4.4. Gestion des déchets biomédicaux

Les déchets biomédicaux ne sont pas encore bien gérés dans la Commune. En effet, au niveau du CHDO, l'incinérateur tombe en panne régulièrement et la majorité des centres de santé ne sont pas abonnés aux structures officielles de précollecte. Ils continuent de s'adonner aux pratiques de rejet dans la nature ou d'enfouissement de cette catégorie très dangereuse des déchets. La Municipalité de Porto-Novo doit mettre en œuvre le Plan Directeur d'Assainissement et faire un suivi particulier de la gestion de ce type particulier de déchets.

3.5.5. Sports et loisirs

Sur le plan sportif, on note la pratique de plusieurs disciplines sportives telles que (football, basket, pétanque, domino, etc.). La Municipalité de Porto-Novo dispose d'un stade municipal géré par le Ministère des sports. Les terrains de CEG sont utilisés pour le football. On note l'organisation des tournois par la Direction Départementale des Sports. D'autres points de sport existent aussi dans la Commune ; il s'agit d'autres terrains de foot, des aires de Basket, des salles de Gym.....

Les loisirs sont caractérisés par l'organisation du Festival International de Porto novo (FIP) chaque année, il existe aussi d'autres centres de loisirs dans la commune tels que le centre des Jeunes et de Loisirs de Porto-Novo à Djègan-Kpévi, des parcs d'attraction publics et privés, des disponibilités de domaines pour les aires de jeux, un Centre de Développement Communautaire et d'autres centres délabrés et abandonnés.

Les problèmes notés dans ces secteurs sont entre autres :

- ✓ absence d'une politique ou d'une stratégie de développement ou de promotion du sport au niveau de la Commune;
- ✓ insuffisance d'aires de jeux aménagés ;
- ✓ manque de structure d'encadrement ;
- ✓ manque d'infrastructures sportives adéquates ;
- ✓ inexistence d'équipements sportifs au niveau de certains centres ;
- ✓ manque d'entretien des infrastructures existantes.

3.5.6. Protection sociale

Le cadre stratégique en la matière au niveau de la Municipalité est assuré par la Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance. Les Centres de Promotion Sociale (CPS) (Djègan-Kpèvi, Agbokou et Ouando) viennent en appui à la protection sociale des populations de la Municipalité à travers leurs activités routinières. Ces activités sont généralement en quatre grands points ; on note i) la nutrition, ii) les Violences Basées sur les Genres (VBG) ; iii) la protection enfant, iv) les personnes handicapées et de troisième âge.

Au niveau de la nutrition, tous les centres ne font pas les pesées mais orientent les cas vers les centres de santé. En ce qui concerne les VBG, on note les cas tels que les abandons de charge, les violences physiques, les violences économiques (par exemple interdiction à la femme de mener des activités économiques) à cause des jalousies et des soupçons, défenses personnelles : jalousie de laisser l'homme seul sortir, les viols sur mineur et les cas sociaux (appui pour la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenu (AGR)). Pour la Protection Enfant, les activités concernent les enfants orphelins, les enfants en mobilité et ceux en abandons de charge. Enfin, pour les personnes handicapées et de 3^{ème} âge, les centres disposent d'un espace contact RBC (Réadaptation à Base Communautaire) pour les enfants en difficultés de s'asseoir, de marcher et /ou de parler, l'animation de l'association des personnes de troisième âge.

Au cours de l'année 2020, les résultats suivants ont été obtenus :

Tableau n°22 : situation des données sociales au niveau de la Municipalité en 2020

N°	Variables	Nbre de cas identifiés	Nbre de cas pris en charge	Taux de satisfaction (%)
01	Violences Basées sur le Genre	233	58	24,89
02	Orphelins et Enfants Vulnérables	1 034	372 (Professionnel et scolaire)	35,98
03	Secours sollicités	204	123	60,29
04	Cas de grossesse en milieu scolaire	119	-	-
05	Enfants victimes de violence psychologique	40	-	-
06	Enfants victimes de violence physique	18	-	-
07	Enfants victimes de violence sexuelle	04	-	-

Source : DDASM_Ouémé, 2021

Les grandes difficultés dans le domaine sont les suivants :

- ✓ absence de locaux pour héberger les enfants orphelins ou en mobilité (les centres d'accueil au nombre de deux Don Bosco et foyer OASIS, mais les critères des enfants ne sont pas souvent conformes) ;
- ✓ moyens insuffisants pour prendre en charge les abandons de charge car la priorité est donnée aux enfants de haute vulnérabilité (OEV,) ;
- ✓ coût élevé de prise en charge sanitaire des handicapés difficile à supporter par les parents ;
- ✓ absence de moyens roulants pour suivre les enfants en situation difficile à domicile ;
- ✓ cadre de travail des CPS non approprié (surtout Ouando) ;
- ✓ absence de centres de retraite ;
- ✓ faible ressource mise à disposition par le Ministère pour appuyer les personnes du 3^{ème} âge ;
- ✓ absence de pack informatique ;
- ✓ absence de dotation en carburants aux CPS par la Mairie.

3.5.7. Nutrition

Traditionnellement, la problématique de la nutrition est perçue comme étant uniquement du ressort du secteur de la santé. Le secteur de la santé s'est concentré sur la récupération des enfants malnutris et la formation de leurs mères à travers les relais communautaires. L'expérience a montré que cette problématique est multisectorielle et sa réelle prise en compte appelle une synergie entre les politiques sectorielles connexes à la nutrition en relation entre autres avec l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'agriculture, la santé, la protection sociale. C'est également pour cette raison que certaines ONG s'investissent davantage dans ce secteur dans la Municipalité de Porto-Novo. Elles forment et sensibilisent les populations sur les enjeux actuels des comportements nutritionnels à adopter dans la lutte contre de nouveaux problèmes de santé qui se posent à elles.

Les ménages sont les véritables acteurs et sont également les bénéficiaires du processus d'amélioration des indicateurs de nutrition.

La situation de la malnutrition reste très préoccupante au Bénin. Elle est la cause du retard de développement des capacités physiques et cognitives chez les enfants. Les possibilités d'emploi et de revenu dans leur vie future s'en trouveront réduites, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté et ralentit le développement économique de la communauté.

Sur le plan nutritionnel dans la Municipalité de Porto-Novo, des femmes mères bénéficient de l'éducation nutritionnelle par les Centres de Promotion sociale (CPS). Aujourd'hui la nutrition est devenue le parent pauvre faute d'appui des partenaires et de prise de conscience effective des autorités locales sur les effets de la malnutrition sur le développement de la Municipalité. Or les conséquences de la malnutrition sont irréversibles.

Les risques de malnutrition jalonnent tout le cycle de vie depuis la phase fœtale jusqu'à l'âge adulte et sont dus à : (i) la faim intra-utérine et la faim du cerveau pour cause de malnutrition et/ou de suractivité physique maternelle ; (ii) l'allaitement maternel inadéquat et une diététique traditionnelle non fondée sur des évidences scientifiques ; (iii) l'introduction précoce de complément alimentaire au lait maternel ; (iv) un sevrage tardif, une alimentation de complément inadéquate ; (v) une alimentation en quantité et en qualité défectueuse, une mauvaise répartition des aliments au sein des ménages avec une discrimination selon l'âge, le sexe, l'état de santé ou l'état physiologique. A cela s'ajoutent d'autres

causes non directement nutritionnelles comme l'état vaccinal défectueux, les infections, une faible accessibilité ou une disponibilité et une qualité défaillantes des soins de santé et un environnement physico-chimique, psycho-social défavorable.

Les difficultés constatées sont entre autres :

- ✓ manque de culture adéquat pour les nutriments optimaux ;
- ✓ pas de contrôle fiable pour les aliments ;
- ✓ faible suivi des femmes vendeuses et d'hygiène dans les écoles ;
- ✓ faible pouvoir d'achat des populations ;
- ✓ absence de centres de récupération nutritionnelle ;
- ✓ méconnaissance de la combinaison des aliments ;
- ✓ cherté des denrées alimentaires.

3.5.8. Energie et l'approvisionnement en eau potable

Les types d'énergie utilisés à Porto-Novo sont l'énergie électrique, l'énergie solaire, les carburants (Essence, Pétrole, Gaz oil, etc.), le gaz domestique, le bois et le charbon de bois.

L'énergie électrique est exclusivement fournie par Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE). L'énergie solaire est utilisée avec l'installation de plaques/panneaux solaires sur prestation des entreprises privées. Son utilisation est marginale et son efficacité est encore limitée à certains niveaux. Le grand problème est l'extension de l'électrification dans les zones non couvertes.

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau, la commune doit augmenter de façon équitable et durable l'accès des populations à l'eau potable par la SONEB pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Tableau n°23 : Principaux indicateurs de l'approvisionnement en eau potable par la SONEB (2016-2020)

INDICATEURS	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	30 058	31 039	32 941	33 240	35 206
Production eau (m3)	4 424 094	4 503 282	4 683 135	4 385 406	4 513 445
Longueur réseau (ml)	583 711	591 415	598 699	603 271	609 865
Population desservie *	264 510	273 143	289 881	292 512	309 813

Source : SONEB Ouémé, 2021

* La population desservie est estimée : Taille moyenne des ménages au recensement de la population (tm = 4,4 RGPH4) x Nombre d'abonnés x 2 . Dans l'hypothèse qu'un branchement alimente deux ménages.

Tableau n°24 : Diagnostic des services sociaux de base et gestion de l'environnement

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Santé	- Existence de l'hôpital CHDO - Existence de centres de santé - Existence de cliniques privées - Existence de pharmacies - Existence de l'hôpital des tuberculeux - Existence de compétences en médecine traditionnelle - Disponibilité de réserve administrative pouvant abriter de centres de santé - Existence d'un centre botanique pour les tradi-thérapeutes - Existence des relais communautaires - Existence de COGES - Existence des jeunes logisticiens - Existence du personnel soignant	- Projet ARCH - Vaccination - Distribution de moustiquaires imprégnées - Croix rouge - FADEC Santé communautaire - FADEC COVID 19 - Projet HISA	- Plateau technique des centres de santé non renforcé - Insuffisance de personnel qualifié - Manque de spécialistes dans les centres de santé - Insuffisance d'ambulances - Faible taux d'accueil au niveau des centres de santé publics - Cherté des consultations, des soins de santé et des médicaments - Pratique de l'automédication - Insuffisance de toilettes publiques dans les centres de santé - Non utilisation des moustiquaires imprégnées par certains ménages - Non fonctionnement du centre botanique pour les tradi-thérapeutes - Pratique de la médecine clandestine - Difficulté d'accès aux premiers soins - Taux de mortalité élevé	- COVID-19 - Catastrophes naturelles (épidémies)
Nutrition	- Existence de denrées alimentaires de qualité - Connaissance des vertus d'aliments - Existence des fermes coopératives de production des produits maraichers - Présence des CPS et des centres de santé - Existence de CCAN	- Existence de structures nationales et départementales d'appui à la nutrition (DANA ;....) - Prise en charge du volet nutrition par le Projet National de	- Manque de cultures adéquates pour les nutriments optimaux - Absence de suivi et de contrôle fiable pour les aliments - Faible suivi des femmes vendeuses et d'hygiène dans les écoles - Faible pouvoir d'achat des populations - absence de centres de récupération	- Existence de produits avariés et frelatés importés - OGM - Existence de produits d'origines douteuses

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	Existence d'un service en charge de l'éducation	- Développement de la Petite Enfance (PNPDE) - PAM (Cantines scolaires)	- nutritionnelle - méconnaissance de la combinaison des denrées alimentaires - Cherté des denrées alimentaires - Inexistence d'un abattoir adéquat - Utilisation inadéquates des pesticides	Intoxication alimentaire
Education	- Existence d'écoles maternelles, primaires et secondaires publiques et privées - Existence d'universités publiques et privées - Présence de la Bibliothèque Nationale - Existence de centres de formations professionnelles - Existence de domaines pouvant abriter EP, CEG et Universités. - Existences de bibliothèques privées - Existence des centres privés de formation professionnelle - Existence d'un fonds municipal d'appui aux écoles bénéficiaires des cantines scolaires - Existence d'un fonds municipal d'appui aux cours de renforcement à l'endroit des écoles et CEG - Existence de la Direction des Archives	- PAG Projet SENS - PAG volet cantine scolaire - Gratuité de l'école pour les filles (subventions de l'Etat central) - Programme PSDCC et ACCESS - Existence d'enseignants qualifiés et d'aspirants (AME) - Existence de l'ANDF pour la sécurité foncière des domaines des écoles, collèges et universités - Existence d'activités interactives pour l'apprentissage des langues étrangères - Existence des PTF dans l'éducation	- Insuffisance de personnel enseignant qualifié - Insuffisance de modules de classe et mobiliers dans les écoles - Insuffisance de domaines pouvant abriter les infrastructures scolaires - Salles de classe délabrées dans certaines écoles - Insuffisance de toilettes dans les écoles - Non-paiement de la totalité des frais de scolarité au niveau des écoles privées par les parents d'élèves - Faible taux de couverture de cantines scolaires - Existence d'écoles non clôturées - Effectif pléthorique dans certaines classes - Inexistence de gardien dans des écoles publiques - Inadéquation entre les formations de centres professionnels et la demande du marché	Trafic des enfants

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
		- MEMP - ONG - FADEC électricité pour les écoles maternelles et primaires	- Insuffisance de centres de documentation - Non orientation des élèves vers les formations d'avenir - Coupure d'eau dans les écoles faute de non-paiement de factures - Ecoles non électrifiées - Insécurité foncière des domaines des écoles, collèges et universités - Taux de grossesses en milieu scolaire - Risque d'abandon des classes - Déscolarisation - Faible promotion des langues nationales - Retard dans l'obtention des subventions - Absence d'infirmier	
Alphabétisation	- Existence de moniteurs en alphabétisation - Existence des centres d'alphabétisation - Existence de Coordonnateurs communaux d'alphabétisations	- Existence de l'Agence Nationale de Promotion de l'Alphabétisation - Existence de service alphabétisation (DDESFT)	- Absence d'appui financier et matériel aux maitres alphabétiseurs - Incapacité des lettrés à lire et à écrire en langues maternelles - Insuffisance de salles de cours - Fort taux d'analphabètes	- Promotion des langues étrangères - Disparitions progressives de nos langues

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Eau potable	- Présence de châteaux d'eau et forages - Existence de fontaines de CDQ	- PAG volet Eau - Existence des partenaires et ONG - Existence de l'Agence National du Domaine et du Foncier pour la sécurisation des domaines devant abriter les forages - Présence du réseau SONEB	- Qualité douteuse de l'eau de la SONEB (présence de boues par moment) due aux travaux d'aménagement de la route - Coupure momentanée de l'eau de la SONEB due à l'instabilité de l'énergie électrique - Inefficacité du service de dépannage de la SONEB - Consommation de l'eau de puits non traitée - Mauvaise gestion des fontaines CDQ - Non fonctionnement de certaines fontaines	- Risque de maladies hydriques
Affaires sociales	- Existence de Centre de Promotion Sociale - Existence d'un fonds municipal d'appui aux indigents - Existence d'une commission municipale d'aide aux indigents - CMPE - Prise en charge périodique des malades mentaux	- ONG et les PTF - Projet ARCH - Ministère des affaires sociales - Commission communale de gestion des secours nationaux - Loi protégeant les personnes vulnérables	- Méconnaissance des avantages des centres de promotion sociale - Faible taux de prise en charge des enfants des handicapés, des orphelins et des enfants handicapés - Faible taux de prise en charge des personnes vulnérables - Absence de mesures d'accompagnements adéquates - Lourdeurs des procédures administratives pour les handicapés bénéficiant des aides du CPS - Présence des Handicapés moteurs sans moyens de déplacement - Inexistence d'annexes des centres de promotion sociale dans les localités - Faible budget alloué aux CPS	-
Sport et loisirs	- Pratique de disciplines sportives telles	- PAG « volet sport »	- Places publiques abandonnées et	- Exode des athlètes

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
	- que (football, basket, pétanque, domino, etc.) - Existence d'un service sport - Existence d'athlètes - Existence de terrains de sport - Existence des centres de loisirs - Disponibilité de domaines pour les aires de jeux - Existence de parcs d'attraction publics et privés - Existence des Centres de Développement Communautaires (CDC) - Existence de maison des jeunes - Existence d'associations sportives - Existences des infrastructures sportives - Génies en herbes, classes sportives, spéciale détente - Existence de loisirs sains	- Ministère en charge du sport - PTF et ONG - UASEP - Existence de salle de fêtes et gymnastiques	- délabrées - Absence d'équipements adéquats pour le centre de loisirs - Centres de loisirs mal équipés	
Energie	- Installation de panneaux solaires - Eclairage public à base de lampadaires et panneaux solaires - Disponibilité du réseau électrique	- Présence de la SBEE - Projet d'amélioration des services énergétiques - Ministère de l'énergie - Fibre optique	- Tracasseries pour l'abonnement des compteurs de la SBEE - Insuffisance de poteaux électriques - Retard dans la réponse aux pannes signalées au service dépannage de la SBEE - Cherté de l'énergie électrique - Insuffisance de lampadaires solaires et de poteaux électriques	- Insécurité des installations électriques - Coupures momentanées - Endommagement des appareils électroménagers

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
			- Non fonctionnement de certains lampadaires - Eclairage public peu entretenu	-
Numérique et media	- Disponibilité du haut débit - Existence de classe numérique - Existence de la Direction du Numérique au niveau de la Mairie (DCN) - Existence des Starts up - Existence de compétences - Existence d'un magazine bimensuel	- PAG volet numérique et communication (fibre optique) - réseaux GSM et FAI - PAG volet numérique - Ministères et agences du Numérique - Code du numérique et code de l'information - Existence de centres de formation dans le secteur - Radio et presse écrite	- Méconnaissance de la loi sur les dispositions numériques légales - Inexistence d'un programme de développement numérique - Inexistence d'un schéma directeur d'aménagement numérique du territoire - Inexistence d'espace de travail - Mauvaise pratiques des usages numériques - Non maîtrise des usages numériques	- Disfonctionnement des opérateurs GSM, FAI et média - Cherté et qualité des services offerts - Importations des outils numériques de qualités douteuses - Dégradation des infrastructures du Numérique
Droits des enfants et protection civile	- Existence d'un Comité municipal de Protection des Enfants - Existence des centres de la promotion sociale - Existence d'une direction de l'Etat civil et des affaires sociales	- Loi en vigueur sur les droits et protection des enfants - Code de l'enfant - Ministère, ONG et PTF intervenant dans le domaine de la protection des droits des enfants - Cadre juridique bien fourni	- Non maîtrise des droits des enfants par les parents - Insuffisance de moyens pour assurer tous les droits des enfants - Pratique du châtimement corporel - Maltraitance des enfants placés et orphelins - Cas fréquents de bébés abandonnés - Faible déclaration des naissances - Impunité en cas de violation des droits de l'enfant	- Traite - Travail des enfants
Gestion des Déchets Solides et	- Ramassage systématique des ordures ménagères	- Société de Gestion des Déchets Solides et de	- Irrégularité des agents de ramassage des DSM	- Inondation - Prépondérance de

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Ménagers (DSM)	- Présence de poubelles dans les maisons - Existence de points de regroupement bien aménagé - Organisation des séances de salubrité - Service en charge des déchets	- la salubrité dans le Grand-Nokoué (SGDS-GN) - Possibilité de recyclage et de valorisation des déchets	- Inaccessibilité des rues pour le ramassage des DSM - Non dépôt des poubelles devant les maisons - Présence de dépotoirs sauvages dans la commune - Cohabitation avec les points de regroupement - Insuffisance de poubelles publiques dans les lieux publics - Incinération et enfouissement des DSM - Non fonctionnement du dépotoir construit par PUGEMU - Inexistence de tri sélectif - Insuffisance de points de regroupement - Non disponibilité de poubelles dans les maisons	- dépotoirs sauvages - Maladies
Gestion des eaux usées et pluviales	- Présence de caniveaux pour le drainage des eaux pluviales - Existence de collecteurs des eaux pluviales - Existence de bassins de rétention d'eau - Existence des exutoires naturels	- Société de Gestion des Déchets Solides et de la salubrité dans le Grand-Nokoué (SGDS-GN) - SONEB - Existence d'un plan naturel de gestion des eaux usées	- Insuffisance d'ouvrages de drainage d'eaux pluviales - Versement des eaux usées sur les voies - Mauvais entretien du collecteur des eaux pluviales - Inexistence des fosses et ou puisard sceptiques dans les maisons - Inexistence d'un système de collecte des eaux usées	- Prolifération des moustiques et - Inondation - Odeurs nauséabondes - Maladies - Pollutions de l'environnement
Aménagement et gestion des ressources	- Existence de la lagune de Porto-Novo - Existence d'arbres - Existence de zones humides	- Existence des structures d'appui ABE - Dispositions en	- Inexistence d'un arrêté pour la protection de la lagune - Déversement des déchets solides, liquides,	- Changements Climatiques (catastrophes hydro-

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
naturelles		vigueurs	sachets plastiques dans la lagune - Non entretien des bas-fonds et des berges - Abatage des arbres sans autorisation forestière - Jacinthes d'eau non valorisées	climatiques - Jacinthes d'eau
Gestion du foncier urbain	- Existence de la Commission de Gestion Foncière (COGEF) - Existence du cadastre de Porto-Novo - Existence de dispositions de gestion des plans d'eau et bas-fonds - Existence du service affaires domaniales	- Présence l'ANDF - Loi sur le foncier - Code foncier et domanial - Existence de l'institut géographique Nationale - Possibilité d'expropriation pour cause d'utilité publique - MCVDD - IGN - ANDF	- Non disponibilité des répertoires de recasement - Absence de documents de présomption de propriété au niveau de certaines maisons - Manque de communication entre le conseil local et le comité de lotissement - Non identification des parcelles - Litiges domaniaux non élucidés - Occupation anarchique et vente des réserves administratives - Attribution fictive de domaines - Mauvaise conduite des équipes municipales par rapport à l'éclaircissement sur la gestion des réserves - Non-imposition des parcelles vides	- Soulèvement des sinistrés
Urbanisme	- Disponibilité des plans de lotissement - Aménagement des voies - Signalisation tricolore (mobiliers urbains) - Réalisation des documents de planification urbaine (en cours) - Eclairage public	- PAG (Projet ASPHALTAGE) - Programme d'aménagement et d'assainissement des voies urbaines - Programme de construction des logements sociaux	- Existence des zones non urbanisées - Non ouverture des voies à cause des collectivités - Recasement mal réalisé - Existence des sinistrés non recasés - Insuffisance de mobiliers urbains	- Assignation au tribunal - Litiges frontaliers

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Habitat et construction	- Existence des constructions afro-brésiliennes et coloniales - Existence de règlement municipal en matière de permis de construire	- MCVDD - Agence de réhabilitation de la ville de Porto-Novo	- Non-respect des textes relatifs à la construction (étude de sol, permis de construire, permis d'habiter, etc.) - Existence des maisons inachevées - Inexistence d'un plan d'habitat public - Inexistence de la commission communale d'autorisation de Permis de construire - existence de vieilles maisons	Effondrement des bâtiments
Changements climatiques	- Existence d'un programme de résilience aux changements climatiques - Existence d'un plan directeur d'assainissement des eaux pluviales - Existence d'un plan de contingence	- Loi 2018-18 du 06/08/2018 sur le changement climatique - Loi 98-030 de la 12/02/99 portant loi-cadre sur l'environnement - Dispositions légales - CoP - FNEC - Fonds mondial pour le climat	- Forte minéralisation de la ville - Installation des habitations dans les zones impropres à l'habitation - Météo local (perturbations pluviométriques, fesseurs traditionnels de pluies) - Abatage des arbres	- Inondations - Erosion - Dégradation du sol - Réchauffement climatique - Chute de la production agricole

3.6. Diagnostic de la gouvernance locale

3.6.1. Fonctionnement des organes élus

3.6.1.1. Le conseil municipal

Pendant les trois dernières années, la Municipalité de Porto-Novo a fait des efforts en vue de l'amélioration de la Gouvernance locale. Différents éléments ont été abordés pour cette analyse, il s'agit entre autres de la tenue des sessions du Conseil Municipal et des réunions de Municipalité ; fonctionnement des commissions permanentes du Conseil Municipal ; la compétence et la capacité de maîtrise d'ouvrage et le fonctionnement de l'administration communale.

Tableau 25 : Situation de la gouvernance locale dans la Municipalité de Porto-Novo

Question/Indicateur		Réponse		
Sessions du Conseil Communal et réunions de municipalité				
Nombre d'élus communaux	Homme	29		
	Femme	04		
	Total	33		
Pourcentage (%) de femme conseillère communale		12,12 %		
Nombre d' élu sachant lire et écrire		33		
Nombre d'élus analphabètes		0		
Nombre de sessions du conseil municipal	Années	2018	2019	2020
	Ordinaires	4	4	4
	Extra ordinaires	8	12	6
	Total	12	16	10
Taux moyen de participation des élus aux sessions		87,12	88,89	91
Nombre de PV de session adopté		12	16	10
Nombre de PV de session publié et mécanisme de publication		Par affichage	Par affichage	Par affichage
Nombre session ouverte au public et mécanisme d'information		2	2	2
Nombre de réunions de municipalité		12	15	13
Taux moyen de participation des élus aux réunions de municipalité		87,12	88,89	91
Actions spécifiques en faveur des femmes				
Commissions permanentes du conseil municipal				
Dénomination commission	Nombre et qualité des membres	Nombre de sessions tenues	Nombre de rapports d'activité déposés	Observations
Commission Permanente chargée des Affaires Economiques et Financières	4	7	7	
Commission Permanente chargée des Affaires Domaniales, Environnementales et du Cadre de vie	5	9	9	
La Commission Permanente chargée de l'Etat Civil, des Affaires Sociales et Culturelles	4	-	-	

Question/Indicateur		Réponse		
Commission Permanente chargée de la Sécurité, des Transports, des Infrastructures et Equipements Marchands	5	-	-	
Commission Permanente chargée de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité	4	7	7	
Commission Permanente chargée de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	5	1	1	
Commission Permanente chargée des Stratégies de Développement, de la Numérisation de l'Administration et des Objectifs de Développement Durable.	5	12	12	
Compétence et capacité de maîtrise d'ouvrage				
Quels sont les domaines de compétence réellement assumés par la Commune ?	Domaines	Totalement	Moyennement	Faiblement
	Education			
	Santé			
	Hydraulique			
	Etat civil	x		
	Finances			
	Hygiène et assainissement			
	Recensement et élection			
Années		2018	2019	2020
Existence de CCPMP		Oui	Oui	Oui
Nombre de formation à l'endroit des membres de la CCPMP				
Existence de plans annuels de passation des marchés		Oui	Oui	Oui
Nombre total de marchés passés		ND	ND	ND
Nombre de chantiers achevés dans les règles de l'art		ND	ND	ND
Nombre de chantiers abandonnés		ND	ND	ND
Nombre de chantiers achevés hors délais		ND	ND	ND
Nombre total de chantiers réceptionnés provisoirement		ND	ND	ND
Nombre d'ouvrages utilisés		ND	ND	ND
Organisation de l'administration communale				
Existe-il un organigramme de la Commune ?		Oui ...X..... Non :		
Nombre de services / Directions fonctionnels				
Existe-t-il des descriptions de tâches pour tous les postes ?		Oui :...X..... Non :		
Gestion administrative et financière				
Années		2018	2019	2020

Question/Indicateur		Réponse		
Mois d'adoption du budget communal		Dernière Session ordinaire (décembre)	Dernière Session ordinaire	Dernière Session ordinaire
Mois d'approbation du budget communal		Janvier	Janvier	Janvier
Taux d'exécution du budget d'investissement (%)	Physique (%)			
	Financière (%)			
Taux d'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA) (%)	Physique (%)			
	Financière (%)			

Source : Mairie Porto-Novo, 2021

3.6.1.2. Les commissions du Conseil Municipal

Conformément à la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la municipalité de Porto-Novo a mis en place sept (07) commissions dont les attributions sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau n°26 : Liste des commissions du Conseil Municipal

N°	Commissions	Attributions
01	Commission Permanente chargée des Affaires Economiques et Financières	- économie, Finances locales et recouvrement fiscal ; - évolution des finances et des activités économiques ; - stratégies de mobilisation des ressources financières, en relation avec les autres Commissions Permanentes ; - élaboration des documents financiers de la Commune en relation avec la Direction des Affaires Financières (budgets, compte administratif etc.).
02	Commission Permanente chargée des Affaires Domaniales, Environnementales et du Cadre de vie	- maintien de l'intégrité du territoire de la Commune ; - protection de la nature ; - aménagement du territoire ; - foncier urbain (gestion des domaines publics et privés, gestion des parcelles dans les zones loties et urbanisées à travers les translations foncières, gestion des bâtiments administratifs et privés etc.) - application des textes et règlements en matière d'urbanisme ; - promotion des équipements publics dans les opérations d'aménagements urbains ;
03	Commission Permanente chargée de l'Etat Civil, des Affaires Sociales et Culturelles	- modernisation de l'Etat Civil ; - conservation des registres d'Etat Civil ; - politique municipale de protection sociale (promotion de la petite enfance, de la famille, gestion des catastrophes etc) ; - prévention des déviations sociales en relation avec la Commission chargée de la jeunesse ; - promotion des activités culturelles et culturelles ; - promotion du tourisme et de l'artisanat (création et dynamisation des groupements d'intérêt, formation des artisans) ;

N°	Commissions	Attributions
04	Commission Permanente chargée de la Sécurité, des Transports, des Infrastructures et Equipements Marchands	- sécurité des personnes et des biens (pollution, divagation des bêtes, inondation etc); - gestion des gares routières, marchés et des autres équipements marchands ; - modernisation et entretien des infrastructures de développement et des infrastructures socio communautaires ; - gestion urbaine (circulation et transport urbain et interurbains, promotion et transport fluvio-lagunaire) ; - mobilité et signalisation dans la ville (entretien du réseau de l'éclairage public)
05	Commission Permanente chargée de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité	- relations avec la diaspora ; - création, dynamisation et relation entre les intercommunalités - stratégies de mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières en faveur du développement de la ville ; - relations de partenariat avec les ONGs internationales, associations et réseaux de ville ; - mise en œuvre de la stratégie en matière de coopération décentralisée et de visibilité de la ville ; - participation aux événements à l'international
06	Commission Permanente chargée de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	- éducation et alphabétisation (constructions, réfections des infrastructures scolaires etc) ; - politique en matière de vie associative et d'éducation populaire (entrepreneuriat des jeunes, autonomisation des femmes etc) - promotion de l'excellence en milieu scolaire (valorisation des mérites, bourses aux étudiants etc.) ; - promotion des activités liées à la Jeunesse et aux activités physiques et sportives (formation des jeunes aux petits métiers, promotion de l'excellence en milieu jeune, construction des aires de jeux, organisation des tournois etc.) ; - loisirs, à travers la promotion des jeux et festivals (génie en herbes, jeu de pique, dame, scrabble, compétition chorégraphique etc)
07	Commission Permanente chargée des Stratégies de Développement, de la Numérisation de l'Administration et des Objectifs de Développement Durable.	- planification stratégique (développement des TIC et du digital, modernisation des outils de gestion de l'administration) ; - gestion axée sur les résultats ; - réformes sectorielles et transversales dans l'administration municipale ; - fluidité et l'accessibilité de l'information ; - promotion des ODD

Source : Mairie de Porto-Novo, 2021

3.6.2. Administration municipale

3.6.2.1. Services administratifs

Pour couvrir efficacement les besoins de la Municipalité de Porto-Novo et un plein exercice des compétences dévolues, on dispose de six (06) directions fonctionnelles avec le Secrétariat Général, les organes de passation des marchés et le Cabinet du Maire. Il s'agit de :

- le Cabinet du Maire ;
- les organes de passation des marchés
- le Secrétariat Général ;
- la Direction des Affaires Foncières et de l'Aménagement Urbain (DAFAU) ;
- la Direction des Services Economiques et Financiers (DSEF) ;
- la Direction de la Planification, des Programmes et Projets (D3P) ;
- la Direction des Services aux Populations, de la Culture et du Patrimoine (DSPCP) ;
- la Direction des Services Techniques (DST) ;
- la Direction de l'Informatique, du Pré archivage, de la Communication et de la Documentation (DIPCD).

Ces entités sont animées par un personnel de différentes catégories résumé dans le tableau suivant :

Tableau n°27 : Effectif du personnel par catégorie

Profil des agents	Effectifs
Catégorie A	54
Catégorie B	58
Catégorie C	38
Catégorie D	80
Catégorie E	28
Autres	0
Total	258

Source : Mairie de Porto-Novo, 2021

Ce personnel intervient aussi au niveau des Services Déconcentrés de l'Etat opérant au niveau de la Commune. Il s'agit entre autres de : DDI-OP/CIPE-1/CIPE-2 ; Recette-Perception ; Ecoles Maternelles et Primaires ; Préfecture de Porto-Novo ; Maison Internationale de la Culture ; Commissariat ; Antenne Départementale de la Transfusion Sanguine ; Centre Hospitalier Départementale de l'Ouémé...

Soulignons par endroit, qu'on note une inadéquation entre le profil et le poste occupé au niveau de certains services et directions.

3.6.2.2. Performances de l'administration communale

Elle est appréciée à partir d'un certain nombre d'indicateurs que sont : le taux d'exécution du budget d'investissement, le respect des procédures de passation des marchés, le fonctionnement des systèmes de classement et d'archivage et le taux d'exécution physique des PAI et PTA.

3.6.3. Participation citoyenne et contrôle de l'action publique

Vaincre la mal gouvernance et promouvoir la lutte contre la corruption c'est la mission essentielle de la participation citoyenne qui est aussi le socle de la gouvernance locale. En effet la participation citoyenne est un outil de développement qui vise à améliorer la performance des acteurs publics à travers une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités.

La participation citoyenne traduit l'intérêt et la contribution des populations (des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des personnes vulnérables) aux processus de réflexions portant sur le devenir collectif, de même que leur engagement dans la mise en œuvre des actions identifiées pour le développement local porté par un processus communal. Les associations de développement, les associations des jeunes, les groupements de femmes, l'Association des Personnes Handicapées de la Commune de Porto-Novo et l'Organisation de la Société Civile participent au développement et à l'épanouissement de la population. Ces différents groupements sus-cités sont souvent invités dans les instances de réflexion pour le développement durable de la commune (ateliers de réflexion, élaboration des documents de planification...). La Municipalité de Porto-Novo a mis en place plusieurs cadres de concertation dont celui des Services Déconcentrés de l'Etat qui tient régulièrement ses séances.

Cependant, leurs principales faiblesses sont liées au manque de moyens matériels, au faible niveau de technicité, de professionnalisme et d'organisation de certains acteurs en vue d'une synergie d'actions.

3.6.4. Intercommunalité et coopération décentralisée

Dans le domaine de l'intercommunalité, la municipalité de Porto-Novo est membre de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), de certains espaces de développement partagé tels que la Communauté des Communes de l'Ouémé (CCO) dont les activités sont dormantes aujourd'hui et le Conseil Intercommunal pour l'éco-développement-Nokoué (CIED-Nokoué).

Elle a développé des coopérations avec plusieurs collectivités territoriales étrangères telles que : la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ; la Métropole et la ville de Lyon (Ville de Lyon et Grand Lyon) ; la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines et la Ville de Buchelay, l'Association Internationales des Maires Francophones, l'ONG Grain de Sable à Bordeaux, FNE, FFEM, PUGEMU qui ont permis la mise en œuvre de plusieurs projets de développement au niveau de la ville. Les cités et Gouvernement Locaux Unis (CGLU), l'UNESCO, ICLEI, Osun State au Nigéria, l'Association LUCI (Ligytin Urban Community International), la Métropole de Montréal (Canada) le SACO (Service d'Assistance Canadienne aux Organisations).

Le tableau suivant présente le répertoire des structures partenaire de la ville de Porto-Novo

Tableau 28: Principales ONG et PTF intervenant dans la commune

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
PARTENAIRES LOCAUX (ONG NATIONALES)	
DON-BOSCO	Education et action sociale
ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA FAMILLE ET D'ORIENTATION CONJUGALE (ASFOC)	
AVENIR BENIN	
LA PASSERELLE	Action sociale

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
LES MODELES	
LE REVEIL D'UN PEUPLE	
AUTRE VIE	
ONG POPULATION A LA BASE ET DEVELOPPEMENT (POBADE)	
MADRE TERESA DE CALCUTTA (MERE THERESE DE CALCUTTA)	
ADIL	Intermédiation sociale
FONDATION MISSIONNAIRE-BENIN	
VIE SOLIDAIRE	
IAMD	Micro-finance, développement communautaire
UNACREP (UNION NATIONALE DES CAISSES RURALES D'ÉPARGNE ET DE PRÊT)	
ONG PROBES	Développement communautaire
GOLF EXPERTISES	
CDEL / : CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	
EDEN VISION POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE	
APPROVIE ONG	
ANGE GARDIEN	
ASSOCIATION ADSEC	
ONG CADID (CONVERGENCE D'ACTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET DURABLES)	
ONG JEUNES ENGAGÉS POUR LA SOLIDARITÉ, LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT (JESPD)	
ENTRAIDE ACTION ET DÉVELOPPEMENT (ONG EAD)	
BETHESDA	
AGIR	Gestion de l'environnement, assainissement et pré collecte des déchets solides
ABJJ	
ABDP	
AJES	
UEP	
INAF	
LEADER	
EES	
GLOIRE	
PSS	

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
ASEP	
ONG NRAQ (NOUVEAU RÉVEIL POUR ACTIONS DE QUALITÉ	
ENAGNON	
GRADCOD	
SADECO	
IAMD	Protection de l'environnement
ONG AESDD (ACTIONS POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE)	
ONG ACED : ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
CERCLE INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT (CIPCRE-BENIN)	
CENTRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LOCAL (CDEL)	Formation, entrepreneuriat et emploi des jeunes
ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROMOTION ET L'EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE (ANAPEJ	
ORGANE CONSULTATIF DE LA JEUNESSE	
GROUPEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES (GEA-BENIN)	Agriculture, élevage et pêche
INTERFACE-BENIN	
UNION COMMUNALE DES MARAICHERS	
UNION COMMUNALE DES PRODUCTEURS	
ONG AGRO-BUSINESS (ABE)	
FEMMES ET ENFANT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (FED)	Protection de l'enfant et de la femme
ASSOCIATION FOYER DON BOSCO (AFDB)	
FEMMES ACTION DEVELOPPEMENT (FAD)	Autonomisation, protection de la femme et éducation des jeunes filles
EDUCATION DES FILLES POUR UN AVENIR MEILLEUR (EDUFAM)	
ASSOCIATION NONVIGNON MAHOUGNON	
ONG RAIL	
IDID	Sauvegarde de l'environnement et changement climatique
CLUB JEUNESSE DEVELOPPEMENT	

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
(CJD)	
JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE PORTO-NOVO EN PREMIERE	
JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE DE SÈMÉ PODJI PASSION	
ONG DÉMOCRATIE DANS LE MONDE (DDM)	
ACTIONS DES JEUNES POUR UN DÉVELOPPEMENT OPTIMAL (AJEDO)	
ONG DÉCOL BÉNIN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCAL	
UNION DES FEMMES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (UFDD SONAGNON)	
FRATERNITÉ-EPIPHANIE KPOGNONHOU	
TERRITOIRE ENVIRONNEMENT CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (TECDEV)	
ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE PROGRES (AJEP)	
RIFONGA –BENIN	
ONG 4D	
INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ L'EDUCATION ET L'AGRICULTURE DURABLE (IPEAD)	
FONDATION VALLEE	Education des jeunes
INITIATIVE EN COOPERATION DECENTRALISEE ET DEVELOPPEMENT (ICODEV)	La coopération décentralisée
ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES A LA BASE (AJDIB)	Accompagnement des femmes dans les initiatives de développement
BENIN ALAFIA	Santé et affaires sociales
VIENS VIVRE DANS LA FAMILLE DES ALLIES (VIVIFA)	
AMOUR MATERNEL AUX ENFANTS ORPHELINS ET DEMUNIS (AMOD)	Orphelins-enfants vulnérables et personnes âgées
FONDATION REINE HANGBÉ	
CIPCRE BÉNIN	Education, protection de l'enfant
L'ORPHELINAT SAINT GÉRARD MAILA	

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
RÉSEAU DE PROTECTION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE (RESPED)	
SOURIRE D'ENFANTS	
FODEFCA	Formation des jeunes artisans, ouvriers et apprentis Professionnalisation de l'artisanat
ONG IFA	
UNION DES CHAMBRES INTERDÉPARTEMENTALES DE MÉTIERS DU BÉNIN	Groupement des artisans
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS GROUPEMENT PROFESSIONNELS DES ARTISANS DE P/N	
CENTRE JEUNE AMOUR ET VIE	Promotion de la santé sexuelle des Jeunes
JEUNESSE AMBITION	
ASSOCIATION ISLAMIQUE D'ENTRAIDE MAISON DES VERTUEUX (AIEMAV)	Promotion de l'islam
CONSCIENCE DU PEUPLE	
INSTITUT D'APPLICATION DES METHODES DE DEVELOPPEMENT	
UNION DES FILLES ET FILS KARO-OJIRE DU BENIN	
ASSOCIATION CESAC TOURS BENIN	Actions culturelles et artistiques
ONG "LA MÉDECINE DE NOS ANCÊTRES" (MA)	Médecine traditionnelle
ONG «GBÊMANGNIMÈDÈTON»	
CEKAB BASKET BALL CLUB	Sport et loisirs
CAEB (CENTRE DES ACTIVITES EDUCATIVES DU BENIN)	
ASSOCIATION DES ZÉMIDJAN	Appui aux conducteurs de taxi-moto
ETHIPE.H-ONG	Développement humain
ASSOCIATION NATIONALE DES TRAITEURS DE PORC (ANAT-PORC) BÉNIN	Organisation des charcutiers
PARTENAIRES, COOPERATION BILATERALE ET INTERNATIONALE (PTF)	
BUCHLAY	
COOPERATION SUISSE (SWISS CONTACT)	Formation et insertion professionnelle des jeunes
CAMY (LISSES)	Financement du développement
CUL (LYON)	
OCVI (VILLES ISLAMIQUES)	
AFD	
AIMF	
LTM	

PARTENAIRES	DOMAINES D'INTERVENTION
UE	
BOAD	
BAD	
BM	
FFEM	
GIZ	
PORT GERIN LAJOIE	
CERGY PONTOISE	
DANIDA	
SNV	
ATN/ ENABEL (AGENCE BELGE DE COOPÉRATION)	
ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LA PROSPECTIVE	Education de la population- Aide et Assistance- intervention et secours d'urgence

Source : Mairie et collecte des données des consultants, 2021

Le diagnostic révèle :

- ✓ un besoin de cartographier les interventions des PTF dans la ville
- ✓ un besoin de créer une base de données des PTFs ;
- ✓ Un besoin d'amélioration du climat de confiance de la mairie de Porto-Novo vis-à-vis des PTF et en vue d'attirer de nouveaux investisseurs ;
- ✓ Un besoin de documentation et de capitalisation des interventions des PTFs au profit de la ville.

3.6.5. Prise en compte du genre dans la municipalité de Porto-Novo

Transposition du terme anglo-saxon «gender», qui se réfère aux rôles, comportements socialement construits des hommes et des femmes.

Le genre se réfère aux rapports sociaux, aux différents rôles, droits et responsabilités des hommes et des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux (individuel, familial, communautaire, national et international).

En dépit de la proportion que présentent les femmes dans la commune (52,32 %, RGPH 4), force est de constater une faible représentativité de cette gente dans le conseil communal (12,12 %) et au niveau des instances de décisions. On constate aussi une division sexiste des rôles et tâches assignés aux enfants de même qu'une faible valorisation des activités menées par les femmes.

Grâce aussi à des séances de sensibilisation des ONG, la gente féminine se montre beaucoup plus dynamiques et nombreuses parmi elles militent dans des organisations ou associations à caractère socioprofessionnel et parfois politique. Mais malheureusement, il existe des prédateurs sexuels qui perturbent les filles en milieu scolaire (les grossesses non désirées) et les femmes en milieu du travail.

3.6.6. Sécurité des personnes et des biens

Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le grand banditisme, l'Etat multiplie les efforts pour assurer la tranquillité des citoyens et les autorités municipales ne manquent pas d'accompagner les forces de l'ordre. A cet effet l'Etat a doté la Municipalité de Porto-Novo d'un commissariat central et des commissariats d'arrondissements qui assurent la sécurité des personnes et des biens. Il est également tenu des séances semestrielles de sécurité. Cependant, on note :

- ✓ un nombre insuffisant d'agents de la police républicaine ;
- ✓ un retard dans les interventions policières ;
- ✓ une irrégularité de la patrouille policière ;
- ✓ le cambriolage des maisons, boutiques et ateliers ;
- ✓ la non régularisation de la sortie de zangbétô la nuit ;
- ✓ la présence des inconnus nigériens dans les quartiers ;
- ✓ le travail et le trafic des enfants ainsi que les cas de violences faites aux femmes et aux enfants ;
- ✓ la présence de ghetto.

3.6.7. Les Structures déconcentrées de l'administration centrale dans la ville de Porto-Novo

La situation des structures déconcentrées de l'Etat qui sont installées à Porto-Novo se présente comme suit :

Tableau 29 : Structures déconcentrées de l'Etat

Domaine	Services au niveau départemental	Services au niveau municipal
Éducation	Direction départementale de l'enseignement maternel et primaire (DDEMP)	Circonscription scolaire (CS)
	Direction des Ressources Humaines du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire	
	Direction départementale de l'enseignement secondaire de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'Insertion des jeunes (DDESFTPRIJ)	Collèges d'enseignement général (CEG), lycées technique et d'enseignement et professionnels
	Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)	
Santé	Direction départementale de la santé (DDS)	Centre de santé d'arrondissement (CSA) ;
	Centre hospitalier Universitaire départemental de l'Ouémé (CHUDO)	Centres de santé (CS), Service d'hygiène et d'assainissement

	Centre départemental de transfusions sanguines (CDTS)	de base (SHAB), Croix rouge
Hydraulique	Direction Départementale de l'Eau (DDE)	
Agriculture, Élevage et Pêche	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche (DDAEP)	Agence territoriale de développement agricole (ATDA)
Environnement et ressources naturelles	Inspection Forestière	
Planification	Direction Départementale du Développement (DDD)	
Justice	École Régionale de la Magistrature (ERSUMA)	
Transport	Direction Départementale des Transports Terrestres	
Culture, sport et loisirs	Bibliothèque Nationale, les Archives nationales	
Fiscalité	Recette Auxiliaire des Impôts (RAI)	Service des impôts d'Akonaboè
		Service des impôts Houinmè
Police		Commissariat central et 5 commissariats d'arrondissement
Postes et Télécommunications		Agence de Bénin Télécoms SA à Dowa
Affaires Sociales	Direction départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance	Centres de promotion sociale (CPS) de Djegan-Kpevi, Agbokou et Ouando
	Direction Départementale du Travail et de la Fonction Publique (DDTFP)	

Source : Collecte des données des consultants, 2021

3.7. Diagnostic des finances locales

3.7.1. Evolution des recettes budgétaires de la municipalité de Porto-Novo

Le tableau ci-dessous indique le niveau des recettes de fonctionnement et d'investissement de la municipalité de Porto-Novo au cours des six dernières années.

Les recettes de fonctionnement (fiscales et non fiscales) sous l'angle réalisations ont évolué en dents de scie pendant les six dernières années. Les plus grandes ont été obtenues en 2015 et 2020. Les recettes d'investissement sont constituées des subventions FADEC.

Tableau n°30

: Evolution des recettes de fonctionnement, d'investissement et des subventions de la Commune de 2015 à 2020

Année	Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement (Subvention FADEC)		Total	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
2015	2 600 000 000	2 071 213 648	1 900 000 000	763 942 266	4 500 000 000	2 835 155 914
2016	2 911 697 864	1 853 329 357	2 127 270 002	388 789 690	5 038 967 866	2 242 119 047
2017	2 710 175 760	1 646 304 460	2 175 672 848	394 366 549	4 885 848 608	2 040 671 009
2018	2 788 550 717	1 969 096 376	2 217 416 841	532 258 587	5 005 967 558	2 501 354 963
2019	2 652 272 138	1 871 218 912	1 643 050 584	472 006 548	4 295 322 722	2 343 225 460
2020	2 721 009 369	2 088 319 524	7 325 339 054	6 086 020 459	10 046 348 423	8 174 339 983
TOTAL	16 383 705 848	11 499 482 277	17 388 749 329	8 637 384 099	33 772 455 177	20 136 866 376

Source : DAFE, Mairie Porto-Novo, 2021

Les ressources propres mobilisées par la Municipalité de Porto-Novo ont connu une évolution progressive de 2016 à 2020. Par contre aucune ressource n'a été mobilisée auprès des partenaires sur la période. Il convient donc de dynamiser les actions au niveau la coopération décentralisée pour mobiliser davantage de ressources.

Tableau n°31 : Evolution des ressources propres mobilisées de 2015 à 2020 et celles des PTFs

Année	Ressources propres mobilisées	Ressources mobilisées auprès des PTFs
2015	921 770 226	0
2016	899 294 783	0
2017	1 021 970 734	0
2018	1 158 924 484	0
2019	1 121 498 954	0
2020	1 193 332 981	0
TOTAL	6 316 792 162	0

Source : DAFE, Mairie Porto-Novo, 2021

Tableau n° 32 : Synthèse du diagnostic de la gouvernance locale

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Accès des citoyens à l'information et aux décisions du conseil communal	- Existence des crieurs publics - Séances trimestrielles de concertation et de décision entre les populations et les élus communaux - Existence de documents stratégiques de communication - Affichage des délibérations - Organisations des séances de reddition de comptes - Existence des pages sur les réseaux sociaux dédiées à la publication des activités phares de la mairie	- Présence des médias et autres organes de presse - Projet SMART GOUV - Existence de crieurs publics - Existence de l'application commune 229 - Disponibilité d'hébergeur web	- Absence d'une cellule de communication autour des décisions communales au niveau arrondissement - Dysfonctionnement par moment de la cellule de communication - Non accès aux décisions et informations du conseil communal par les populations - Retard fréquent dans le passage de l'information à la base - Mauvais accueil des décisions faute de communication préalable autour - Faible collaboration entre les conseillers locaux et municipaux - Défaut de comptes rendus des activités communales au niveau des quartiers - Non fonctionnement du site web de la mairie - Irrégularité des conseils d'arrondissement	- Fossé entre le conseil communal et les populations - Non implication des préoccupations des populations dans les prises de décisions du conseil communal - Frustration des populations
Exercice par les citoyens du pouvoir de contrôle et de sanction (vote)	- Pouvoir de destitution des élus et de censure pendant les élections - Organisations des séances de reddition de compte permettant au citoyen d'exiger au maire des comptes de sa gestion	- CENA - Existences des structures départementales et communales	- L'application des sanctions est muette - Existence de règles socioculturelles empêchant les femmes à participer aux réunions	- Frustration des populations

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
Dynamisation des organisations sociocommunitaires de base et relation partenariale avec les communes	- Existence des associations de base - Existence des cadres de concertation - Participation aux activités intercommunales - Projet de mise en place d'association de développement dans les quartiers et arrondissements de la commune	- Existence de l'ANCB - Existences d'ONG internationales des jeunes - Existence de la maison de la société civile - Existence de la communauté des communes de l'Ouémé - Existence du CIED Nokoué - Existence des faitières et organisations professionnelles de base	- Faible taux de participation des associations aux actions de développement - Non-respect des contrats des organisations communautaires par la mairie - Manque d'intérêt des associations à travailler avec la mairie - Manque de synergie entre les acteurs de l'intercommunalité - Manque d'accessibilité des personnes handicapées au service public	- Manque de capacité de répondre aux appels à projet pour les associations
Implication des citoyens dans les prises de décision	- Disponibilité de toutes couches à parler du développement local - Liberté d'expression et participation aux diverses sessions du conseil municipal	- Appui de la communauté internationale - Existence des associations de jeunes	- Discrimination dans l'implication des citoyens - Non prise en compte des doléances de la population - Non-respect des clauses internationales - Non intervention des populations aux diverses réunions	- Frustration des populations - Faible participation aux élections - Désintérêt pour la chose publique
Fonctionnement du conseil de quartier	- Existence du conseil de quartier - Tenue régulière des sessions bimestrielles - Dynamisme des conseils de quartier	- Existence de l'ANCB - Mairie	- Non prise en compte des décisions issues des délibérations des sessions - Inexistence de mobiliers au niveau du conseil de quartier - Manque de mobilier pour le fonctionnement de conseil de quartier - Faible taux de participation des élus locaux aux sessions - Non-paiement des indemnités aux conseillers locaux par la Mairie	- Crises politiques

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
			- Désintéressement des sessions par les conseillers - Mauvais fonctionnement du conseil de quartier	
Sécurité	- Présence du commissariat central - Présence du commissariat de la police républicaine dans tous les arrondissements - Patrouille de la police républicaine - Gardien de nuit (zangbéto) - Organisation d'une réunion trimestrielle de sécurité - Contrôle des agissements des étrangers sur le territoire de la ville - Renforcement de la signalétique sur le territoire de la ville	- Police républicaine - Développement de la police communautaire - Coproduction de la sécurité (collaboration avec la population) - Existence de coopération décentralisée - Création de la police municipale	- Nombre insuffisant d'agents de la police républicaine - Retard dans les interventions policières - Irrégularité de la patrouille policière - Cambriolage des maisons, boutiques et ateliers - Non régularisation de la sortie de zangbétô la nuit - Présence des inconnus nigériens dans les quartiers - Présence de ghetto - Insuffisance des moyens logistiques pour la police républicaine - Insuffisance de la collaboration entre les forces de sécurité, les élus locaux, les services déconcentrés et la population	- Prépondérance de cas de braquages - Vol à main armée - Agressions - Proximité du Nigéria
Genre	- Existence de femmes élues conseillères municipales et locales - Supériorité numérique des femmes - Existence de coopératives et associations de femmes	- Existence d'ONGs et PTF intervenant dans la promotion du genre - Les journées officielles, JIF, JIFI - Existence de cadre juridique bien fourni	- Faible représentation des femmes dans les instances de prises de décisions - Faible participation des femmes aux actions de développement - Discrimination des femmes - Analphabétisme - Harcèlement sexuel - Manque d'informations sur les thématiques du genre - Existence de règles socioculturelles empêchant	- Influence négative des cultures étrangères - Proxénétisme

Seulement Secteurs urgents /importants	ATOUTS		DIFFICULTES	
	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
			les femmes à participer aux activités de développement et défavorables à leur épanouissement (lévirat)	
Cadre de travail de l'administration	- Existence de l'hôtel de ville - Existence de matériels et de mobiliers - Disponibilité d'espace pour abriter l'hôtel de ville	- Disponibilité de PTF - Disponibilité de l'Etat central à contribuer à l'amélioration du cadre de travail	- Dispersions des différentes directions - Vétusté du bâtiment - Absence du personnel - Insuffisance des bureaux - Insuffisance du matériel et de mobilier de travail - Absence de suivi du matériel	- Non maîtrise des postes de service par les usagers - Réduction des ressources propres - Orage, tornade
Fonctionnement de l'administration communale	- Existence du personnel qualifié - Existence de matériels et de mobilier - Existence d'un cadre juridique règlementant le fonctionnement - Motivation	- Présence de la tutelle (Ministère, Préfecture) - Existence d'un cadre de concertation	- Manque de synergie entre les directions - Conflits d'attribution de poste - Insuffisance du personnel qualifié - Difficulté d'évaluation - Insuffisance de matériels et mobiliers - Retard dans la ventilation des informations	- Faible performance - Insatisfaction des usagers - Désintérêt des usagers

3.8. Grands défis de développement de la Municipalité de Porto-Novo

Au nombre des grands défis de développement de la Municipalité de Porto-Novo que doit attaquer le PDM 2021-2026, on peut noter :

- Développement de l'économie locale de façon durable avec un point d'attention sur la valorisation des potentialités touristiques et culturelles ;
- Renforcement des services sociocommunautaires et nutritionnel ;
- Amélioration de la gouvernance avec une dynamisation de la coopération décentralisée
- Amélioration de la gestion de l'espace et des ressources naturelles.

Municipalité de Porto-Novo

Chapitre 4 : Le cadre stratégique de développement de la Commune de Porto-Novo

4.1. Vision de développement de la Commune

Rappel de la vision du Bénin.

La vision du Bénin définie après les études nationales de perspectives à long terme est formulée comme suit :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».

Vision de la commune de Porto-Novo à l'horizon 2026

La vision de la commune de Porto-Novo découle de l'analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces et s'appuie sur les orientations nationales en particulier la vision du Bénin et les principaux documents de planification.

Elle se libelle comme suit :

« Porto-Novo, capitale du Bénin, est à l'horizon 2026, une ville bien gouvernée, à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel, bien aménagée, respectueuse de l'environnement où règnent l'union, la sécurité et le bien-être social »

4.2. Déterminants du développement de la Commune de Porto-Novo

Ils ont été dégagés suite à un exercice de priorisation effectué au cours de l'atelier par les participants les 6 et 7 mai 2021 à la Maison Internationale de Culture de Porto-Novo.

Ils constituent l'ensemble des Forces, Faiblesses, des Opportunités et Menaces (FFOM) prioritaires de la Commune

FFOM majeures de la Commune

FORCES

N°	FORCES MAJEURES
01	Existence de zones marécageuses, de la lagune de Porto-Novo et des zones humides
02	Existence d'infrastructures routières et fluvio-lagunaires (Routes Inter Etat, urbaines, pistes rurales et lagune de Porto-Novo)
03	Existence d'une forte potentialité culturelle et historique, de riches patrimoines touristiques et d'un environnement sécuritaire pour le tourisme
04	Existence de l'hôpital CHUDO, de centres de santé, de cliniques privées et de l'hôpital des tuberculeux
05	Existence d'écoles maternelles, primaires et secondaires publiques et privées; de centres de formations professionnelles publiques et privées; d'universités publiques et privées et des centres

	d'alphabétisation
06	Existence de la Commission de Gestion Foncière (COGEF) et d'un service des affaires domaniales
07	Existence d'un projet de résilience au changement climatique et d'un plan de contingence
08	Organisations des séances de reddition de compte permettant au maire de rendre compte de sa gestion

FAIBLESSES

N°	FAIBLESSES MAJEURES
01	Insuffisance d'aménagement des terres cultivables et Mauvaise formalisation des contrats fonciers
02	Inexistence d'une base de données des commerçants et des projets, Fort taux d'artisans exerçant dans l'informel
03	Inexistence de carte touristique de la ville
04	Plateau technique des centres de santé non renforcé; Insuffisance de personnels qualifiés; Insuffisance de spécialités dans les centres de santé ; mauvais accueil au niveau de certains centres de santé publics et insuffisance d'ambulances
05	Insuffisance de modules de classe et mobiliers dans les écoles; Insuffisance de domaines pouvant abriter les infrastructures scolaires et absence d'appui financier et matériel aux maitres alphabétiseurs
06	Mauvaise gestion des déchets solides, liquides, sachets plastiques déversés dans la lagune et non entretien des bas-fonds et des berges
07	Inexistence de la commission communale d'autorisation de Permis de construire
08	Insuffisance de la collaboration entre les forces de sécurité, les élus locaux, les services déconcentrés et la population

OPPORTUNITES

N°	OPPORTUNITES MAJEURES
01	Appartenance de Porto-Novo au pôle 7, Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)
02	Existence de programmes et projets d'assainissement et d'aménagement des infrastructures routières dans les villes
03	Proximité du Nigéria, Projet LAEIA et l'existence des banques et des IMF

04	Existence de structures nationales et départementales d'appui à la nutrition (DANA ;....)
05	PAG " volet éducation" et existence d'un service alphabétisation (DDEPS)
06	Existence de la Société de Gestion des Déchets Solides et de la salubrité dans le Grand-Nokoué (SGDS-GN)
07	Existence du Code foncier et domanial
08	Présence des médias et autres organes de presse

MENACES

N°	MENACES MAJEURES
01	Risque de récupération ou de revendication des parcelles par les propriétaires terriens
02	Envahissement du marché local par les produits importés
03	Présence des jacinthes d'eau
04	Risque de maladies hydriques
05	Promotion des langues étrangères
06	Proximité du Nigéria
07	Changement climatiques (catastrophes hydro climatiques)
08	Crises politiques

4.3. Orientations stratégiques de développement de la Municipalité de Porto-Novo

En se fondant sur la vision de développement horizon 2025 de la municipalité de Porto-Novo et sur la base des déterminants de la problématique de développement (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) les plus pertinentes, la Matrice d'Orientations Stratégiques a été élaborée. Cette matrice est le résultat d'une analyse croisée des déterminants du développement de la ville. Elle a permis au terme des analyses faites par les groupes de travail lors de l'atelier de détermination des orientations stratégiques d'en retenir onze (11). La synthèse de ces orientations formulées à partir des options stratégiques (voir annexe 2) se présente comme suit :

01 : Sécurisation des terres et accompagnement des acteurs agropastoraux

02 : Valorisation des potentialités culturelles et touristiques

03 : Renforcement des services et infrastructures marchands

04 : Amélioration de la qualité de l'offre sanitaire

O5 : Renforcement du secteur éducatif

O6 : Amélioration des services sociocommunautaires, nutritionnel et de protection des couches vulnérables

O7 : Amélioration de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles

O8 : Amélioration de la gestion foncière, de l'habitat et de la construction

O9 : Amélioration de l'implication des organisations sociocommunautaires de base, des femmes et des jeunes aux actions de développement

O10 : Amélioration du cadre de travail et des performances de l'Administration communale

O11 : Amélioration de l'assiette fiscale, du système de recouvrement des impôts et taxes et des stratégies de mobilisation des ressources propres de la commune

4.4. Objectifs stratégiques de développement de la Municipalité de Porto-Novo

Quatre objectifs stratégiques ont été formulés pour relever les défis de développement de la Commune :

1. Développer l'économie locale
2. Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
3. Améliorer le cadre de vie des populations
4. Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la promotion du genre

4.5. Cohérence entre les orientations du PDM et les objectifs stratégiques

Tableau n° 33: Cohérence entre les orientations et les objectifs stratégiques

<i>Orientations stratégiques</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>
Sécurisation des terres et accompagnement des acteurs agropastoraux	OS1 : Développer l'économie locale
Valorisation des potentialités culturelles et touristiques	
Renforcement des services et infrastructures marchands	
Amélioration de la qualité de l'offre sanitaire à	OS2 : Améliorer la qualité des services et des

travers le renforcement du plateau technique et la dotation des centres de santé en personnel qualifié	équipements sociocommunautaire et nutritionnel de la commune
Renforcement du secteur éducatif par une mise à disposition quantitative et qualitative de ressources humaines et des infrastructures	
Amélioration des services sociocommunautaires, nutritionnel et de protection des couches vulnérables	
Amélioration de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations
Amélioration de la gestion foncière, de l'habitat et la construction	
Amélioration de l'implication des organisations sociocommunautaires de base, des jeunes et des femmes aux actions de développement	OS4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et promotion du genre
Amélioration du cadre de travail et des performances de l'Administration communale	
Amélioration de l'assiette fiscale, du système de recouvrement des impôts et taxes et des stratégies de mobilisation des ressources propres de la commune	

4.6. Cohérence entre le PDM et les orientations nationales et internationales

4.6.1. Cohérence avec le Plan National de Développement (PND) 2018-2025

Les objectifs du PDM doivent être en harmonie avec les orientations nationales. Au Bénin, le document de planification qui oriente le développement à l'horizon 2025 est ALAFIA 2025 assorti du Plan National de Développement 2018-2025 dont le plan d'opérationnalisation tenant compte de l'agenda 2063 et des ODD est le PAG 2016-2021. Ceci justifie l'étude de sa cohérence du PDM avec le PAG. Il faut signaler que les axes du PAG2 sont en harmonie avec ceux du PAG 1. Le tableau qui suit nous donne la synthèse de cette analyse.

Tableau n° 34 : Cohérence entre le PAG, les orientations et les objectifs stratégiques

Pilier PAG	AXES PAG	cohérence avec les orientations	Cohérence avec les Objectifs stratégiques
PILIER 1 CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE, L'ÉTAT DE DROIT ET LA BONNE GOUVERNANCE	Axe stratégique 1 Renforcement des bases de la démocratie et de l'État de droit		
	Axe stratégique 2 : Amélioration de la gouvernance	O9 : Amélioration de l'implication des organisations sociocommunautaires de base et des femmes aux actions de développement O10 : Amélioration du cadre de travail et des performances de l'Administration communale O11 : Amélioration de l'assiette fiscale, du système de recouvrement des impôts et taxes et des stratégies de mobilisation des ressources propres de la commune	OS4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et promotion du genre
PILIER 2 ENGAGER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE	Axe stratégique 3 Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité		
	Axe stratégique 4 Amélioration de la croissance économique	O1 : Sécurisation des terres et accompagnement des acteurs agropastoraux O2 : Valorisation des potentialités culturelles et touristiques O3 : Renforcement des services et infrastructures marchands	OS1 : Développer l'économie locale

Pilier PAG	AXES PAG	cohérence avec les orientations	Cohérence avec les Objectifs stratégiques
	Axe stratégique 5 Amélioration des performances de l'éducation	O5 : Renforcement du secteur éducatif par une mise à disposition quantitative et qualitative de ressources humaines et des infrastructures	OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
PILIER 3 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS	Axe stratégique 6 Renforcement des services sociaux de base et protection sociale	O4 : Amélioration de la qualité de l'offre sanitaire à travers le renforcement du plateau technique et la dotation des centres de santé en personnel qualifié O5 : Renforcement du secteur éducatif par une mise à disposition quantitative et qualitative de ressources humaines et des infrastructures O6 : Amélioration des services sociocommunautaires, nutritionnel et de protection des couches vulnérables	OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
	Axe stratégique 7 Développement équilibré et durable de l'espace national	O7 : Amélioration de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles O8 : Amélioration de la gestion foncière, de l'habitat et la construction	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations

4.6.2. Cohérence du PDM avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

La synthèse de cette analyse est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n° 35 : Cohérence entre les ODD et les objectifs stratégiques

ODD	Objectifs stratégiques du PDM
1- Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	OS1 : Développer l'économie locale
2- Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	OS1 : Développer l'économie locale
3- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
4- Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie.	OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
5- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	OS4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et promotion du genre
6- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations
7- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	
8- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS1 : Développer l'économie locale
9- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations
10- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.	
12- Etablir des modes de consommations et de productions durables	OS1 : Développer l'économie locale
13- Prendre d'urgence des mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations
14- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	

ODD	Objectifs stratégiques du PDM
15- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations
16- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

4.7.Objectifs et résultats

L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs stratégiques a été déterminé

Tableau n° 36 : Objectifs et résultats du PDM 2021-2026

Objectifs stratégiques	Résultats
Objectif stratégique 1 : Développer l'économie locale	R.1.1 : Les domaines municipaux sont identifiés et sécurisés
	R.1.2 : Les productions végétale, animale et halieutique sont améliorées
	R.1.3 : Les capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole, de l'élevage et de la pêche sont renforcées
	R1.4 : Les bas-fonds, la jacinthe d'eau et les déjections sont valorisés
	R1.5 : Une aire d'abattage moderne (petits ruminants et gros bétail) est construite et l'aire d'abattage des volailles est achevée
	R1.6 : Le secteur du transport fluvio-lagunaire est développé
	R1.7 : Le projet Porto-Novo ville verte, phase 2 est mis en œuvre
	R1.8 : Les infrastructures routières sont entretenues et réhabilitées
	R1.9 : Les équipements marchands sont construits
	R1.10 : Le tableau de bord social de la ville est élaboré

Objectifs stratégiques	Résultats
	R1.11 : Les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur de l'artisanat sont renforcées
	R1.12 : Les jeunes sont accompagnés dans l'entrepreneuriat (plan d'affaires, plan de développement etc.)
	R1.13: Les systèmes de transformation des productions végétale, animale et halieutique sont améliorés
	R1.14 : Le développement du secteur artistique et culturel de la ville est appuyé
	R1.15: Le patrimoine immatériel est valorisé et le patrimoine immobilier est restauré
	R1.16 : Le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo (<i>balisage des sites touristiques de la ville, installation de toilettes mobiles sur les circuits touristiques</i>) est défini et mis en œuvre
	R1.17 : La plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo est créée et animée
Objectif spécifique 2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	R.2.1 : Le niveau d'infrastructures, d'équipements et de services sanitaires est amélioré et la médecine traditionnelle est accompagnée
	R.2.2 : Le niveau d'infrastructures, d'équipements éducatifs est amélioré
	R.2.3: Le taux de scolarisation et de maintien des enfants surtout des filles est amélioré
	R.2.4 : Les interventions des CPS sont accompagnées
	R.2.5 : Les centres d'alphabétisation sont accompagnés
	R.2.6 : Les personnes vulnérables sont prises en charge et promues socialement
	R.2.7 : La prise en charge des personnes handicapées visuelles est promue
	R.2.8 : Les réseaux SONEB et Electricité avec l'éclairage public sont étendus dans la commune
	R.2.9 : Les centres de jeunes et loisirs sont réhabilités et équipés
	R.2.10 : Le sport et les activités ludiques sont développés dans la Commune
	R.2.11 : L'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes sont accompagnés
	R.2.12 : Un schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré et mis en œuvre

Objectifs stratégiques	Résultats
Objectif spécifique 3 : Améliorer le cadre de vie des populations	R.3.1 : La gestion complète des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune est appuyée
	R.3.2 : L'assainissement autonome dans la commune est amélioré
	R3.3 : La gestion et l'aménagement des ressources naturelles dans la commune sont améliorés
	R3.4 : Le patrimoine foncier de la municipalité est renforcé
	R3.5 : La gestion foncière urbaine et des constructions est améliorée
	R3.6 : La résilience de la ville face aux effets néfastes des changements climatiques est renforcée
Objectif spécifique 4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et promotion du genre	R.4.1 : La gouvernance locale et la pratique de la démocratie à la base sont renforcées
	R.4.2 : Les ressources internes et externes sont mobilisées et bien gérées
	R.4.3 : L'équité et le genre sont promus
	R.4.4 : La sécurité des personnes et des biens est renforcée
	R.4.5 : L'hôtel de ville est construit et équipé
	R.4.6 : Les performances de l'Administration sont améliorées
	R.4.7 : Le portefeuille relationnel et de coopération de la Commune est renforcé

4.8.Cadre logique de développement de la commune de Porto-Novo

Le cadre logique présente la logique d'intervention, les Indicateurs, les sources de vérification et les hypothèses

Tableau n° 37 : Cadre logique du PDM 2021-2026 de la commune

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	Poids (%)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/CONDITIONS CRITIQUES
<i>Faire de Porto-Novo une ville bien gouvernée, à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel, bien aménagée,</i>	Le taux de la croissance économique locale augmente de 1 % d'ici 2026 D'ici 2026, les revenus de acteurs économiques (producteurs, commerçants, artisans,) ont accru de 10 %		Statistiques ATDA, DDAEP Ouémé Visites de terrain Rapports d'activités Mairie Enquêtes auprès des acteurs	

<i>respectueuse de l'environnement où règnent l'union, la sécurité et le bien-être social</i>	Les ressources propres de la commune augmentent de 10 % d'année en année dès 2022 Le nombre de touristes augmentent de 15 % d'ici 2022		Rapports d'audit et enquête	Stabilité du Conseil Municipal Saisie des opportunités du PAG II Engagement du Conseil Municipal
OS1 : Développer l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	Le taux de la croissance économique locale augmente de 1 % d'ici 2026 (tourisme, transports, agriculture, commerce.....	40	Enquêtes auprès des acteurs économiques Visites de terrain Procès-verbaux de réception des constructions Rapports d'activités	Développement d'autres partenariats d'appui aux secteurs Mobilisation de nouveaux partenaires Adhésion des acteurs
OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	Le taux d'accès aux services sociaux de base augmente de 10 % d'ici 2026	25	Enquêtes de terrain Procès-verbaux de réception des infrastructures socio communautaires Archives	
OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	D'ici 2025, la qualité du cadre de vie est appréciée La superficie reboisée dans la commune augmente de 15 % d'ici 2025	17,5	Visite des sites Enquêtes Rapports d'aménagement Statistiques services eau, hygiène assainissement et cadre de vie	
OS4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la promotion du genre	D'ici fin 2025, la qualité de la gouvernance est très appréciée	17,5	Enquête de satisfaction Visites de terrain Rapports d'activités Mairie	
OS1 : Développer l'économie locale				
R.1.1 : Les domaines municipaux sont identifiés et sécurisés	Tous les domaines municipaux sont identifiés et sécurisés	5	Statistiques ANDF Rapports DST	
R.1.2 : Les productions végétale, animale et halieutique sont améliorées	Les productions végétale, animale et halieutique sont accrues de 10 %	5	Statistiques ATDA, DDAEP Ouémé Compte administratif Mairie Archives Mairie	Stabilité du Conseil Municipal
R.1.3 : Les capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole, de l'élevage	Chaque organisation a reçu au moins 01 formation d'ici fin 2026	5	Rapports de formation	Saisie des opportunités du PAG II Engagement du Conseil Municipal Développement

et de la pêche sont renforcées				d'autres partenariats d'appui aux secteurs Mobilisation de nouveaux partenaires Collaboration entre les projets et la commune Fonctionnement des cadres de concertation Adhésion des acteurs
R1.4 : Les bas-fonds, la jacinthe d'eau et les déjections sont valorisés	Au moins 50 % des bas-fonds sont aménagés 70 % de la jacinthe d'eau et les déjections sont valorisés	5	Statistiques ATDA, DDAEP Ouémé Rapports mairie	
R1.5 : Une aire d'abattage moderne (petits ruminants et gros bétail) est construite et l'aire d'abattage des volailles est achevée	Une aire d'abattage moderne est construite, équipée et fonctionnelle L'aire d'abattage de volailles est achevée	5	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R1.6 : Le secteur du transport fluvio-lagunaire est développé	Au moins 02 embarcadères sont aménagés	5	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R1.7 : Le projet Porto-Novo ville verte, Phase 2 est mis en œuvre	Tous les résultats prévus sont atteints	5	Rapports d'activités	
R1.8 : Les infrastructures routières sont entretenues et réhabilitées	Absence de plaintes sur l'état des infrastructures routières	5	Enquête de satisfaction	
R1.9 : Les équipements marchands sont construits	Au moins 10 boutiques sont construites Au moins 30 hangars sont construits dans les marchés Au moins 1 hangar est construit pour les conducteurs de taxi-moto Au moins 01 gare routière est construite	10	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R1.10 : Le tableau de bord social de la ville est élaboré	Une base de données socioéconomiques de la ville est disponible	5	Statistiques service marchand Rapports d'activités	
R1.11 : Les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur de l'artisanat sont renforcées	Chaque organisation artisanale des jeunes a reçu au moins 2 formations d'ici fin 2026	5	Rapports d'activités faïtière artisanat Rapports mairie	
R1.12 : les jeunes sont appuyés et accompagnés dans l'entrepreneuriat	Chaque organisation de jeunes a reçu au moins 3 formations d'ici fin 2025	5	Rapport organisation des jeunes	

(mobilisation des ressources financières, plan d'affaire, plan de développement, incubation des jeunes entrepreneurs etc.)	Au moins 10 % des jeunes entrepreneurs sont incubés		Rapport mairie	
R1.13: Les systèmes de transformation des productions végétale, animale et halieutique sont améliorés	Au moins 02 organisations de transformation agroalimentaire par secteur sont appuyées	5	Rapports d'activité Compte administratif mairie	
R1.14 : Le développement du secteur artistique et culturel de la ville est appuyé	Au moins 30 % des musées existants, les places, placettes et obélisques de la ville de Porto-Novo sont rénovés Le FIP est organisé chaque année La stratégie communale de promotion et de valorisation de l'art et de la culture est élaboré et mise en œuvre	7,5	PV de réception des travaux Visites de sites	
R1.15 : Le patrimoine immatériel est valorisé et le patrimoine immobilier est restauré	Au moins 20 % du patrimoine immobilier est restauré	7,5	Rapports d'activités Compte administratif mairie	
R1.16 : Le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo (<i>balisage des sites touristiques de la ville</i> , installation de toilettes mobiles sur les circuits touristiques) est défini	Le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo est disponible	7,5	Rapport d'activité Compte administratif mairie	
R1.17 : La plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo est créée et animée	La plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo est fonctionnelle	5	Rapport d'activité Compte administratif mairie	
OS2 : Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune				
R.2.1 : Le niveau d'infrastructures, d'équipements et de services sanitaires est amélioré et la médecine traditionnelle est accompagnée	Le taux de fréquentation des services sanitaires augmente de 10 % par an Au moins 5 infrastructures construites ou réhabilitées La médecine traditionnelle est accompagnée	17,5	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R.2.2 : Le niveau d'infrastructures,	Le taux de réussite aux différents examens augmente de 3 % chaque	17,5	Statistiques scolaires PV de réception des	

d'équipements éducatifs est amélioré	année D'ici fin 2025 le niveau d'équipements des services éducatifs a augmenté d'au moins 10 %		infrastructures Visites de sites	Stabilité du Conseil Municipal Saisie des opportunités du PAG II Engagement du Conseil Municipal Développement d'autres partenariats d'appui aux secteurs Mobilisation de nouveaux partenaires Collaboration entre les projets et la commune Fonctionnement des cadres de concertation Adhésion des acteurs
R.2.3: Le taux de scolarisation et de maintien des enfants surtout des filles est amélioré	D'ici fin 2025, le taux de scolarisation a augmenté de 2 %	5	Statistiques scolaires Rapports d'activité	
R.2.4 : Les interventions des CPS sont accompagnées	La fréquentation des CPS a augmenté de 10 %	5		
R.2.5 : Des centres d'alphabétisation sont accompagnés	Au moins 1 centre est rendu disponible pour l'alphabétisation d'ici 2025 Les alphabétiseurs endogènes sont renforcés	5	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R.2.6 : Les personnes vulnérables sont prises en charge et promues socialement	Au moins 01 session du comité de protection des enfants est organisée par an	7,5		
R.2.7 : La prise en charge des personnes handicapées visuelles est promue	Les cadres de la mairie ont reçu au moins une formation sur les thématiques du handicap dans le développement local et inclusif	7,5		
R.2.8 : Les réseaux SONEB et Electricité avec l'éclairage public sont étendus dans la commune	Le taux de couverture des réseaux SONEB et Electricité est de 95 % au moins d'ici	7,5	Statistiques SONEB et SBEE Visites de sites	
R.2.9 : Les centres de jeunes et loisirs sont réhabilités et équipés	Au moins 1 centre de jeunes et loisirs sont réhabilités et équipés	5	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R.2.10 : Le sport et les jeux ludiques sont développés dans la Commune	Au moins 03 académies sportives sont organisées d'ici 2025	5	Rapports d'activité Compte administratif de la mairie	
R.2.11 : L'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes sont accompagnés	La politique municipale de l'emploi est élaborée et mise en œuvre	10		

R.2.12 : Un schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré	Le schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré	7,5	Rapports d'activité Compte administratif de la mairie	
OS3 : Améliorer le cadre de vie des populations				
R.3.1 : La gestion complète des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune est appuyée	Au moins une séance est tenue par semestre avec la SGDS-GN Au moins une séance est tenue par semestre avec les structures de gestion des déchets biomédicaux dans la ville	5	Rapports d'activité Compte administratif de la mairie	Stabilité du Conseil Municipal Saisie des opportunités du PAG II Engagement du Conseil Municipal Développement d'autres partenariats d'appui aux secteurs Mobilisation de nouveaux partenaires Collaboration entre les projets et la commune Fonctionnement des cadres de concertation Adhésion des acteurs
R.3.2 : L'assainissement autonome dans la commune est amélioré	Des latrines mobiles sont acquises Les populations démunies sont appuyées en latrine Toutes les écoles, centres de santé et gares routières sont dotées de latrines	25	PV de réception des infrastructures Visites de sites	
R.3.3 : La gestion et l'aménagement des ressources naturelles dans la commune sont améliorés	Jardin des Plantes et de la Nature aménagé Au moins 02 forêts sacrées aménagées	15	PV de réception des travaux Visites de sites Rapports d'activité mairie	
R.3.4 : Le patrimoine foncier de la municipalité est renforcé	Au moins 10 ha de foncier sont réacquis et/ou exproprié d'ici 2026	20	Statistiques DST, ANDF Compte administratif mairie	
R.3.5 : La gestion foncière urbaine et des constructions est améliorée	D'ici 2026, les conflits fonciers ont diminué de 50 % 50 % des constructions respectent les normes Les documents de la planification urbaine sont élaborés	20	Rapports mairie et ANDF	
R.3.6 : La résilience de la ville face aux effets néfastes des changements climatiques est renforcée	Au moins 05 projets d'adaptation et/ou d'atténuation climatique sont élaborés et mis en œuvre Au moins un groupement de producteurs a reçu une formation et adopté des mesures GDT/ACC d'ici 2026 Au moins 03 arrondissements sont	15	Compte administratif mairie Rapports DST	

	verdis d'ici 2026			
OS4 : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la promotion du genre				
R.4.1 : La gouvernance locale et la pratique de la démocratie à la base sont renforcées	Dès 2021, les lettres de mission sont disponibles au niveau du SG, des directions et de tous les services et divisions Absence de plaintes au niveau du fonctionnement des conseils de quartier et d'arrondissement	10	Rapports d'activité mairie Rapports d'enquête	Stabilité du Conseil Municipal Saisie des opportunités du PAG II Engagement du Conseil Municipal Développement d'autres partenariats d'appui aux secteurs Mobilisation de nouveaux partenaires Collaboration entre les projets et la commune Fonctionnement des cadres de concertation Adhésion des acteurs
R.4.2 : Les ressources internes et externes sont mobilisées et bien gérées	Le taux des ressources internes et externes augmente de 10 % par an dès 2022	20	Compte administratif mairie Rapports DAFE	
R.4.3 : L'équité et le genre sont promus	L'équité et le genre sont respectés	10	Rapports d'activité mairie	
R.4.4 : La sécurité des personnes et des biens est renforcée	Le taux de vols et de criminalité a baissé de 25 % d'ici 2026	10	Rapports d'activité mairie	
R.4.5 : L'hôtel de ville est construit et équipé	D'ici 2026, le nouveau hôtel de ville est construit, équipé et fonctionnel	30	PV de réception des travaux Visites de sites Rapports d'activité mairie	
R.4.6 : Les performances de l'Administration sont améliorées	Chaque direction/service/entité est doté d'équipements nécessaires de fonctionnement Les différents services sont fournis aux citoyens dans le délai Les capacités techniques des cadres et élus sont renforcés	10	Rapports d'activité mairie	
R.4.7 : Le portefeuille relationnel et de coopération de la Commune est renforcé	Le nombre de partenaires augmente de 30 % d'ici 2025	10	Rapports d'activité mairie	

4.9. La théorie de changement de l'intervention

Raison d'être de l'intervention : *Porto-Novo, capitale du Bénin, est à l'horizon 2025, une ville bien gouvernée, à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel, bien aménagée, respectueuse de l'environnement où règnent l'union, la sécurité et le bien-être social »*

Cibles de l'intervention	Cible à court terme : La gouvernance locale et les performances de l'administration municipale sont améliorées
	Cible à moyen terme : La ville est aménagée avec des infrastructures dans tous les secteurs et un cadre sécurisé
	Cible à long terme : Les populations sont dans un cadre sain, rayonnant et bénéficient des services sociaux de base avec une économie locale diversifiée

Objectifs de l'intervention	Objectif 1: Développer l'économie locale
	Objectif 2: Améliorer la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
	Objectif 3: Améliorer le cadre de vie des populations
	Objectif 4: Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la promotion du genre

Ressources	Composantes	Extrants	Effet à court terme	Effet à moyen terme	Effet à long terme
------------	-------------	----------	---------------------	---------------------	--------------------

Plan de Développement Municipal de Porto-Novo 2021-2026

Ressources Organisationnelles de la Mairie	Les 4 programmes	-	Résultats liés à la mobilisation des ressources auprès de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers et financement des investissements majeurs dans la ville	-	Le cadre organisationnel et fonctionnel de la Municipalité est renforcé	La ville est aménagée et équipée avec des infrastructures adéquates dans les différents secteurs.	Porto-Novo est une ville attrayante
Ressources financières			Résultats liés à la promotion de l'économie locale				
Ressources matérielles			Résultats liés à gouvernance locale				
Partenaires Techniques et Financiers			Résultats liés à l'amélioration du cadre de vie des populations et le développement équilibré et équitable axé sur l'accès des populations aux services sociaux de base				
	47 projets						

Nature de l'intervention

Le PDM est opérationnalisé à travers les PAI et PTA

Clientèle-cible

Période de mesure des effets

Structures de la mairie, populations et groupes cibles (Femmes, Enfants, groupes vulnérables)

2022

populations et groupes cibles (Femmes, Enfants, groupes vulnérables)

2024

populations et groupes cibles (Femmes, Enfants, groupes vulnérables)

2026

Facteurs externes ou hypothèses

- Mobilisation effective des financements
- Volonté politique au niveau du Conseil de la mairie/Etat
- Implication et participation active des parties prenantes
- Synergie intersectorielle
- Préventions et gestions des catastrophes liées aux changements climatiques
- Résilience de l'économie face aux chocs

Chapitre 5 : Le Plan quinquennal de développement de la Commune de Porto-Novo

5.1. Programmes et projets

Une analyse judicieuse du cadre logique de développement de la Commune a permis de définir quatre (04) programmes et déduire quarante-deux (42) projets. Cette étape nous a permis de faire le phasage entre le cadre logique et les programmes et projets de développement de la Commune.

La synthèse des programmes et projets du PDM 2021-2026 de la Commune de Porto-Novo est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n° 38 : Programmes et projets du PDM 2021-2026

Programmes	Projets	Coûts(en millions de FCFA)
Programme 1 : Développement de l'économie locale	Projet 1 : Identification, Appropriation et Sécurisation des domaines municipaux	100
	Projet 2 : Amélioration de la productivité et de la production végétale, animale et halieutique	49
	Projet 3 : Renforcement des Capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole, de l'élevage et de la pêche	18
	Projet 4 : Valorisation des bas-fonds et fabrication de compost à partir de la jacinthe d'eau et des déjections	40
	Projet 5 : Construction d'une aire d'abattage moderne (petits ruminants et gros bétails) et achèvement de l'aire d'abattage de volailles	210
	Projet 6 : Développement du secteur du transport fluvio-lagunaire	30
	Projet 7 : Porto-Novo ville verte, phase 2	200
	Projet 8 : Entretien et réhabilitation des infrastructures routières	925
	Projet 9 : Construction des équipements marchands	1 305
	Projet 10 : Elaboration du tableau de bord social de la commune	11
	Projet 11 : Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur de l'artisanat	10
	Projet 12 : Appui et accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat (mobilisation des ressources financières, plan d'affaire, plan de développement, incubation des jeunes entrepreneurs etc.)	177,5
	Projet 13 : Amélioration des systèmes de	24

Programmes	Projets	Coûts(en millions de FCFA)
	transformation des productions végétale, animale et halieutique	
	Projet 14: Appui au développement du secteur artistique et culturel de la ville	703,5
	Projet 15: valorisation et restauration des patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo	205
	Projet 16 : Définition et mise en œuvre du schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo	200
	Projet 17 : Création et animation de plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo	30
Programme Amélioration de la qualité des services équipements sociocommunautaires nutritionnel de commune	Projet 18: Construction, réfection et équipements d'infrastructures sanitaires et accompagnement de la médecine traditionnelle	322
	Projet 19: Construction et équipement d'infrastructures éducatifs	1 050
	Projet 20 : Amélioration des taux de scolarisation et de maintien des enfants surtout des filles	206,5
	Projet 21 : Accompagnement des interventions des CPS	10
	Projet 22 : Accompagnement des centres d'alphabétisation	24
	Projet 23 : Promotion sociale et prise en charge des personnes vulnérables	118,5
	Projet 24 : Promotion de la prise en charge des personnes handicapées visuelles	27,5
	Projet 25 : Extension des réseaux SONEB et Electricité avec l'éclairage public dans la commune	207
	Projet 26 : Réhabilitation et équipement des centres de jeunes et loisirs	50
	Projet 27 : Développement du sport et des activités ludiques	45
	Projet 28 : Accompagnement de l'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes	62,5
	Projet 29 : Elaboration et vulgarisation d'un schéma directeur d'aménagement du numérique	20
Programme3 : Amélioration du cadre de vie des populations	Projet 30 : Appui à la gestion complète des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune	2,5
	Projet 31 : Amélioration de l'assainissement autonome dans la commune	385
	Projet 32 : Amélioration de l'aménagement et de la gestion des ressources naturelles dans la commune	99

Programmes	Projets	Coûts(en millions de FCFA)
	Projet 33 : Renforcement du patrimoine foncier de la municipalité	610
	Projet 34 : Amélioration de la gestion foncière et de l'urbanisme	233
	Projet 35 : Renforcement de la résilience de la ville face aux effets néfastes des changements climatiques	165
Programme 4 : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre	Projet 36 : Renforcement de la gouvernance locale et la pratique de la démocratie à la base	70
	Projet 37 : Mobilisation et bonne gestion des ressources internes et externes	165
	Projet 38 : Promotion de l'équité et du genre	29,5
	Projet 39 : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens	340
	Projet 40 : Construction et équipement de l'hôtel de ville	3 060
	Projet 41 : Amélioration des performances de l'Administration	430
	Projet 42 : Renforcement du portefeuille relationnel et de coopération de la Commune	150
TOTAL PROJETS		12 120
SUIVI-EVALUATION (1/100)		121,2
COÛT GLOBAL		12 241,2

5.2. Plan quinquennal d'actions du PDM 2021-2026

Tableau n°39 : Plan d'actions quinquennal du PDM 2021-2026

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P1	Programme 1 : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse						5	328	1123,5	658	1211,5	912	4238	1 175	1836	1 227
P1.1.	Projet 1 : Identification, Appropriation et Sécurisation des domaines municipaux bâtis et non bâtis	Tous les domaines bâtis et non bâtis de la commune sont identifiés et sécurisés	Statistiques ANDF	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DAFAU)	SDE (ANDF ; ATDA ; DDAEP ; Commission de Gestion Foncière (CoGeF)		30	30	20	20	0	100	0	100	0
			Rapports DST													
A.1.1.1	Réaliser le répertoire des domaines (bâtis et non bâtis) appartenant à l'Etat et à la commune sur le territoire de Porto-Novo				Mairie	Acteurs		10	10	0	0	0	20		20	
A.1.1.2	Sécuriser le patrimoine foncier de la ville				Mairie	Acteurs		20	20	20	20	0	80		80	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.2	Projet 2 : Amélioration de la productivité et de la production végétale, animale et halieutique	Les productions végétale, animale et halieutique sont accrues de 10%	Statistiques ATDA, DDAEP Ouémé Compte administratif Mairie Archives Mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, D3P)	ATDA ; DDAEP ; Les Directions départementales, IMF, Pool thématique 3, Centre Songhaï		6	20	7,5	9	6,5	49	0	49	0
A.1.2.1	Former les producteurs sur les itinéraires techniques adaptés de production				Mairie	ATDA ; DDAEP ; Les Directions départementales, IMF, Pool thématique 3, Centre Songhaï		0,5	2	2	1	1	6,5		6,5	
A.1.2.2	Réaliser un répertoire et la cartographie des terres urbaines cultivables				Mairie	Acteurs		0	10	0	0	0	10		10	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.2.3	Sensibiliser les producteurs et leurs organisations sur les conditions d'éligibilité au financement du Fonds National de Développement Agricole (FNDA)				Mairie	Acteurs		1	0	1	0	1	3		3	
A.1.2.4	Former les éleveurs sur les systèmes d'élevage améliorés				Mairie	Acteurs		1	0	1	0	1	3		3	
A.1.2.5	Appuyer les éleveurs en infrastructures, matériels et intrants d'élevage adaptés				Mairie	Acteurs		0	4,5	0	4,5	0	9		9	
A.1.2.6	Sensibiliser les éleveurs contre la divagation des bêtes				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.2.7	Former les aquaculteurs sur les systèmes aquacoles améliorés				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.1.2.8	Appuyer la disponibilité des intrants de production aquacole				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.1.2.9	Sensibiliser les pêcheurs sur les bonnes pratiques de pêche				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
P.1.3	Projet 3 : Renforcement des Capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole, de l'élevage et de la pêche	Chaque organisation a reçu au moins 01 formation d'ici fin 2025	Rapports de formation	Tous les arrondissements	Mairie	SDE ATDA ; DDAEP ; les Directions départementales		2	4	4	4	4	18	0	18	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.3.1	Recenser les organisations existantes par sous-secteur (Agricole, de l'élevage et de la pêche)				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.1.3.2	Renforcer la capacité des Organisations par sous-secteur de la commune sur les plans organisationnel et managérial				Mairie	Acteurs		2	2	2	2	2	10		10	
A.1.3.3.	Susciter la création des organisations des personnes handicapées et couches vulnérables dans chaque sous-secteur				Mairie	Acteurs		0	2	2	2	2	8		8	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.4	Projet 4 : Valorisation des bas-fonds et fabrication de compost à partir de la jacinthe d'eau et des déjections	Au moins 50% des bas-fonds sont aménagés ;	Statistiques ATDA, DDAEP Ouémé	Berge lagunaire	Mairie (Exécutif, D3P)	ATDA ;DDAEP; Les Directions départementales; OPA (Organisations professionnelles agricoles)		0	25	5	5	5	40	0	40	0
		70% de la jacinthe d'eau et les déjections sont valorisés.	Rapports mairie													
A.1.4.1	Répertorier les superficies couvertes de bas-fonds dans la ville				Mairie	Acteurs		0	1	0	0	0	1		1	
A.1.4.2	Proposer des actions de valorisation de ces bas-fonds (Pisciculture, maraichage, riziculture.....)				Mairie	Acteurs		0	4	0	0	0	4		4	
A.1.4.3	Mettre en œuvre ces actions de valorisation au profit des jeunes				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.4.4	Mettre en place le comité de valorisation de la Jacinthe d'eau et des déjections				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.1.4.5	Promouvoir des filières de valorisation et d'exploitation de la jacinthe d'eau et des déjections				Mairie	Acteurs		0	20	5	5	5	35		35	
P.1.5	Projet 5 : Construction d'une aire d'abattage moderne (petits ruminants et gros bétails) et réfection de l'aire d'abattage de volailles	<i>L'aire d'abattage de volailles est réfectionnée</i>	PV de réception des infrastructures	es arrondissements concernés	Mairie (Exécutif, D3P, DST)	Acteurs		75	55	40	40	0	210	75	135	0
		<i>Une (01) aire d'abattage moderne est construite, équipée et fonctionnelle</i>	Visites de sites													

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.5.1	Faire les études techniques pour la construction des infrastructures			1er Arr et 2ème Arr	Mairie	Acteurs		0	10	0	0	0	10		10	
A.1.5.2	Construire une aire d'abattage moderne				Mairie	ATDA ;DDAEP ;Les Directions départementales, OPA		75	45	40	40	0	200	75	75	50
A.1.5.3	Suivre l'achèvement de l'aire d'abattage de volailles existante				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
P.1.6	Projet 6: Développement du secteur du transport fluvio-lagunaire	Au moins 05 points d'arrêts sont construits	PV de réception des infrastructures	1er Arr, (Maria Tokpa) et 3ème Arr (Djassin Tokpa)	Mairie	DDTCA, DDIT, Association des transporteurs et des guides de tourisme		0	30	0	0	0	30	0	30	0
		Au moins 02 embarcadères sont aménagés	Visites de sites													

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.6.1	Etude pour l'identification et conception des domaines pouvant abriter les embarcadères				Mairie	Sociétés de transport		0	30	0	0	0	30		30	
A.1.6.2	Plaider pour la construction des embarcadères par les partenaires et/ou le Gouvernement				Mairie	Sociétés de transport, Gouvernement...		0	0	0	0	0	0			
P.1.7	Projet 7 : Porto-Novo ville verte, phase 2	<i>Tous les résultats prévus sont atteints</i>	Rapports d'activités	Tous les arrondissements	Mairie(Exécutif, D3P, PNVV)	Acteurs		0	80	30	30	60	200	0	50	150
A.1.7.1	Réaliser les études techniques nécessaires				Mairie	Acteurs		0	50	0	0	0	50		50	
A.1.7.2	Mettre en œuvre les résultats des études				Mairie	Acteurs		0	30	30	30	60	150			150

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.8	Projet 8 : Entretien et réhabilitation des infrastructures routières	<i>Absence de plaintes sur l'état des infrastructures routières</i>	Enquête de satisfaction	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DST)	DDIT		45	445	145	145	145	925	800	125	0
A.1.8.1	Acquérir une niveleuse				Mairie	Acteurs		0	300	0	0	0	300	0	300	
A.1.8.2	Assurer l'entretien permanent des infrastructures routières				Mairie	Acteurs		20	20	20	20	20	100	100	0	
A.1.8.3	Faire le point des rues à recharger/ reprofiler par arrondissement				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.1.8.4	Pavage et assainissement de la ville				Mairie	Entreprises de construction		0	100	100	100	100	400	400	0	
A.1.8.5	Recharger les voies identifiées				Mairie	Acteurs		25	25	25	25	25	125		125	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.9	Projet 9 : Construction des équipements marchands (parc moderne, boutiques, des hangars, réfection des gares, hangars pour les conducteurs de taxi-moto, et réhabilitation de la piscine municipale...)	<i>Au moins 10 boutiques sont construites, au moins 30 hangars sont construits dans les marchés, un parc moderne construit, au moins 05 hangars sont construits pour les conducteurs de taxi-moto</i>	PV de réception des infrastructures Visites de sites	Sites retenus	Mairie (Exécutif, DST)	Acteurs		0	90	125	655	435	1305	300	505	500
A.1.9.1	Réaliser les études techniques nécessaires pour la construction des boutiques, des hangars, d'une gare moderne, hangars pour les conducteurs de taxi-moto et la réfection des gares existantes				Mairie	Entreprises de construction		0	10	10	0	0	20		20	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.9.2	Construire une gare moderne				Mairie	Association des transporteurs, Ministères, partenaires privés		0	0	0	350	350	700		200	500
A.1.9.3	Réhabilitation des gares existantes			Pobè-gare	Mairie	Entreprises de construction		0	0	30	0	0	30		30	
A.1.9.4	Construire des boutiques marchandes			Kpétoukpinmi ndé, Hlingbé,	Mairie	Entreprises de construction		0	30	30	30	60	150	150	0	
A.1.9.5	Construction des hangars dans les marchés			Kpétoukpinmi ndé, , nouveau marché, Hounsa, Dondo, Hlingbé, Tohounto, Djassin	Mairie	Entreprises de construction		0	50	50	25	25	150	150	0	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.9.6	Réhabiliter la piscine municipale en équipements marchands (Construction des salles de réunion et des dortoirs...)				Mairie	Acteurs		0	0	0	250	0	250		250	
A.1.9.7	Construire des hangars aux conducteurs de taxi-moto			arrondissement	Mairie	Entreprises de construction		0	0	5	0	0	5		5	
P.1.10	Projet 10 : Elaboration/actualisation du tableau de bord social de la commune	Un tableau de bord social est disponible	Statistiques service marchand	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, D3P)	Acteurs	5	2	2	0	2	0	11	0	11	0
A.1.10.1	Faire la collecte et le traitement des données sociales				Mairie	Direction départementale du développement, SDE	0	2	1	0	1	0	4		4	
A.1.10.2	Réaliser/actualiser le tableau de bord social				Mairie	Acteurs	5	0	1	0	1	0	7		7	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.11	Projet 11 : Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur de l'artisanat	Chaque organisation artisanale a reçu au moins 2 formations d'ici fin 2025	Rapports d'activités faitière artisanat Rapports mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, D3P)	DDESTFP, Centres de formation professionnelle par apprentissage (12 sont autorisés par l'Etat)		0	2,5	2,5	2,5	2,5	10	0	10	0
A.1.11.1	Recenser les organisations des sous-secteurs existants				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.1.11.2	Appuyer le renforcement des capacités technique et managériale (gestion, recherche de financement)				Mairie	Acteurs		0	2,5	2,5	2,5	2,5	10		10	
P.1.12	Projet 12: Appui et accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat (mobilisation des	Chaque organisation de jeunes a reçu au moins 3 formations d'ici fin 2025	Rapport organisation des jeunes	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP)	ANPE, ADEJ, ONGs, FNDA, OCJ, Organisations de jeunes et de		35,5	35,5	35,5	35,5	35,5	177,5	0	177,5	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
	ressources financières, plan d'affaire, plan de développement, incubation des jeunes entrepreneurs etc.)	Au moins 10% des jeunes entrepreneurs sont incubés	Rapport mairie			jeunesses, IMF, SONGHAI										
A.1.12.1	Créer et animer un cadre de concertation de la mairie avec les jeunes entrepreneurs				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
A.1.12.2	Appuyer la formation et l'installation des jeunes entrepreneurs (SONGHAI, Lycée technique professionnelle...)				Mairie	Acteurs		30	30	30	30	30	150		100	50
A.1.12.3	Organiser le salon des entreprises de Porto-Novo chaque année				Mairie	Acteurs		5	5	5	5	5	25		25	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.13	Projet 13: Amélioration des systèmes de transformation des productions végétale, animale et halieutique	<i>Au moins 02 organisations de transformation agroalimentaire par secteur sont appuyées</i>	Rapports d'activité Compte administratif mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, D3P)	DDAEP, ATDA7, OPA, IMF		0	6	6	6	6	24	0	24	0
A.1.13.1	Vulgariser et faciliter l'accès aux technologies de transformation appropriées				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.1.13.2	Plaider/ appuyer l'acquisition de matériel de transformation au profit des transformateurs (trices) et surtout aux handicapés				Mairie	Acteurs		0	5	5	5	5	20		20	
A.1.13.3	Plaider pour la Promotion de petites unités industrielles de transformation des produits agricoles				Mairie	Acteurs		0	1	1	1	1	4		4	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.1.14	Projet 14: Appui au développement du secteur artistique et culturel de la ville	Au moins 60% des musées existants, des places, placettes et obélisques de la ville de Porto-Novo sont rénovés; le FIP est organisé chaque année; Une stratégie communale de valorisation et de promotion de l'art et la culture est élaborée et mise en œuvre	PV de réception des travaux	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DCP)	DDTCA, ANPT		132,5	158,5	132,5	152,5	127,5	703,5	0	453,5	250
			Visites de sites													
A.1.14.1	Faire le point des musées existants, des places, placettes et obélisques de la ville				Mairie	Acteurs		0	1	0	0	0	1		1	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.14.2	Aménager les places, placettes de la ville				Mairie	DDTCA, FAC, Pool thématique 8, ONG et Associations des secteurs des arts et cultures		50	50	50	50	50	250		50	200
A.1.14.3	Entretenir les obélisques de la ville				Mairie	Acteurs		5	0	5	0	0	10		10	
A.1.14.4	Appui au fonctionnement des musées de la ville							2	2	2	2	2	10		10	
A.1.14.5	Organiser le Festival International de Porto-Novo (FIP)				Mairie	DDTCA, FAC, Pool thématique 8, ONG et Associations des secteurs des arts et cultures		70	70	70	70	70	350		350	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.14.6	Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs culturels			Tous les arrondissements	Mairie	DDTCA, FAC, Pool thématique 8, ONG et Associations des secteurs des arts et cultures		2	2	2	2	2	10		10	
A.1.14.7	Elaborer la stratégie municipale de valorisation et de promotion de l'art, de la culture et du tourisme				Mairie	DDTCA, FAC, Pool thématique 8, ONG et Associations des secteurs des arts et cultures		0	5	0	0	0	5		5	
A.1.14.8	Célébrer les journées statutaires de l'art et de la culture				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.14.9	Appuyer l'animation des espaces culturels et autres manifestations artistiques				Mairie	Acteurs		3	3	3	3	3	15		15	
A.1.14.10	Concevoir et éditer le beau livre de la ville				Mairie	Acteurs		0	25	0	25	0	50			50
P.1.15	Projet 15: valorisation et restauration des patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo	Au moins 50% du patrimoine immobilier est restauré	Rapports d'activités	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DCP)	Acteurs		0	55	50	50	50	205	0	55	150
		Au moins 10% des acteurs des sous-secteurs musical et art sont appuyés	Compte administratif mairie													
A.1.15.1	Faire le point des patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo				Mairie	Acteurs		0	5	0	0	0	5		5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.15.2	Valoriser ces patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo (Mosquée, maisons afro brésiliennes)				Mairie	Acteurs		0	50	50	50	50	200		50	150
P.1.16	Projet 16 : Définition et mise en œuvre du schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo (balisage des sites touristiques de la ville, installation de toilettes mobiles sur les circuits touristiques)	Le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo est disponible	Rapport d'activité	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, Office de Tourisme)	DDTCA, ANPT, Coopération décentralisée, Pool thématique 8, ONG et Associations du secteur du tourisme		0	70	50	50	30	200	0	50	150
			Compte administratif mairie													
A.1.16.1	Elaborer le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo				Mairie	Acteurs		0	20	0	0	0	20		20	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.1.16.2	Mettre en œuvre le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo				Mairie	Acteurs		0	50	50	50	30	180		30	150
P.1.17	Projet 17 : Création et animation de plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo	La plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo est fonctionnelle	Rapport d'activité Compte administratif mairie	Tous les arrondissements	Mairie	DDTCA, ANPT, Pool thématique 8, ONG et Associations du secteur du tourisme, Partenaire OUADADA		0	15	5	5	5	30	0	3	27
A.1.17.1	Créer la plateforme de visite en 3D de la ville				Mairie	Acteurs		0	10	0	0	0	10		1	9
A.1.17.2	Animer régulièrement la plateforme				Mairie	Acteurs		0	5	5	5	5	20		2	18
P.2	Programme 2: Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune						0	788	530,75	259,75	411,25	153,25	2143	1394	605	144

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.2.1	Projet 18: Construction, réfection et équipements d'infrastructures sanitaires et accompagnement de la médecine traditionnelle	<i>Le taux de fréquentation des services sanitaires augmente de 10% par an</i> <i>Au moins 5 infrastructures construites ou réhabilitées</i>	PV de réception des infrastructures Visites de sites	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP, DST)	Acteurs	0	105,5	3,75	104,25	104,25	4,25	322	264	58	0
A.2.1.1	Construire /réfectionner et équiper un centre de santé par arrondissement			Constrution (Hazouncomè, Foun-Foun, Djègan-Kpèvi), Réfection (tous les centres..)	Mairie (Exécutif, DSP,DST)	Entreprises de construction		100	0	100	100	0	300	264	36	0
A.2.1.2	Faire un plaidoyer pour la mise a disposition des Ressources Humaines qualifiées dans les centres de santé				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.1.3	Acquisition des troussees d'urgence pour le CHUDO				Mairie	Acteurs		2	2	2	2	2	10		10	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.1.4	Dynamiser les points focaux de lutte contre le VIH/SIDA, l'hépatite, les épidémies, la tuberculose, le paludisme et les IST à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions.				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
A.2.1.5	Renforcer la couverture de la commune en Planification Familiale (PF)				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.2.1.6	Sensibiliser les populations sur les risques de l'automédication pour une meilleure fréquentation des centres de santé				Mairie	Acteurs		0	0	0,5	0,5	0,5	1,5		1,5	
A.2.1.7	Accompagner les actions de la médecine traditionnelle.				Mairie	Acteurs		2	0,25	0,25	0,25	0,25	3		3	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.2.2	Projet 19: Construction, réfection et équipements d'infrastructures éducatifs	<i>Le taux de réussite aux différents examens augmente de 3% chaque année</i>	Statistiques scolaires	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP, DST)	Acteurs	0	546	266	26	186	26	1050	900	106	44
		<i>D'ici fin 2025 le niveau d'équipement des services éducatifs a augmenté d'au moins 10%</i>	PV de réception des infrastructures													
			Visites de sites													
A.2.2.1	Réaliser les études techniques pour l'élaboration du plan d'entretien des infrastructures scolaires existantes			Tous les arrondissements	Mairie			20	0	0	0	0	20		20	
A.2.2.2	Construire/réfectionner les infrastructures scolaires, des bibliothèques (Attakè, Djègan daho, Kandévié) et du foyer des jeunes filles (Lycée Toffa 1er)			Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs		520	260	20	180	20	1000	900	56	44

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.2.3	Doter les écoles d'ouvrages et matériels didactiques			Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs		6	6	6	6	6	30		30	
A.2.2.4	Plaider auprès du Ministère pour la mise à disposition des écoles et collèges de la commune d'enseignants qualifiés				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
P.2.3	Projet 20 : Amélioration des taux de scolarisation et de maintien des enfants surtout des filles	D'ici fin 2025, le taux de scolarisation a augmenté de 2%	Statistiques scolaires Rapports d'activité	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP)	DDEMP, DDEPS, OSC	0	40	40	42,5	42	42	206,5	0	206,5	0
A.2.3.1	Sensibiliser les populations sur l'instruction des personnes en situation de handicap.				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0	0	1,5		1,5	
A.2.3.2	Appuyer les cantines scolaires				Mairie	Acteurs		12,5	12,5	15	15	15	70		70	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.3.3	Promouvoir l'excellence en milieu scolaire				Mairie	Acteurs		10	10	10	10	10	50		50	
A.2.3.4	Sensibiliser les acteurs du système éducatif contre les grossesses précoces en milieu scolaire				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.2.3.5	Distribuer les kits scolaires aux enfants indigents				Mairie	Acteurs		5	5	5	5	5	25		25	
A.2.3.6	Appuyer l'organisation des cours de renforcements des élèves en classe d'examen				Mairie	Acteurs		10	10	10	10	10	50		50	
A.2.3.7	Organiser des journées d'orientation et d'immersion à l'endroit des nouveaux bacheliers				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.3.8	Formaliser et animer le cadre de concertation des acteurs en charge de l'éducation				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
P.2.4	Projet 21 : Accompagnement des interventions des CPS	La fréquentation des CPS a augmenté de 10%	Rapports d'activité	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP)	CPS, DDASM..	0	2	2	2	2	2	10	0	10	0
A.2.4.1	Dynamiser le cadre de concertation communal en alimentation, santé et nutrition				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
A.2.4.2	Appuyer le fonctionnement des CPS				Mairie	Acteurs		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,5		7,5	
P.2.5	Projet 22 : Accompagnement des centres d'alphabétisation	Les centres d'alphabétisation sont accompagnés	Rapport d'activités	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DSPCP, DST)	Acteurs		0	22	0	2	0	24	20	4	0
A.2.6.1	Réhabiliter le centre pour l'alphabétisation dans la ville				Mairie	Acteurs		0	20	0	0	0	20	20		

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.6.2	Renforcer les capacités des maîtres alphabétiseurs endogènes.				Mairie	Acteurs		0	2	0	2	0	4		4	
P.2.6	Projet 23 : Promotion sociale et prise en charge des personnes vulnérables	Au moins 01 session du comité de protection des enfants est organisée par an; Au moins 02 séances de sensibilisation sont organisées sur la protection de l'enfant et la protection civile			Mairie (Exécutif, DSPCP)	Acteurs	0	21	61	12,5	12,5	11,5	118,5	10	78,5	30
A.2.6.1	Organiser les sessions du comité municipal de protection de l'enfant				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.6.2	Appuyer les centres d'accueil de protection de l'enfant				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.2.6.3	Organiser les journées statutaires de l'enfant				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.2.6.4	Appuyer le centre de réadaptation de Ouando				Mairie	Acteurs		10	10	2	2	1	25		25	
A.2.6.5	Réfectionner un centre pour les malvoyants				Mairie	Acteurs			30				30			30
A.2.6.6	Appuyer l'école des sourds et entendant de Louho				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
A.2.6.7	Assister les personnes en situation carcérale dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, l'hépatite et les épidémies				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.6.8	Assister les mineurs en milieu carcéral				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
A.2.6.9	Identification et création d'un centre d'accueil et de transit d'enfants							0	10	0	0	0	10	10		
A.2.6.10	Organiser Noël des enfants aux enfants démunis de la ville				Mairie	Acteurs		5	5	5	5	5	25		25	
A.2.6.11	Sensibiliser les femmes de la ville pour faciliter l'accès au micro crédits				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0	0	0	1		1	
A.2.6.12	Accompagner la sensibilisation les enfants apprentis en collaboration avec le collectif des artisans sur la grossesse précoce en apprentissage				Mairie	Acteurs		1	1	1	1	1	5		5	
P.2.7	Projet 24 : Promotion de la prise en charge des personnes handicapées visuelles	Les cadres de la mairie ont reçu au moins une formation sur les			Mairie(Exécutif, DSPCP)	Acteurs	0	7,5	2,5	7,5	2,5	7,5	27,5	0	15	12,5

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
		thématiques du handicap dans le développement local et inclusif														
A.2.7.1	Former les travailleurs de la mairie sur les thématiques du handicap dans le développement local et inclusif				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.7.2	Former à l'artisanat, la culture, l'agriculture, l'élevage et les TIC les personnes handicapées avec appui en petits équipements de travail				Mairie	Acteurs		5	0	5	0	5	15		15	
A.2.7.3	Assurer aux personnes handicapées des accompagnements techniques (cannes anglaises, cannes blanches,)				Mairie	Acteurs		2	2	2	2	2	10			10

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.7.4	Appuyer l'organisation des journées 15 octobre et 03 décembre de la canne blanche et des personnes handicapées				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5			2,5
P.2.8	Projet 25 : Extension des réseaux SONEB et Electricité avec l'éclairage public dans la commune	Dici 2025, le taux de couverture des réseaux SONEB et Electricité de 90%	Statistiques SONEB et SBEE Visites de sites	Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs	0	42	42	41	41	41	207	200	7	0
A.2.8.1	Réaliser un plaidoyer/ lobbying envers les sociétés d'électricité et d'eau pour participer à la planification des extensions nécessaires				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.2	Suivre la réalisation de l'extension de tous les réseaux (électricité, éclairage public, etc...)				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.3	Renforcer l'éclairage public				Mairie	Acteurs		40	40	40	40	40	200	200		

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.8.4	Faire des plaidoyers pour le renouvellement du réseau de la SONEB (Réseau en amiant ciment)				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.5	Faire des plaidoyers pour la densification du réseau de la SONEB				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.6	Faire des plaidoyers pour le renforcement de la capacité à fournir à bon débit l'eau potable à la population				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.7	Faire des plaidoyers pour la densification (renouvellement des anciens réseaux 4/16 ou 2/16 par les fils autoportés et renforcement des capacités du réseau électrique de la ville) du réseau de la SBEE				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.8	Faire des plaidoyers pour l'extension du réseau dans les zones non couvertes				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.8.9	Mettre en place une équipe mixte SBEE/Mairie pour l'entretien du réseau de l'éclairage public				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.8.10	Appuyer l'équipe mixte SBEE/Mairie pour l'entretien du réseau de l'éclairage public				Mairie	Acteurs		2	2	1	1	1	7		7	
A.2.8.11	Raccorder les écoles aux compteurs d'eau et d'électricité							5	5	5	5	5	25		25	
A.2.8.12	Appuyer l'acquisition de compteurs électriques par les populations démunies							1	1	1	1	1	5		5	
P.2.9	Projet 26 : Réhabilitation et équipement des centres de jeunes et loisirs	Au moins 30% des centres de jeunes et loisirs sont réhabilités et équipés	PV de réception des infrastructures Visites de sites	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DAFU)	Acteurs	0	0	50	0	0	0	50	0	0	50

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.9.1	Recenser les Centres de Jeunes et Espaces de loisirs à entretenir/équiper							0	0	0	0	0	0			
A.2.9.2	Réhabiliter et équiper la maison des jeunes de Porto-Novo							0	50	0	0	0	50			50
P.2.10	Projet 27 : Développement du sport et des activités ludiques	<i>Au moins 03 académies sportives sont organisées d'ici 2025; Des aires de jeux sont réfectionnées</i>	Rapports d'activité Compte administratif de la mairie	Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs	0	9	9	9	9	9	45	0	45	0
A.2.10.1	Appuyer l'organisation d'un marathon international de la ville chaque année				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
A.2.10.2	Accompagner les clubs et associations sportifs (Dragon FC, (4 millions par année) et autres clubs) et les manifestations sportives des fédérations de la ville				Mairie	Acteurs		6	6	6	6	6	30		30	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.10.3	Organiser chaque année les journées municipales sportives et de loisirs				Mairie	Acteurs		2	2	2	2	2	10		10	
A.2.10.4	Créer un office municipal des sports				Mairie	Acteurs		0	0	0	0	0	0			
A.2.10.5	Plaider pour la réfection et l'entretien des aires de jeu des établissements scolaires				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	
P.2.11	Projet 28 : Accompagnement de l'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes	La politique municipale de l'emploi est élaborée et mise en œuvre	Rapports d'activité Compte administratif de la mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif,	Acteurs	0	15	17,5	10	10	10	62,5	0	55	7,5
A.2.11.1	Relancer le CEMAAC (vers jeunesse et l'entrepreneuriat, L.A.B.I.S.....)							10	10	5	5	5	35		35	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.11.2	Elaborer la politique municipale de l'emploi (responsabilité de l'ANPE)				Mairie	ANPE, OCJ,..		0	0	0	0	0	0			
A.2.11.3	Vulgariser les créneaux porteurs de la ville				Mairie	ANPE, OCJ,..		2	2	2	2	2	10		10	
A.2.11.4	Organiser les conférences libres de Porto-Novo et la Journée Internationale de la Jeunesse				Mairie	ANPE, OCJ,..		2	2	2	2	2	10		10	
A.2.11.5	Promouvoir le volontariat et l'engagement citoyen des jeunes à travers les structures de soutien au volontariat et la coopération décentralisée				Mairie	ANPE, OCJ,..		1	1	1	1	1	5			5

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.2.11.6	Elaborer, éditer et vulgariser la charte municipale de la jeunesse				Mairie	ANPE, OCJ,...		0	2,5	0	0	0	2,5			2,5
P.2.12	Projet 29 : Elaboration et vulgarisation d'un schéma directeur du numérique	Le schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré et vulgarisé	Rapports d'activité	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DIPCD)	Acteurs	0	0	15	5	0	0	20	0	20	0
			Compte administratif de la mairie													
A.2.12.1	Réaliser l'étude diagnostique				Mairie	Acteurs		0	5	0	0	0	5		5	
A.2.13.2	Elaborer le schéma directeur				Mairie	Acteurs		0	10	0	0	0	10		10	
A.2.13.3	Vulgariser le schéma directeur				Mairie	Acteurs		0	0	5	0	0	5		5	
P.3	Programme3 : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles						0	164,5	507,5	422,5	150,5	249,5	1494,5	125	854,5	515

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.3.1	Projet 30 : Appui à la gestion complète des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune	<i>Au moins une séance est tenue par semestre avec la SGDS-GN</i>	Rapports d'activité	Tous les arrondissements	Mairie	SGDS-GN, OSC	0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5	0	2,5	0
		<i>Au moins une séance est tenue par trimestre avec les structures de gestion des déchets biomédicaux dans la ville</i>	Compte administratif de la mairie													
		<i>Au moins un incinérateur moderne est construit dans la commune</i>														
A.3.1.1	Tenir des rencontres trimestrielles avec la SGDS-GN				Mairie	SGDS-GN, OSC,		0	0	0	0	0	0			
A.3.1.2	Accompagner les structures de gestion des déchets biomédicaux dans la commune				Mairie	OSC, société de précollecte des déchets biomédicaux		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
P.3.2	Projet 31 : Amélioration de l'assainissement autonome dans la commune	au moins 02 latrines publiques sont construites par arrondissement Toutes les écoles, centres de santé et gares routières sont dotées de latrines	PV de réception des infrastructures Visites de sites	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DST, DSPC P)	Acteurs	0	70	105	70	70	70	385	125	60	200
A.3.2.1	Acquérir les toilettes publiques modernes				Mairie	Société de commercialisation		0	35	0	0	0	35		35	
A.3.2.2	Appuyer les ménages des quartiers défavorisés à disposer de latrines				Mairie	Acteurs		50	50	50	50	50	250	25	25	200
A.3.2.3	Doter les écoles, centres de santé et gares de latrines modernes				Mairie	Acteurs		20	20	20	20	20	100	100		
P.3.3	Projet 32 : Amélioration de l'aménagement et de la gestion des ressources naturelles	Jardin des	PV de réception des travaux Visites de	Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs	0	14	28	28	15	14	99	0	19	80

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
	dans la commune	Plantes et de la Nature aménagés	sites Rapports d'activité mairie													
		Au moins 02 forêts sacrées aménagées														
A.3.3.1	Protéger les forêts sacrées de la commune				Mairie	Acteurs		0	2	2	0	0	4		4	
A.3.3.2	Délimiter et protéger les milieux humides de la ville				Mairie	Acteurs		0	10	10	0	0	20			20
A.3.3.3	Aménager le Jardin des Plantes et de la Nature				Mairie	Acteurs		14	14	14	14	14	70		10	60
A.3.3.4	Pérenniser la pépinière municipale				Mairie	Acteurs		0	2	2	1	0	5		5	
P.3.4	Projet 33 : Renforcement du patrimoine foncier de	Au moins 10ha de foncier sont	Statistiques DST, ANDF	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif,	Acteurs	0	0	260	250	0	100	610	0	610	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
	la municipalité	réacquis et/ou exproprié d'ici 2025	Compte administratif mairie	nts	DAFAU)											
A.3.4.1	Evaluer les besoins de la commune en foncier pour des constructions d'infrastructures d'envergure				Mairie	Société d'Architecture		0	10	0	0	0	10		10	
A.3.4.2	Acquérir par achat ou exproprier de nouveaux domaines nécessaires				Mairie	Propriétaires terriens		0	250	250	0	100	600		600	
P.3.5	Projet 34 : Amélioration de la gestion foncière et de l'urbanisme	D'ici 2025, les conflits fonciers ont diminué de 50% 50% des constructions respectent les normes	Rapports mairie et ANDF	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DAFAU)	Propriétaires terriens	0	60	64	39	35	35	233	0	163	70
A.3.5.1	Réaliser les outils de planification urbaine (PUD et autres)				Mairie	Acteurs		20	20	20	20	20	100		30	70

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.3.5.2	Réaliser le répertoire des zones urbanisées				Mairie	Acteurs		25	25	0	0	0	50		50	0
A.3.5.3	Faire le point des conflits fonciers existants dans la commune				Mairie	Propriétaires terriens; société d'architecture		0	0	0	0	0	0			
A.3.5.4	Contribuer à la résolution des conflits fonciers				Mairie	Propriétaires terriens		10	10	10	10	10	50		50	
A.3.5.5	Réglementer les nouvelles constructions dans la Commune conformément aux normes en la matière (permis de construire, ...)				Mairie	Propriétaires terriens		0	0	0	0	0	0			
A.3.5.6	Créer et dynamiser les commissions d'urbanisme et de délivrance des permis de construire				Mairie	Acteurs		5	5	5	5	5	25		25	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.3.5.7	Renforcer les capacités des structures locales de gestion foncière				Mairie	Acteurs		0	4	4	0	0	8		8	
P.3.6	Projet 35 : Renforcement de la résilience de la ville face aux effets néfastes des changements climatiques.	Au moins 05 projets d'adaptation et/ou d'atténuation climatique sont élaborés et mis en œuvre	Compte administratif mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DST)	Acteurs	0	20	50	35	30	30	165	0	0	165
		Au moins un groupement de producteurs a reçu une formation et adopté des mesures GDT/ACC d'ici 2025	Rapports DST													
A.3.6.1	Actualiser le plan de contingence de la Commune				Mairie	Consultants		0	15	0	0	0	15			15

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.3.6.2	Mettre en œuvre le plan de contingence				Mairie	SDE, OSC		0	10	10	10	10	40			40
A.3.6.3	Elaborer des sous projets d'atténuation/ adaptation aux changements climatiques				Mairie	SDE, OSC		0	5	5	0	0	10			10
A.3.6.4	Verdir les arrondissements de la Commune				Mairie	Entreprises		20	20	20	20	20	100			100
P.4	Programme 4 : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre						0	523,5	947,5	974,5	867,5	931,5	4244,5	675	3244,5	325
P.4.1	Projet 36 : Renforcement de la gouvernance locale et la pratique de la démocratie à la base	Dès 2022, les lettres de mission sont disponibles au niveau du SG, des directions et de tous les services et divisions - Disponibilité du manuel de procédures actualisé	Rapports d'activité mairie	Tous les arrondissements	Mairie	SDE, OSC	0	14	14	14	14	14	70	0	70	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
		Absence de plaintes au niveau du fonctionnement des conseils de quartier	Rapports d'enquête													
A.4.1.1	Assurer la participation de tous dans la prise de décision au sein du conseil municipal				Mairie (Exécutif, SG)	SDE, OSC		0	0	0	0	0	0			
A.4.1.2	Veiller au fonctionnement des commissions permanentes du conseil municipal				Mairie	Préfecture		4	4	4	4	4	20		20	
A.4.1.3	Veiller au fonctionnement des conseils d'arrondissement et de quartier				Mairie	CA, CQ		10	10	10	10	10	50		50	
P.4.2	Projet 37 : Mobilisation et bonne gestion des ressources internes et externes	Le taux des ressources internes et externes augmente de 10% par an dès	Compte administratif mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DAFU)	Etat central	0	93	3	23	23	23	165	0	165	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
		2022	Rapports DSEF et d'audits													
A.4.2.1	Actualiser chaque année le gisement fiscal de la commune				Mairie	Impôts		80	0	20	20	20	140		140	
A.4.2.2	Elaborer un plan stratégique de mobilisation des ressources				Mairie	Receveur, impôts, SDE, OSC		10	0	0	0	0	10		10	
A.4.2.3	Dynamiser la coopération intercommunale				Mairie	SDE, OSC, PTFs, EPCI Cied Nokoué		1	1	1	1	1	5		5	
A.4.2.4	Dynamiser et pérenniser le cadre de concertation entre les autorités communales et les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE)				Mairie	Préfecture, SDE,...		1	1	1	1	1	5		5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.2.5	Dynamiser le cadre de concertation entre les autorités communales et les partenaires opérationnels (OSC, ONG et PTFs)				Mairie	OSC, PTFs		1	1	1	1	1	5		5	
P.4.3	Projet 38 : Promotion de l'équité et du genre	L'équité et le genre sont respectés pour la promotion aux postes de responsabilité d'ici 2025 au niveau des directions/services et/ou du conseil municipal	Rapports d'activité mairie	Tous les arrondissements	Mairie	Acteurs	0	5,5	6,5	5,5	6,5	5,5	29,5	0	29,5	0
A.4.3.1	Dynamiser le fonctionnement du point focal genre de la Mairie				Mairie	Acteurs		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	2,5		2,5	

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.3.2	Vulgariser les textes de loi sur la protection des femmes, les personnes de 3 ^{ème} âge				Mairie	Acteurs		0	1	0	1	0	2		2	
A.4.3.3	Accompagner les projets devant prendre en compte les femmes et les personnes handicapées, les personnes indigentes, les personnes de 3 ^{ème} âge et les minorités sexuelles				Mairie	Acteurs		5	5	5	5	5	25		25	
P.4.4	Projet 39 : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens	Le taux de vols et de criminalité a baissé de 25% d'ici 2025	Rapports d'activité mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, DC)	Police, CQ, CA	0	61	59	107	24	89	340	0	220	120

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.4.1	Elaborer le plan municipal de sécurité				Mairie			17	3				20			20
A.4.4.2	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation de sécurité de la municipalité				Mairie	Police		2	2	2	2	2	10		10	
A.4.4.3	Mettre en œuvre les recommandations issues des séances du cadre de concertation				Mairie	Police, CQ, CA		2	2	2	2	2	10		10	
A.4.4.4	Travailler à la création et au fonctionnement de la Police Municipale				Mairie	Structures de sécurité		20	35	80	0	65	200		100	100
A.4.4.5	Poser les barrières et les chicanes de sécurité pour la réglementation du passage des véhicules				Mairie	Police		20	20	20	20	20	100		100	
P.4.5	Projet 40 : Construction	D'ici 2025, le	PV de	Site réservé	Mairie	Etat central,	0	125	685	750	750	750	3060	675	2385	0

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
	et équipement de l'hôtel de ville	nouveau hôtel de ville est construit, équipé et fonctionnel	réception des travaux Visites de sites Rapports d'activité mairie			Structures d'emprunt										
A.4.5.1	Finaliser les études techniques du projet de construction				Mairie	Cabinet d'Architecture		125	0	0	0	0	125		125	
A.4.5.2	Construire l'hôtel de ville				Mairie	Entrepreneurs		0	625	750	500	500	2375	675	#####	
A.4.5.3	Equiper l'hôtel de ville				Mairie	Entrepreneurs		0	0	0	250	250	500		500	
A.4.5.4	Réhabiliter la résidence du Maire de la ville de Porto-Novo				Mairie	Entrepreneurs		0	60	0	0	0	60		60	
P.4.6	Projet 41 : Amélioration des performances de l'Administration	Chaque direction/service/entité est doté d'équipements nécessaires de fonctionnement Les différents services sont fournis aux	Rapports d'activité mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, SG)	OSC, PTFs	0	195	150	45	20	20	430	0	250	180

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total (en millions FCFA)	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026		FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
		citoyens dans le délai														
A.4.6.1	Actualiser le manuel de procédures administratives, techniques et financières				Mairie	SDE		10	0	0	0	0	10			10
A.4.6.2	Renforcer les capacités des élus et du personnel				Mairie	SDE		10	10	10	10	10	50		50	
A.4.6.3	Elaborer un plan de formation				Mairie	SDE		10					10		10	
A.4.6.4	Instituer l'élaboration du budget participatif				Mairie	SDE, OSC		2	2	2	2	2	10		10	
A.4.6.5	Vulgariser à tous les niveaux infra communaux le guide national de reddition des comptes.				Mairie	CA,CQ, OSC		5	5	0	0	0	10			10

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.6.6	Elaborer un plan communal de reddition des comptes				Mairie	OSC		0	0	0	0	0	0			
A.4.6.7	Organiser, au moins deux fois par an, des redditions de compte thématiques ou sectorielles dans les secteurs prioritaires (santé; éducation-alphabétisation; eau, hygiène et assainissement; nutrition et alimentation; gouvernance communale; etc.).				Mairie	OSC, SDE		5	5	5	5	5	25		25	
A.4.6.8	Mettre en place un système performant de gestion numérique des courriers et des archives (documents domaniaux, Ressources humaines, équipements,)				Mairie	Administration communale		25	25	25	0	0	75		25	50

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.6.9	Doter le personnel des équipements de travail nécessaires				Mairie	OSC, PTFs		100	100	0	0	0	200		100	100
A.4.6.10	Organiser des sensibilisations / formations sur les ODD				Mairie	OSC, PTFs		3	3	3	3	3	15		5	10
A.4.6.11	Doter la mairie d'un groupe électrogène performant				Mairie	Acteurs		25	0	0	0	0	25		25	
P.4.7	Projet 42 : Renforcement du portefeuille relationnel et de coopération de la Commune	Le nombre de partenaires augmente de 30% d'ici 2025	Rapports d'activité mairie	Tous les arrondissements	Mairie (Exécutif, D3P)	PTFs, OSC, ANCB, MAEC	0	30	30	30	30	30	150	0	125	25

Code	Programmes/projets/activités	indicateurs	Source de vérification	Localisation	responsables	Structures impliquées	Planification financière						Coût total	Source de financement		
							2021	2022	2023	2024	2025	2026	(en millions FCFA)	FADeC/FIC	Fonds Propres	PTFs
A.4.7.1	Entretenir les partenariats existants				Mairie	ANCB, Ambassades		10	10	10	10	10	50		50	
A.4.7.2	Identifier de nouveaux partenariats pour la commune				Mairie	ANCB, Ambassades, MAEC		10	10	10	10	10	50		25	25
A.4.7.3	Rédiger des projets et soumettre à ces partenaires				Mairie	Coopération décentralisée, ANCB		5	5	5	5	5	25		25	
A.4.7.4	Respecter les engagements pris avec les partenaires				Mairie	ANCB, Ambassades, SDE		5	5	5	5	5	25		25	
TOTAL COÛT DES PROGRAMMES							5	1804	3109,25	2314,75	2640,75	2246,25	12120	3 369,00	6540	2211
SUIVI-EVALUATION DU PDM (1%)							0,05	18,04	31,0925	23,1475	26,4075	22,4625	121,2		50	67,2
COÛT GLOBAL DE MISE EN OEUVRE PDM 2021-2026							5,05	1822,04	3140,343	2337,9	2667,16	2268,71	12241,2	3369	6590	2278,2

5.3.Schéma du financement du PDM 2021-2026

Les grandes familles de recettes de la municipalité de Porto-Novo sont constituées des recettes d'investissement (essentiellement des recettes FADeC), des recettes de fonctionnement et des ressources propres. Les recettes d'investissement de la ville de Porto-Novo sur les cinq dernières années sont des subventions FADeC. En considérant la lettre de cadrage du Ministère en charge de la Décentralisation et faisant une analyse approfondie de ces données sur les cinq dernières années et en considérant les efforts de mobilisation de ressources annoncés, le coût global de mise en œuvre du PDM 2021-2026 qui s'élève à **douze milliards deux cent quarante et un million deux cent mille (12 241 200 000) francs CFA** sera financé hors emprunt par les transferts de l'Etat à travers les fonds FADeC à hauteur de 27,6%, les ressources propres pour 53,8% et les Partenaires Techniques et Financiers pour 18,6%.

Chapitre 6 : Stratégies de mise en œuvre et dispositif de suivi évaluation du Plan

La mise en œuvre du présent plan requiert une amélioration substantielle de la gouvernance et de l'efficacité de la ville de Porto-Novo. Le cadre institutionnel devra être renforcé surtout dans sa dimension de coordination, la mobilisation des financements doit être activée. Ceci doit être accompagné par un pilotage rapproché, un plan de communication et un système de suivi et évaluation régulier.

6.1. Enjeux et défis de mise en œuvre du PDM

Le PDM constitue la principale référence pour l'appréciation des performances en matière d'administration et de gestion de la ville par les élus municipaux dirigés par le maire. Les programmes, projets et activités qui y sont définies sont valables pour une période de 5 ans à partir de 2021.

La mise en œuvre du PDM repose sur de nombreux défis au nombre desquels on peut citer :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDM;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans annuels et du PDM en général.

Il s'agit de trouver des réponses aux interrogations ci-après :

- Quelles sont les structures qui auront la charge d'animer et de coordonner la mise en œuvre du PDM ?
- Quelles sont les structures qui assureront le suivi au quotidien et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDM ? Quelle est la composition de ces structures ?
- Quelles sont les relations fonctionnelles entre les différentes structures ?

Les réponses à ces questions vont nécessiter un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d'évaluation des activités de la municipalité) avant le choix du dispositif institutionnel de mise en œuvre et du système de suivi évaluation du plan.

6.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDM

L'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 stipule que la municipalité élabore et adopte son plan. Elle veille à l'exécution du plan en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population.

Il en résulte que **le conseil Municipal à travers le Maire est le premier responsable de l'exécution du plan**. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences). Ainsi selon la loi, le conseil municipal est l'organe compétent

pour assurer la coordination de toutes les actions de développement de la municipalité à savoir :

- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement ;
- L'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel ;
- L'approbation des conditions d'exécution des activités ;
- L'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan ;
- La communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants

6.3. Le financement du Plan

Les sources de financement des différents projets composant les quatre domaines ou programmes retenus dans le PDM sont déterminées en fonction du secteur et de la nature de l'infrastructure ou de l'activité à mener. Ces sources sont :

- Le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC) affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC) non affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC) agriculture ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC) communautaire.....
- les ressources propres de la commune ;
- les contreparties fournies par la communauté dans le cadre de la réalisation d'infrastructure communautaire ;
- le partenariat public-privé ;
- les Partenaires Techniques et Financiers;
- Coopération Décentralisée ;
- l'emprunt, don etc.

6.4. Cadre institutionnel de mise en œuvre et Suivi-Evaluation

6.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre

L'exécution du plan de Développement Municipal de Porto-Novo pose le problème de mise en place d'un dispositif pour sa mise en œuvre. Ce cadre institutionnel est chargé de rendre opérationnel le plan de développement à travers :

- l'élaboration des tranches annuelles du PDM ;
- l'élaboration des dossiers technique et financier ;
- l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Selon les textes de loi sur la décentralisation, l'exécution du plan relève de la compétence du maire. Toutefois, en raison de la spécificité du plan de développement municipal, une assistance technique paraît requise. Eu égard à cela, il est proposé la création :

- D'un cadre de concertation des intervenants et acteurs de la Commune.

Ce cadre est présidé par le maire et regroupe tous les acteurs et cadres locaux et internationaux concernés par le PDM à savoir : les conseillers, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires au développement intervenants dans la commune etc.

C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDM. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDM et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

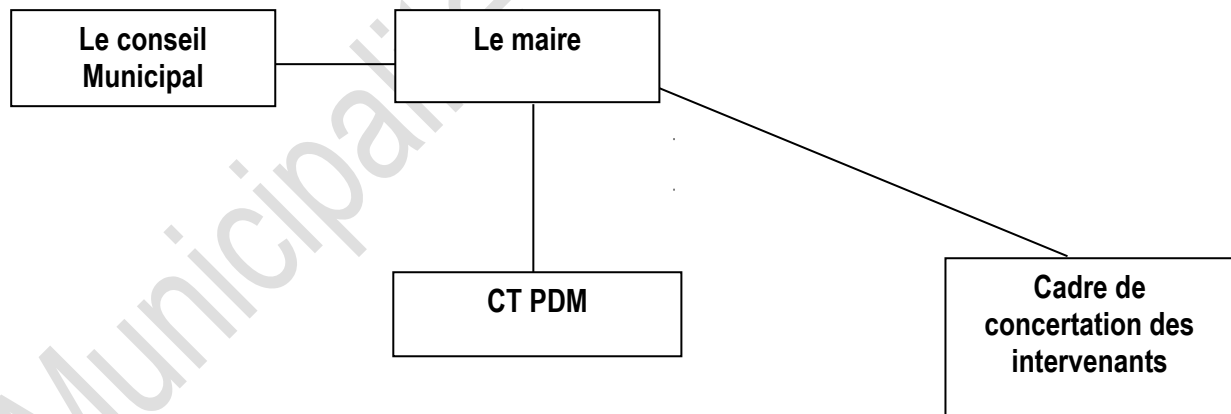
- Le Comité Technique de mise en œuvre du PDM (CT PDM)

Le CT du PDM constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDM. A ce titre elle aura pour attribution :

- l'élaboration de la tranche annuelle du plan de développement municipal
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement municipal
- la définition des conditions de l'exécution des actions
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de développement municipal
- l'élaboration des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

Pour plus d'efficacité et tenant compte des expériences antérieures, le CT sera composé des différents directeurs techniques de la mairie avec pour responsable le Directeur de la planification, des programmes et projets. Il doit être créé par arrêté du maire.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



6.4.2. Suivi -Evaluation

Le suivi et l'évaluation visent à apprécier le niveau d'exécution et l'impact du PDM sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Porto-Novo. Il constitue un accompagnement important dans la mise en œuvre du PDM. Les résultats de cet exercice sont déterminants dans les processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions

du PDM, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget. Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des instruments et des stratégies appropriées.

6.4.2.1. Organisation du suivi et d'évaluation du PDM

Le suivi et l'évaluation du PDM se feront à deux niveaux : arrondissement et municipalité.

Au niveau arrondissement. L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDM dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDM dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile et autres.

Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par la direction de la planification, des programmes et projets de la ville. Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de quartier. Les chefs de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

Au niveau municipal. A ce niveau, le suivi sera quotidien et permanent et assuré par la Direction de la planification, des programmes et projets de la ville en collaboration avec les autres directions et services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Les partenaires de la commune, pourraient jouer un rôle appréciable dans le suivi et l'évaluation du PDM. Les directions appropriées de la ville, notamment celle en charge de la planification devraient exploiter cette opportunité de la présence de ces partenaires.

Un Comité Municipal de suivi, composé des membres du Conseil Municipal, des responsables des services déconcentrés de l'Etat, des ONG et organisations professionnelles, des représentants d'arrondissements, des partenaires au développement et personnes ressources sera mis en place et se réunira chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDM. Les Chefs d'arrondissement et les directeurs techniques seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan. Quelques membres du Comité de pilotage d'élaboration du PDM pourraient constituer un noyau à partir duquel sera constitué le Comité Municipal de suivi de la mise en œuvre du PDM.

Pour plus d'efficacité dans l'actualisation de la programmation des tranches du PDM de l'année suivante, le bilan du quatrième trimestre de l'année devrait intervenir au début du mois de novembre.

6.4.2.2. Evaluation du PDM

Une évaluation du PDM à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année de son exécution, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme de sa mise en œuvre. Cette évaluation sera faite par l'équipe municipale (élus et administration municipale) avec l'appui d'une personne ressource ou d'un bureau d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts, (ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer dans la mesure du possible les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

6.4.2.3 Reddition de compte

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le point de sa gestion, de ses réalisations et les moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

6.4.2.4. Outils du suivi et d'évaluation du PDM

La commune devrait se doter d'un Tableau de Bord Social (TBS) qui lui permettra d'assurer le pilotage du suivi et d'évaluation de son PDM. Ce tableau permettra de définir les valeurs de référence des différents indicateurs retenus dans le cadre de la mise en œuvre du PDM. La ville pourra utiliser les outils ci-dessous et d'autres que ses services compétents pourraient élaborer avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Suivi des activités. A partir du PDM, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré en début de chaque année lors de la réunion des différents acteurs. Cette planification annuelle est déclinée en un plan trimestriel en début de chaque trimestre. Il conviendra ensuite de faire la

comparaison entre les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités à travers le tableau ci-après.

Tableau 40 : Suivi des activités

Projet	Activités planifiées	Localités concernées	Activités Réalisées	Ecart	Explication de l'Ecart
PROGRAMME 1					
PROGRAMME 2					
PROGRAMME 3					
PROGRAMME 4					

Source : Guide d'élaboration du PDC, version actualisée, 2016

Suivi des indicateurs. Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune

pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

Tableau 41 : Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Informations nécessaires pour apprécier le niveau d'atteinte de l'indicateur	Source de disponibilité de l'information	Stratégie, outils et méthodes de collecte de l'information	Période de collecte de l'information	Responsable de la collecte (organisation, collecte, suivi et vérification)

Le Suivi budgétaire : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDM sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau suivant peut être utilisé :

Tableau 42 : Tableau de suivi budgétaire

Rubrique	Année ----- Trimestre -----				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

CONCLUSION

Le présent Plan de Développement Municipal est élaboré selon un processus participatif et exprime l'ambition des différents acteurs concernés (élus, acteurs institutionnels, population à la base, associations et organisations de la société civile....). De ce fait, il a pris en compte et traduit entièrement la volonté collective de développement des différentes catégories d'acteurs de la ville pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. De plus, il constitue un cadre d'orientation structurante de développement régional et national tel que libellé dans, Bénin Alafia 2025, le PND, le PAG, les ODD, l'agenda spatial 2063 etc. il a permis d'identifier quatre domaines de développement prioritaires pour la ville que sont : l'économie locale, services sociocommunautaires de base, l'environnement et la gestion des ressources naturelles et la gouvernance locale. Il constitue donc la boussole du Conseil Municipal pour les cinq prochaines années à venir. Il ne reste qu'aux élus municipaux de la ville de Porto-Novo de mobiliser les énergies et moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ce précieux outil afin que s'amorce sous leur mandature, un véritable développement de la ville au grand bonheur des populations.

ANNEXES

(Fiches de projet)

ANNEXE 1 : Fiches de projet

N° projet : 1	Titre : Identification, Appropriation et Sécurisation des domaines municipaux bâtis et non bâtis		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse
Justification : L'insuffisance de domaines pouvant abriter les infrastructures agricoles, commerciaux, artisanaux, scolaires et universitaires de la commune et insécurité des domaines existants.			
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Tous les domaines bâtis et non bâtis de la commune sont identifiés et sécurisés	
Risques et facteurs de succès : La disponibilité de domaines.			
Résultats attendus : R1P1 : Les domaines municipaux agricoles, commerciaux, artisanaux, scolaires et universitaires bâtis et non bâtis de la commune sont identifiés ; R2P1 : Les domaines municipaux bâtis et non bâtis identifiés sont sécurisés.			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
100 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 2	Titre : Amélioration de la productivité et de la production végétale, animale et halieutique	Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse		
Justification : Les producteurs se plaignent de la baisse de rendement, réduire l'insécurité alimentaire et les impacts négatifs des changements climatiques. Utilisation d'outils archaïques et rudimentaires par les producteurs ; défaut de formation et d'appui technique et financier au profit des producteurs				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Les productions végétale, animale et halieutique sont accrues de 10%		
Risques et facteurs de succès : La variabilité climatique qui constitue un risque pour le projet pour la production animale et halieutique. L'utilisation des insecticides dans la commune constitue un problème pour la pêche mais la disponibilité de la lagune et des zones humides constitue un atout pour le projet.				
Résultats attendus : R1P2 : Les producteurs sont formés et suivis sur les systèmes améliorés de production végétale, animale et halieutique. R2P2 : L'appui technique et financier aux producteurs est disponible R3P2 : L'accès des producteurs aux systèmes de crédit adapté est facilité R4P2 : Les intrants de bonnes qualités sont disponibles et facile d'accès R5P2 : La production végétale, animale et halieutique de la commune a augmenté de 10%.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : L'utilisation des techniques de production prohibée surtout dans la pêche, a un impact négatif sur l'environnement et la préservation des espèces. Une sensibilisation s'avère importante à cet effet. Pollutions des sols.				
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☒ Assistance par Prestataire privé ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
49 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 3	Titre : Renforcement des Capacités Institutionnelles et Organisationnelles des Acteurs du secteur Agricole, de l'élevage et de la pêche		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Améliorée la synergie d'action entre les Acteurs ; Appropriation et vulgarisation des documents de planification				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Chaque organisation a reçu au moins 01 formation d'ici fin 2025		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P3 : Les organisations existantes par sous-secteur (Agricole, de l'élevage et de la pêche) sont recensées R2P3 : La capacité des Organisations par sous-secteur de la commune sur les plans organisationnel et managérial est renforcée R3P3 : Au moins une organisation des personnes handicapées et couches vulnérables est créée dans chaque sous-secteur				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : L'utilisation des techniques de production prohibée surtout dans la pêche, a un impact négatif sur l'environnement et la préservation des espèces. Une sensibilisation s'avère importante à cet effet. Pollutions des sols.				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
18 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 4	Titre : Valorisation des bas-fonds et fabrication de compost à partir de la jacinthe d'eau et des déjections		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse
Justification : Déficit de valorisation des bas-fonds ainsi que l'encombrement de la surface de la lagune par les jacinthes d'eau.			
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 50% des bas-fonds sont aménagés ; 70% de la jacinthe d'eau et les déjections sont valorisés.	
Risques et facteurs de succès :			
Résultats attendus : R1P4 : Toutes les superficies couvertes de bas-fonds sont identifiées R2P4 : Les actions de valorisation de ces superficies sont déterminées et mises en œuvre R3P4 : Un comité de valorisation de la Jacinthe d'eau et des déjections est mise en place R4P4 : Des filières de valorisation et d'exploitation de la jacinthe d'eau et des déjections sont développées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Berge lagunaire	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
40 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 5	Titre : Construction d'une aire d'abattage moderne (petits ruminants et gros bétails) et réfection de l'aire d'abattage de volailles		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Dans la commune, il y a déficit d'air d'abattage moderne et l'aire d'abattage de volailles existante est défectueuse.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : L'aire d'abattage de volailles est réfectionnée ; Une (01) aire d'abattage moderne est construite, équipée et fonctionnelle		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P5 : Les études techniques pour la construction des infrastructures sont disponibles R2P5 : Une (01) aire d'abattage moderne est construite, équipée et fonctionnelle R2P5 : L'aire d'abattage de volailles est réfectionnée				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
210 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 6	Titre : Développement du secteur du transport fluvio-lagunaire		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Développer les échanges commerciaux. L'embarcadère n'est pas aménagé.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 05 points d'arrêts sont construits Au moins 02 embarcadères sont aménagés		
Risques et facteurs de succès : Le choix convenable des sites pour abriter les points d'arrêts et les embarcadères.				
Résultats attendus : R1P6 : L'étude pour l'identification et la conception des domaines pouvant abriter les embarcadères est disponible R2P6 : Les points d'arrêt sont construits R3P6 : Deux embarcadères sont aménagés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
1er Arr, (Maria Tokpa) et 3ème Arr (Djassin Tokpa)	1	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
30 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 7	Titre : Porto-Novo ville verte, phase 2		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Faible aménagement de la ville.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Tous les résultats prévus sont atteints.		
Risques et facteurs de succès : Accompagnement des Partenaires techniques et financiers				
Résultats attendus : R1P7 : Les études techniques nécessaires au projet Porto-Novo ville verte (phase 2) sont réalisées R2P7 : Les résultats des études sont mis en œuvre				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
200 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 8	Titre : Entretien et réhabilitation des infrastructures routières		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : La communauté se plaint de l'impraticabilité de certaines voies, de la présence de flaques d'eau en saison pluvieuse sur les voies ; de la présence de caniveaux à ciel ouvert ; des routes et voies mal éclairées				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Absence de plaintes sur l'état des infrastructures routières.		
Risques et facteurs de succès : La dégradation des routes et pistes par les pluies abondantes				
Résultats attendus : R1P8 : Une niveleuse est acquise R2P8 : L'entretien permanent des infrastructures routières est assuré R3P8 : Les infrastructures endommagées sont réhabilitées R4P8 : Le point des rues à recharger/ reprofiler par arrondissement est disponible R5P8 : Les voies identifiées sont rechargées R6P8 : Le pavage et l'assainissement de la ville sont assurés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
925 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 9	Titre : Construction des équipements marchands (parc moderne, boutiques, des hangars, réfection des gares, hangars pour les conducteurs de taxi-moto, et réhabilitation de la piscine municipale, ...)		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Développer les échanges commerciaux				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 10 boutiques sont construites, au moins 30 hangars sont construits dans les marchés, un parc moderne construit, au moins 05 hangars sont construits pour les conducteurs de taxi-moto		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P9 : Les études techniques nécessaires sont réalisées R2P9 : Les équipements marchands prévus sont construits et fonctionnels				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Pollution, les mesures correctives sont la sensibilisation des marchands et la création des comités de gestion de déchets et ordures dans les marchés.				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☒ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Sites retenus	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'investissement	Coût de fonctionnement	
1 305 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 10	Titre : Elaboration/actualisation du tableau de bord social de la commune		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Importance d'avoir un tableau de bord social actualisé de la commune				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Un tableau de bord social est disponible		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P10 : La collecte et le traitement des données sociales sont faits R2P10 : Le tableau de bord social de la commune est élaboré/actualisé et disponible				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
11 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 11	Titre : Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs du secteur de l'artisanat		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Les artisans de la commune manquent de la création des modèles et d'organisation de leur secteur.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Chaque organisation artisanale a reçu au moins 2 formations d'ici fin 2025		
Risques et facteurs de succès : Disponibilité des agents formateurs				
Résultats attendus : R1P11 : Les organisations des sous-secteurs existants sont recensées R2P11 : Le renforcement des capacités technique et managériale (gestion, recherche de financement) des organisations est appuyé				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
10 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 12	Titre : Appui et accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat (mobilisation des ressources financières, plan d'affaire, plan de développement, incubation des jeunes entrepreneurs etc.)		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Les entrepreneurs de la commune se plaignent des formalités administratives compliquée pour l'obtention d'un crédit (plan d'affaire, plan de développement, etc.), de l'insuffisance de fonds de roulement et du faible accompagnement de la part de l'Etat et des structures déconcentrées				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Chaque organisation de jeunes a reçu au moins 3 formations d'ici fin 2025 Au moins 10% des jeunes entrepreneurs sont incubés		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P12 : Un cadre de concertation de la mairie avec les jeunes entrepreneurs est créé et animé R2P12 : La formation et l'installation des jeunes entrepreneurs (SONGHAI, Lycée technique professionnelle...) est appuyée R3P12 : Le salon des entreprises de Porto-Novo est organisé chaque année.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
177 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 13	Titre : Amélioration des systèmes de transformation des productions végétale, animale et halieutique		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Dans la commune, les producteurs ont du mal à améliorer leur production (augmenter leurs productions, utiliser les nouvelles techniques culturales) et de réduire l'insécurité alimentaire.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 02 organisations de transformation agroalimentaire par secteur sont appuyées		
Risques et facteurs de succès : Les changements climatiques, disponibilité des ressources naturelles.				
Résultats attendus : R1P13 : L'accès aux technologies de transformation appropriées est vulgarisé et facilité R2P13 : Les plaidoyers sont faits pour l'acquisition de matériel de transformation au profit des transformateurs (trices) et surtout aux handicapés R3P13 : Les plaidoyers sont faits pour la promotion de petites unités industrielles de transformation des produits agricoles R4P13 : Les organisations de transformation agroalimentaire par secteur sont appuyées				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
24 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 14	Titre : Appui au développement du secteur artistique et culturel de la ville		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Dans la commune, les musées existants, les couvents sacrés et autres lieux historiques sont vétustes et ne sont presque pas entretenus.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 60% des musées existants, des places, placettes et obélisques de la ville de Porto-Novo sont rénovés ; le FIP est organisé chaque année ; Une stratégie communale de valorisation et de promotion de l'art et la culture est élaborée et mise en œuvre		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P14 : Le point des musées existants, des places, placettes et obélisques de la ville est disponible R2P14 : Les musées existants, les places, placettes et obélisques de la ville sont rénovés R3P14 : Le Festival International de Porto-Novo (FIP) est organisé systématiquement chaque année R4P14 : Une stratégie communale de valorisation et de promotion de l'art et la culture est élaborée et mise en œuvre				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
703 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 15	Titre : Valorisation et restauration des patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Faible valorisation du patrimoine immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo.				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Au moins 50% du patrimoine immobilier est restauré Au moins 10% des acteurs des sous-secteurs musical et art sont appuyés		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P15 : Le point des patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo est disponible R2P15 : Les patrimoines immatériel et immobilier de la ville de Porto-Novo identifiés sont valorisés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
205 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 16	Titre : Définition et mise en œuvre du schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo (balisage des sites touristiques de la ville, installation de toilettes mobiles sur les circuits touristiques ...)		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : La commune ne dispose pas d'un schéma directeur du développement touristique				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : Le schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo est disponible		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P19 : Le Schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo est élaboré R2P 19 : Le Schéma directeur du développement touristique de la ville de Porto-Novo est mis en œuvre				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
200 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 17	Titre : Création et animation de plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo		Programme /Secteur concerné : Développement de l'économie locale par la promotion des secteurs de production de richesse	
Justification : Développement touristique de la ville				
Objectif spécifique : Développer l'économie locale		Indicateurs : La plateforme de visite en 3D de la ville de Porto-Novo est fonctionnelle.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P20 : La plateforme de visite en 3D de la ville est créée R2P20 : La plateforme est régulièrement animée				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	4	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
30 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 18	Titre : Construction, réfection et équipements d'infrastructures sanitaires et accompagnement de la médecine traditionnelle		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : Les centres de santé de la commune manquent des infrastructures et d'équipements sanitaires et non fonctionnement du centre botanique pour les tradi-thérapeutes				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Le taux de fréquentation des services sanitaires augmente de 10% par an ; Au moins 5 infrastructures construites ou réhabilitées		
Risques et facteurs de succès : Disponibilité des espaces pouvant abriter les infrastructures.				
Résultats attendus : R1P18 : Les études techniques sont réalisées R2P18 : Les infrastructures sanitaires et de renforcement de la médecine traditionnelle sont construits/réhabilités et fonctionnelles				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
322 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 19	Titre : Construction, réfection et équipements d'infrastructures éducatifs		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
Justification : Les écoles primaires et secondaires de la commune manquent d'infrastructures éducatives.			
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Le taux de réussite aux différents examens augmente de 3% chaque année ; D'ici fin 2025 le niveau d'équipement des services éducatifs a augmenté d'au moins 10%	
Risques et facteurs de succès :			
Résultats attendus : R1P19 : Les études techniques sont réalisées. R2P19 : Les infrastructures éducatifs sont construites et équipées. R3P19 : Le plaidoyer auprès du Ministère est fait pour la mise à disposition des écoles et collèges de la commune d'enseignants qualifiés			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
1 050 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 20	Titre : Amélioration des taux de scolarisation et de maintien des enfants surtout des filles		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : Les statistiques révèlent que le taux de scolarisation des filles est trop faible par rapport aux garçons.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : D'ici fin 2025, le taux de scolarisation a augmenté de 2%		
Risques et facteurs de succès : Les ONG sont disponibles pour accompagner cette politique				
Résultats attendus : R1P20 : La population est sensibilisée sur la scolarisation et le maintien des enfants surtout des filles et des personnes handicapées R2P20 : Le cadre de concertation des acteurs en charge de l'éducation est formalisé et animé.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
206 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 21	Titre : Accompagnement des interventions des CPS		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
Justification : La prise en charge des couches vulnérables par le Centre de Promotion Sociale est faible.			
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : La fréquentation des CPS a augmenté de 10%	
Risques et facteurs de succès : Les ONG sont disponibles pour accompagner cette politique.			
Résultats attendus : R1P21 : Le cadre de concertation communal en alimentation, santé et nutrition est dynamisé R2P21 : Le fonctionnement des CPS est appuyé.			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
10 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 22	Titre : Accompagnement des centres d'alphabétisation		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : Les Taux de couverture des centres d'alphabétisation, de renforcement des moniteurs et de valorisation des langues maternelles sont faibles.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Les centres d'alphabétisation sont accompagnés.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P22 : Le centre pour l'alphabétisation dans la ville est réhabilité R2P22 : Les capacités des maîtres alphabétiseurs endogènes sont renforcées.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	2	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
24 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 23	Titre : Promotion sociale et prise en charge des personnes vulnérables		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune
Justification : Protection des couches vulnérables.			
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Au moins 01 session du comité de protection des enfants est organisée par an ; Au moins 02 séances de sensibilisation sont organisées sur la protection de l'enfant et la protection civile	
Risques et facteurs de succès :			
Résultats attendus : R1P23 : Les sessions du comité municipal de protection de l'enfant sont organisées R2P23 : L'accompagnement de la protection des différentes couches vulnérables (enfants, personnes handicapées, les femmes) est assuré.			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
118 500 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 24	Titre : Promotion de la prise en charge des personnes handicapées visuelles	Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune		
Justification : Protection des personnes handicapées visuelles.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Les cadres de la mairie ont reçu au moins une formation sur les thématiques du handicap dans le développement local et inclusif		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P24 : Les travailleurs de la mairie sont formés sur les thématiques du handicap dans le développement local et inclusif R2P24 : Les personnes handicapées sont formées à l'artisanat, la culture, l'agriculture, l'élevage et les TIC avec un appui en petits équipements de travail R3P24 : Les accompagnements techniques (cannes anglaises, cannes blanches,) sont assurés aux personnes handicapées R4P24 : Les journées 15 octobre et 03 décembre de la canne blanche et des personnes handicapées sont régulièrement organisées.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
27 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 25	Titre : Extension des réseaux SONEB et Electricité avec l'éclairage public dans la commune		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : Le problème d'eau potable et d'électricité se pose dans plusieurs arrondissements de la Commune.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : D'ici 2025, le taux de couverture des réseaux SONEB et Electricité est de 90%		
Risques et facteurs de succès : Les coupures intempestives, les surfacturations				
Résultats attendus : R1P25 : Un plaidoyer/ lobbying est réalisé envers les sociétés d'électricité, d'eau et de téléphone pour participer à la planification des extensions nécessaires R2P25 : L'éclairage public est renforcé R3P25 : La couverture du réseau SONEB à bon débit et du réseau Electricité est étendue.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
207 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 26	Titre : Réhabilitation et équipement des centres de jeunes et loisirs		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : Les centres de jeunes et loisirs de la commune sont délabrés et ne sont pas équipés.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Au moins 30% des centres de jeunes et loisirs sont réhabilités et équipés		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P26 : Les Centres de Jeunes et Espaces de loisirs sont recensés R2P26 : La maison des jeunes de Porto-Novo est réhabilitée et équipée				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	1	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
50 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 27	Titre : Développement du sport et des activités ludiques		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : La ville ne dispose pas d'un programme de développement des sports.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune		Indicateurs : Au moins 03 académies sportives sont organisées d'ici 2025 ; Des aires de jeux sont réfectionnés.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P27 : L'organisation chaque année d'un marathon international de la ville, des journées municipales sportives et de loisirs est appuyée ; R2P27 : Les clubs et associations sportifs (Dragon FC et autres clubs) et les manifestations sportives des fédérations de la ville sont accompagnés ; R3P27 : Un office municipal des sports est créé ; R4P27 : Le plaidoyer est fait pour la réfection et l'entretien des aires de jeu des établissements scolaires.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
45 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 28	Titre : Accompagnement de l'employabilité et l'engagement citoyen des jeunes		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : La ville ne dispose pas d'une politique municipale de l'emploi.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune			Indicateurs : La politique municipale de l'emploi est élaborée et mise en œuvre	
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P28 : Le CEMAAC est relancé ; R2P28 : La politique municipale de l'emploi est élaborée ; R3P28 : La promotion du volontariat et l'engagement citoyen des jeunes à travers les structures de soutien au volontariat et la coopération décentralisée est faite ; R4P28 : La charte municipale de la jeunesse est élaborée, éditée et vulgarisée.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
62 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 29	Titre : Elaboration et vulgarisation d'un schéma directeur du numérique		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la qualité des services et équipements sociocommunautaires et nutritionnel de la commune	
Justification : La ville ne dispose pas d'un schéma directeur d'aménagement du numérique.				
Objectif spécifique : Améliorer les performances du système sociocommunautaire et nutritionnel de la commune			Indicateurs : Le schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré et vulgarisé.	
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P29 : L'étude diagnostic est réalisée R2P29 : Le schéma directeur d'aménagement du numérique est élaboré				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	2	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
20 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 30	Titre : Appui à la gestion complète des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	
Justification : La gestion des déchets solides ménagers et biomédicaux dans la commune n'est pas maîtrisée.				
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles		Indicateurs : Au moins une séance est tenue par semestre avec la SGDS-GN Au moins une séance est tenue par trimestre avec les structures de gestion des déchets biomédicaux dans la ville Au moins un incinérateur moderne est construit dans la commune		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P30 : Des rencontres semestrielles avec la SGDS-GN sont tenues ; R2P30 : Des rencontres trimestrielles avec les structures de gestion des déchets biomédicaux dans la commune sont tenues				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
2 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 31	Titre : Amélioration de l'assainissement autonome dans la commune		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	
Justification : Manque de latrines publiques fonctionnelles				
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles		Indicateurs : Au moins 02 latrines publiques sont construites par arrondissement ; Toutes les écoles, centres de santé et gares routières sont dotées de latrines		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P31 : Des toilettes publiques modernes sont acquises ; R2P31 : Les ménages des quartiers défavorisés sont appuyés à disposer de latrines R3P31 : Les écoles, centres de santé et gares sont dotés de latrines modernes				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
385 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 32	Titre : Amélioration de l'aménagement et de la gestion des ressources naturelles dans la commune		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	
Justification : La gestion des ressources naturelles n'est pas projetée.				
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles.		Indicateurs : Jardin des Plantes et de la Nature aménagé. Au moins 02 forêts sacrées aménagées		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P32 : Le Jardin des Plantes et de la Nature est aménagé R2P32 : Des forêts sacrées de la commune sont aménagées R3P32 : Les milieux humides de la ville sont délimités et protégés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
99 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 33	Titre : Renforcement du patrimoine foncier de la municipalité		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	
Justification : La commune a besoin d'espace pour les constructions d'envergure.				
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles.		Indicateurs : Au moins 10ha de foncier sont réacquis et/ou exproprié d'ici 2025		
Risques et facteurs de succès : Disponibilité des terres pour délocaliser les populations qui vivaient sur les terres expropriées.				
Résultats attendus : R1P33 : Le besoin de la commune en foncier pour les constructions d'envergure est évalué R2P33 : Le foncier nécessaire est réacquis ou exproprié				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	3	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
610 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 34	Titre : Amélioration de la gestion foncière et de l'urbanisme		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles	
Justification : Faible fonctionnement des organes de gestion foncière et la commune n'a pas une commission communale d'urbanisme et des sections urbaines de gestion foncière.				
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles.		Indicateurs : D'ici 2025, les conflits fonciers ont diminué de 50% ; 50% des constructions respectent les normes.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P34 : Les outils de planification urbaine (PUD et autres) sont réalisés R2P34 : Le répertoire des zones urbanisées est réalisé R3P34 : Les conflits urbains sont répertoriés et réglés. R4P34 : Les commissions d'urbanisme et de délivrance des permis de construire sont créées et dynamisées R5P34 : Les capacités des structures locales de gestion foncière sont renforcées.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
233 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 35	Titre : Renforcement de la résilience de la ville face aux effets néfastes des changements climatiques		Programme /Secteur concerné : Amélioration du cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles
Justification : Les producteurs de plaignent de la rareté des pluies et des inondations.			
Objectif spécifique : Améliorer le cadre de vie des populations par la gestion de l'espace et des ressources naturelles.		Indicateurs : Au moins 05 projets d'adaptation et/ou d'atténuation climatique sont élaborés et mis en œuvre ; Au moins un groupement de producteurs a reçu une formation et adopté des mesures GDT/ACC d'ici 2025.	
Risques et facteurs de succès : Existence des partenaires intervenant dans les mesures d'atténuation.			
Résultats attendus : R1P35 : Le plan de contingence de la Commune est actualisé. R2P35 : Le plan de contingence est mis en œuvre R3P35 : Des sous projets d'atténuation/ adaptation aux changements climatiques sont élaborés et mis en œuvre R4P35 : Les arrondissements de la Commune sont verdis			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
165 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 36	Titre : Renforcement de la gouvernance locale et la pratique de la démocratie à la base		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.
Justification : Les conseils d'arrondissement ne fonctionnent pas normalement et les populations participent faiblement aux sessions du conseil communal.			
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : Dès 2022, les lettres de mission sont disponibles au niveau du SG, des directions et de tous les services et divisions - Disponibilité du manuel de procédures actualisé ; Absence de plaintes au niveau du fonctionnement des conseils de quartier.	
Risques et facteurs de succès : Les partenaires techniques et financiers interviennent dans la commune.			
Résultats attendus : R1P36 : La participation de tous dans la prise de décision au sein du conseil municipal est assurée R2P36 : Le fonctionnement des commissions permanentes du conseil municipal est assuré R3P36 : Le fonctionnement des conseils d'arrondissement et de quartier est assuré			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
70 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 37	Titre : Mobilisation et bonne gestion des ressources internes et externes		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.	
Justification : Les ressources financières se raréfient au niveau des arrondissements et de la commune.				
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : Le taux des ressources internes et externes augmente de 10% par an dès 2022.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P37 : Le gisement fiscal de la commune est actualisé chaque année R2P37 : Un plan stratégique de mobilisation des ressources est élaboré R3P37 : La coopération intercommunale est dynamisée R4P37 : Le cadre de concertation entre les autorités communales et les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) est dynamisé R5P37 : Le cadre de concertation entre les autorités communales et les partenaires opérationnels (OSC, ONG et PTFs) est dynamisé				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
165 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 38	Titre : Promotion de l'équité et du genre		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.	
Justification : Les textes sur la protection des femmes, personnes handicapées et les personnes du 3 ^{ème} âge sont méconnus et les jeunes et femmes sont faiblement impliqués dans les actions de développement de la Commune.				
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : L'équité et le genre sont respectés pour la promotion aux postes de responsabilité d'ici 2025 au niveau des directions/services et/ou du conseil municipal.		
Risques et facteurs de succès : Tous les cas de violences faites ne sont pas dénoncés. Existence de règles socioculturelles empêchant les femmes à participer aux activités de développement et défavorables à leur épanouissement.				
Résultats attendus : R1P38 : Le fonctionnement du point focal genre de la Mairie est dynamisé R2P38 : Les textes de loi sur la protection des femmes, les personnes de 3 ^{ème} âge sont vulgarisés R3P38 : Les projets prenant en compte les femmes et les personnes handicapées, les personnes indigentes, les personnes de 3 ^{ème} âge et les minorités sexuelles sont accompagnés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
29 500 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 39	Titre : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.	
Justification : Prépondérance de l'insécurité dans la commune				
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : Le taux de vols et de criminalité a baissé de 25% d'ici 2025.		
Risques et facteurs de succès : Disponibilité de partenaires techniques et financiers				
Résultats attendus : R1P39 : Le plan municipal de sécurité est élaboré R2P39 : Le fonctionnement du cadre de concertation de sécurité de la municipalité est assuré R3P39 : La Police Municipale est créée et fonctionnelle R4P39 : Les barrières et les chicanes de sécurité pour la réglementation du passage des véhicules sont posées				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
340 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 40	Titre : Construction et équipement de l'hôtel de ville		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.	
Justification : Le rendement de l'administration communale est aussi fonction des conditions de travail.				
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : D'ici 2025, le nouvel hôtel de ville est construit, équipé et fonctionnel.		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P40 : Les études techniques sont réalisées R2P40 : L'hôtel de ville est construit, équipé et fonctionnel				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Site réservé	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
3 060 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

N° projet : 41	Titre : Amélioration des performances de l'Administration		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.
Justification : La mairie a un besoin de renforcement des capacités du personnel des services communaux.			
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : Chaque direction/service/entité est doté d'équipements nécessaires de fonctionnement ; Les différents services sont fournis aux citoyens dans le délai.	
Risques et facteurs de succès : Les partenaires techniques et financiers interviennent dans la commune			
Résultats attendus : R1P41 : Le manuel de procédures administratives, techniques et financières est actualisé R2P41 : Les capacités des élus et du personnel sont renforcées R3P41 : Un plan de formation est élaboré R4P41 : L'élaboration du budget participatif est instituée R5P41 : Le guide national de reddition des comptes est vulgarisé R6P41 : Un plan communal de reddition des comptes est élaboré R7P41 : La mairie dispose d'un groupe électrogène performant			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
430 000 000			
Dépenses annuelles prévues			
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

N° projet : 42	Titre : Renforcement du portefeuille relationnel et de coopération de la Commune		Programme /Secteur concerné : Amélioration de la gouvernance locale, des services communaux et de la promotion du genre.	
Justification : Pour atteindre ses objectifs, de nouveaux partenariats sont nécessaires pour lever les fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets et programmes.				
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance locale, les services communaux et la participation du genre au développement.		Indicateurs : Le nombre de partenaires augmente de 30% d'ici 2025		
Risques et facteurs de succès :				
Résultats attendus : R1P42 : Les partenariats existants sont renforcés R2P42 : De nouveaux partenariats sont développés R3P42 : Les engagements pris avec les partenaires sont respectés				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, ☐ Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base(Communauté), ☒ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Tous les arrondissements	5	Communauté	☐ propre ☒ partagée ☐ déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
150 000 000				
Dépenses annuelles prévues				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

ANNEXE 2 : Equipe de consultants

N°	NOM ET PRENOMS	TITRE	RÔLE
01	SOSSOU Yédia Augustin	Ingénieur Planificateur Economiste	Consultant principal, chef de mission
02	ADETOUHIN Henri	Cartographe	Réalisation de la cartographie des services sociocommunautaires de base
03	AKOHO Etienne	Sociologue	- Supervision des enquêteurs ; - Diagnostic sociologique et communicationnel ; - Appui à l'animation de l'atelier de restitution
04	ADJIHANOU Marcel	Planificateur, Aménagiste du territoire	- Appui à l'analyse de la dimension environnementale ; - Appui à la conception du mécanisme de suivi-évaluation et l'analyse des options stratégiques ; - Coordination de la collecte et de l'analyse des données collectées. - Appui à l'animation des ateliers d'arrondissement - Appui à l'animation de l'atelier de restitution
05	KPOVENON Ista	Planificateur	- Appui à la conception du mécanisme de suivi-évaluation et l'analyse des options stratégiques ; - Appui à l'animation de l'atelier de restitution